



CTB BÉNIN



RAPPORT ANNUEL 2011

**FACILITE D'APPUI AUX FILIERES
AGRICOLES DANS LES DEPARTEMENTS
DU MONO ET DU COUFFO (FAFA MONO
COUFFO)**

BEN0401111



FAFA MC

Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans
les départements du Mono et du Couffo

Table des matières

ABRÉVIATIONS	5
1 FICHE PROJET	6
2 RÉSUMÉ 7	
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.2 POINTS SAILLANTS.....	8
2.3 RISQUES CLÉS.....	9
2.4 LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	10
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION	12
3.1 CONTEXTE.....	12
3.1.1 Evolution du contexte.....	12
3.1.2 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution.....	13
3.1.3 Modalités d'exécution	13
3.1.4 Dynamique "HARMO"	13
3.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE	15
3.2.1 Indicateurs.....	15
3.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	16
3.2.3 Risques & hypothèses	18
3.2.4 Critères de qualité	20
3.2.5 Impact	20
3.2.6 Recommandations	22
FAFA MC doit renforcer le suivi des partenaires à se conformer aux procédures administratives, financières et comptables, notamment dans le cadre des MIP et des IC	22
Accélérer la concertation entre partenaires filières et la mise en place du cadre de concertation général	22
3.3 RÉSULTAT 1 : LES PRODUCTEURS ET LES OPÉRATEURS DU MARCHÉ ONT AMÉLIORÉ LEUR ARTICULATION ET RÉDUIT LEURS COÛTS ET RISQUES DE TRANSACTION EN AVAL COMME EN AMONT DE LA FILIÈRE	23
3.3.1 Indicateurs.....	23
3.3.2 Bilan activités	26
3.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	26
3.3.4 Risques et hypothèses.....	30
3.3.5 Critères de qualité	31
3.3.6 Exécution budgétaire	31

3.3.7	Leçons apprises et recommandations	32
3.4	RÉSULTAT 2 : LES PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS ADAPTENT LEURS MÉTHODES DE PRODUCTION AUX OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ ET AMÉLIORENT LEUR MAÎTRISE DES CHARGES D'EXPLOITATION, POUR UNE PRODUCTION DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT	33
3.4.1	Indicateurs.....	33
3.4.2	Bilan activités	36
3.4.3	Analyse des progrès réalisés.....	36
3.4.4	Risques et hypothèses.....	39
3.4.5	Critères de qualité	39
3.4.6	Exécution budgétaire	40
3.4.7	Leçons apprises et recommandations	40
3.5	RÉSULTAT 3 : UN CADRE DE POLITIQUE DE PROMOTION DES FILIÈRES EFFICACE S'EST MIS EN PLACE AVEC DES STRUCTURES DE CONCERTATION ET DE PILOTAGE AU NIVEAU RÉGIONAL ET DES INSTRUMENTS MÉTHODOLOGIQUES VALIDÉS	42
3.5.1	Indicateurs.....	42
3.5.2	Bilan des activités	42
3.5.3	Analyse des progrès réalisés.....	42
3.5.4	Risques et hypothèses.....	44
3.5.5	Critères de qualité	45
3.5.6	Exécution budgétaire	46
3.5.7	Leçons apprises et recommandations	46
4	THÈMES TRANSVERSAUX.....	47
5	BÉNÉFICIAIRES	49
6	SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	51
7	ANNEXES.....	53
7.1	CADRE LOGIQUE FAFA MC	53
7.2	ACTIVITÉS M&E EN 2011	56
7.3	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » DÉPENSES AU 31/12/11	57
	EXÉCUTION DE LA CONTREPARTIE NATIONALE (MILLIERS DE FCFA).....	61
7.4	PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE Q1 2012.....	62
7.4.1	PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Q1 2012.....	62
7.4.2	Planification annuelle des marchés publics mise à jour Q1-2012	67
7.4.3	Planification annuelle des conventions d'exécution mise à jour Q1 2012.....	69
7.4.4	PLANIFICATION FINANCIERE – Mise à jour Q1 2012	72

7.4.5 Commentaires sur la planification opérationnelle 2012 mise à jour Q1-2012, analyse des risques et mesures d'atténuation	74
7.5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS	77
7.6 DOCUMENT DE CAPITALISATION DES ACCORDS D'EXÉCUTION	91
L'ORIGINE DES ACCORDS D'EXÉCUTION	91
TYOLOGIE DES ACCORDS D'EXÉCUTION.....	91
A LES ACCORDS DE DÉTACHEMENT.....	92
B LES ACCORDS D'APPUI AUX ACTIVITÉS DÉFINIES DANS LES STATUTS DES PARTENAIRES	94
C LES ACCORDS DE RECHERCHE-ACTION	95
D LES ACCORDS PORTANT SUR LA GESTION DE FONDS.....	96
E LES ACCORDS D'EXÉCUTION AVEC LES COMMUNES.....	98
LEÇONS APPRISES	99
A ADÉQUATION ENTRE TYOLOGIE DES ACCORDS, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DISPONIBILITÉ DE L'ÉQUIPE DE LA FACILITÉ	99
B GARDER LA MAITRISE SUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES FONDS	101
C LA RECHERCHE-ACTION, DES ACCORDS D'EXÉCUTION COMPLEXES	101
CONCLUSION	102
AUTOÉVALUATION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTENAIRES :	104

Abréviations

CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIA	Chambre Interdépartementale d'Agriculture
CRM	Conseil Régional des Maraîchers
CRR	Conseil Régional des Riziculteurs
CTB	Coopération Technique Belge
DAGRN	Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Ressources Naturelles
DGR	Direction du Génie Rural
DIFAOP	Direction de l'Information, de la Formation et de l'Appui aux Organisations Professionnelles
DPAF	Direction de la Programmation, de l'Administration et des Finances
DPFSA	Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire
DPP	Direction de la Prospective et de la Programmation (MAEP)
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
ESOP	Entreprise de Service aux Organisations de Paysannes
FSA	Faculté des Sciences Agronomiques
GF	Groupement Féminin
GV	Groupement Villageois
IITA	Institut International d'Agriculture tropicale
IMF	Institution de Micro Finance
INRAB	Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
LD	Louvain Développement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
M&E	Monitoring and Evaluation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OP	Organisation de Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
SMCL	Structure mixte de concertation locale
URP	Union Régionale des Producteurs

1 Fiche projet

Nom Projet	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo
Code Projet	BEN0401111
Zone d'intervention	Départements du Mono et du Couffo
Budget	Régie : 1.587.631,14 € Co-gestion : 3.733.916,93 € Total : 5.321.548,07 €
Personnes clés	Responsable: Sikirou Oloulotan Co Responsable : Patrick Levaux, Assistant Technique recherche filière : Laurent Clarys, Chargé Facilitation opérateurs privés : Chiaratou Ocenii, Chargé Facilitation organisation producteurs : Christian Houenou, Chargé Suivi Evaluation : Jovite Nassarah, Administrateur Gestionnaire : Sylvain Akodandé Secrétaire de direction : Mariette Ogou Koffi.
Instance Partenaire	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
Date Convention de mise en œuvre	23/04/2008
Durée CMO (mois)	60
Date signature Convention Spécifique	21/03/08
Durée CS (mois)	72 mois
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Producteurs et productrices de riz et maraîchage ○ Transformateurs et transformatrices de riz et produits maraîchers ○ Opérateurs privés de la commercialisation ○ Opérateurs privés en amont
Objectif Global	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières
Objectif Spécifique	Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono Couffo
Résultats attendus	<p>Résultat 1 : Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière</p> <p>Résultat 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation</p> <p>Résultat 3 : Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers.</p>

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficacité	Efficience	Durabilité
Objectif Spécifique Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.	B	C	C
Résultat 1 Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.	B	C	C
Résultat 2 Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation	B	C	C
Résultat 3 Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers.	B	X	C

A = très satisfaisant, B = satisfaisant, C = problèmes, D = sérieux problèmes

	Budget	Dépenses au 31.12.2010	Dépenses année 2011	Dépenses totales	Solde budget	Tx exécution
€						%
Régie	1 587 631,14	838 280,05	380 021,15	1 218 301,20	369 329,94	76,74
Cogestion	3 733 916,93	1 100 808,50	997 666,06	2 098 474,56	1 635 442,37	56,20
Total	5 321 548,07	1 939 088,55	1 377 687,21	3 316 775,76	2 004 772,31	62,33
FCFA						%
Régie	1 041 417 759,70	549 875 666,76	249 277 533,49	799 153 200,25	242 264 559,45	76,74
Cogestion	2 449 288 947,65	722 083 041,23	654 426 035,72	1 376 509 076,95	1 072 779 870,70	56,20
Total	3 490 706 707,35	1 271 958 707,99	903 703 569,21	2 175 662 277,20	1 315 044 430,15	62,33

Le taux d'exécution financière cumulé au 31/12/11 est de 62,33%

(Le taux d'exécution financière cumulé au 31/12/10 était de 35%.)

Le taux d'exécution financière pour l'année 2011 est de 112% par rapport à la planification Q1-2011.

2.2 Points saillants

Le premier semestre de l'année 2011 a permis à FAFA MC de jouer pleinement son rôle de laboratoire pour ses tutelles techniques (MAEP et CTB); plusieurs missions de suivi, d'évaluation, de capitalisation, d'audit se sont succédé:

- évaluation à mi-parcours en décembre 2010
- capitalisation du Partenariat Public Privé par le MAEP avec l'appui d'AIMAEP, avril et mai 2011
- suivi annuel (backstopping) du prestataire Sofreco/Golf Expertise, mai 2011
- atelier d'échange et d'analyse sur l'approche "Facilitation", mai 2011
- suivi technique par la CTB Siège, juillet 2011
- audit des Accords d'Exécution, juin et juillet 2011
- audit externe de FAFA MC, novembre 2011 (audit conjoint des Projets Agriculture de l'Agence belge de développement, la CTB).

De ces différentes missions ont été synthétisées à l'attention de FAFA MC 24 recommandations. Deux recommandations clé ont consisté à mettre fin aux 2 Accords d'Exécution concernant la gestion des microprojets et la signature d'un contrat avec un prestataire pour gérer la suite de l'instrument Microprojets, les Partenaires (identifiés dans le DTF) avec lesquels les Accords avaient été signés étant estimés à la fois insuffisamment compétents et présentant des risques de conflits d'intérêts pour la bonne gestion des fonds.

FAFA MC a donc géré provisoirement l'instrument MIP pendant 3 mois puis un prestataire a été recruté, Louvain Développement, pour s'occuper de la méthodologie d'ensemble des MIP ainsi que de tous leurs aspects techniques. Depuis fin 2011, un autre prestataire s'occupe très spécifiquement du volet administratif, financier et comptable des microprojets.

L'année 2011 est l'année au cours de laquelle un bon nombre d'Accords d'Exécution se terminent et aussi qu'une évaluation des partenariats sera effectuée. Seuls les activités ayant connu, à la fois des résultats probants et un intérêt marqué de la part des partenaires, pourront être reconduites, mais dans tous les cas de figure avec un appui dégressif de FAFA MC puisque qu'en août 2012 se termine la phase opérationnelle de la Facilité.

Le mois d'avril correspond à la phase de démarrage des Investissements Communaux. Fin décembre 2011, 11 Mairies sur les 12 du Mono-Couffo ont présenté des dossiers d'investissements communaux (20 dossiers sur 37 présentés ont été validés par le comité de sélection).

Cette année a vu aussi la mise en place de l'indicateur "Renforcement des capacités et des articulations entre acteurs". Cet indicateur reflète une masse importante du travail de FAFA MC auprès de ses partenaires. C'est d'ailleurs la première partie de son objectif spécifique, à côté des objectifs opérationnels : l'amélioration de la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage.

Des séances de travail ont été organisées par FAFA MC avec ses partenaires pour réfléchir ensemble aux pistes de pérennisation que ceux-ci peuvent proposer. A travers les accords d'exécution, un certain nombre d'actions du Plan d'Action Stratégique ont été menées. Les partenaires doivent en analyser les résultats et la pertinence. Si certaines activités méritent d'être poursuivies, elles doivent l'être avec un engagement humain et matériel progressif de la part des partenaires car FAFA MC commencera en 2012 un processus progressif de désengagement. Les propositions actuelles des partenaires sont encore limitées et devront être renforcées pour rendre durables les actions initiées avec FAFA MC.

Enfin, le travail de capitalisation du "laboratoire" FAFA MC a commencé fin 2011 par la production d'un "Document de capitalisation des Accords d'Exécution". Il sera suivi en 2012 par deux autres sur la capitalisation des Microprojets et des Investissements Communaux.

2.3 Risques clés

- Lenteur des partenaires dans le renforcement de leurs capacités pour mener à bien les accords d'exécution
- Lenteur des partenaires dans la compréhension de l'approche Facilité
- Insuffisance des moyens humains propres de FAFA MC pour un suivi rapproché des actions nombreuses et variées initiées sur le terrain; FAFA MC ne dispose d'aucune ressource humaine sur le terrain
- Insuffisance des partenaires à se conformer aux procédures administratives, financières et comptables, notamment dans le cadre des MIP et des IC
- Conflit d'intérêt et de leadership entre les partenaires OPA
- Inexistence de concertation entre partenaires filières et de dynamisme dans la mise en place du cadre de concertation général
- Insuffisance de culture du suivi évaluation pour permettre une maîtrise des données fiables et des analyses conjointes des résultats à chaque maillon de la chaîne de suivi évaluation.

Les mesures d'atténuation en ce qui concerne certains risques clé identifiés qui pourraient être similaires à des risques clé identifiés aussi par FAFA AD feront l'objet d'une analyse conjointe par les deux FAFA pour le choix de mesures d'atténuation appropriées. Les rencontres trimestrielles sectorielles des projets seront des moments propices pour mettre ce point à l'ordre du jour.

2.4 Leçons apprises et recommandations

Les leçons apprises les plus importantes sont :

Les accords d'exécution sont des outils essentiels pour opérationnaliser l'approche faire-faire et la méthode de facilitation. Leurs atouts principaux sont le renforcement de capacité conséquent qu'en retirent les organisations des acteurs, et le développement de services orientés vers les bénéficiaires.

Néanmoins ils ne se suffisent pas à eux-mêmes : le renforcement des capacités prends du temps, n'est pas irréversible, et demande une forte implication de l'équipe de la Facilité. L'atteinte des résultats ne saurait être exigée des partenaires lors de cette période initiale d'apprentissage, ce qui nécessite de maintenir des activités génératrices de résultats à travers le partenariat.

Enfin un travail approfondi d'auto-évaluation des capacités réelles des partenaires permettra d'analyser les compétences disponibles pour mettre en œuvre les activités qui feront l'objet de futurs partenariats. La mobilisation et la disponibilité de l'équipe de la Facilité est essentielle dans ce processus.

La facilitation nécessite aussi l'implication de structures compétentes pour stimuler l'atteinte des résultats.

Avec l'opérationnalisation des investissements communaux, les personnels des mairies doivent également être renforcés pour s'approprier des objectifs d'articulation et de dynamisation des acteurs du marché.

Les recommandations les plus importantes sont soulignées:

En lien avec le R1 (3.3.7)

Les activités de promotion et d'organisations de rencontre de concertation sont fondamentales pour le développement des filières riz et maraîchage dans la région. Si ces activités sont encore soutenues par la CCIB en 2012, la Facilité devra échanger avec le siège de la CCIB pour décider clairement des orientations à prendre au niveau régional et aussi vers le ministère du commerce pour analyser les possibilités de faire porter les activités de promotion par une structure expérimentée et compétente.

La mise en place et l'accompagnement de système d'information commerciale est initiée avec les outils de collecte d'informations mis en place au niveau des différents acteurs et actrices des deux filières. Il faudra aussi sensibiliser les bénéficiaires sur l'importance de l'information fiable sur le développement de leur secteur d'activité pour encourager la culture de la traçabilité des opérations.

En ce qui concerne la facilitation d'accès au crédit, les actions de la Facilité pourraient porter sur la communication autour des conditions des IMF présentes dans la région surtout pour faciliter la mobilisation de la contrepartie financière des porteurs de microprojets et pour la mobilisation de leur fonds de roulement.

La mise en œuvre des microprojets nécessite aussi l'appui des dispositifs de conseil des 3 OPA (CRM, CRR, URP) qui devront être mis à contribution pour assurer un bon appui aux porteurs de projets qui en aurait besoin.

En lien avec le R2 (3.4.7)

Les activités de recherches actions menées ne pourront dégager des perspectives pour la suite des interventions à mener dans les deux filières qu'après évaluation des résultats obtenus. Certaines actions sont reprises sous forme de MIP portés par des producteurs (notamment la micro-irrigation).

Tous les Investissements, aussi bien Microprojets qu'Investissements Communaux devront en 2012 faire l'objet de la part de FAFA MC, ses partenaires et prestataires, d'un renforcement des gestionnaires de ces investissements pour:

- améliorer le respect des procédures administratives et financières
- améliorer le fonctionnement technique et économique de ces investissements en vue de leur consolidation après la fin de l'intervention

En lien avec le R3 (3.5.7)

La mise en place d'un système simple pour produire, via les partenaires des informations claires et précises sur les filières doit se constituer avec des outils simples à utiliser par tous les acteurs de la filière. Le point de départ est le bénéficiaire ciblé qui doit être en mesure de collecter tout au long de son activité les informations clé dans un cahier. Aussi une formation de base, la plus simple et la plus opérationnelle doit être faite ; avec en parallèle un suivi rapproché et fréquent pour assurer la qualité des données collectées.

Le dispositif de collecte des données mis en place par la Cellule Suivi-Evaluation au niveau des partenaires et acteurs a permis d'obtenir beaucoup de données utiles aux deux filières. Cependant, le renforcement des capacités des partenaires reste un défi à suivre par FAFA MC pour la capitalisation des acquis de l'intervention.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

Evénements qui ont influencé le déroulement de l'intervention **sur lesquels l'intervention n'a pas ou a peu d'emprise**:

- La nomination (conjointe par le MAEP et le MEF) d'un Régisseur de la FAFA MC a permis de recevoir la contrepartie nationale en 2011. Ainsi, deux chantiers sont lancés. Il s'agit de la construction de 2 hangars de vente de crin crin à Hatèmè (arrondissement de Kissamey, dans la commune d'Aplahoué) et de la construction d'un complexe magasin de stockage et une aire de séchage-battage-décorticage du riz local à kogbétohoué (arrondissement de Hondjin dans la commune de Klouékanmè).

Evénements qui ont influencé le déroulement de l'intervention **sur lesquels l'intervention a une emprise**: la réorganisation suivante a permis d'améliorer le travail de la FAFA (influence positive):

- Le recrutement d'un Chargé de Facilitation du Système Participatif de Suivi-Evaluation en remplacement du précédent chargé démissionnaire en fin 2010.
- Le recrutement d'une nouvelle secrétaire, en remplacement de la secrétaire démissionnaire en 2011.
- Le recrutement d'une consultante en appui au point focal genre pour conduire la recherche action.
- Le recrutement d'un nouveau prestataire Louvain développement et d'un Consultant pour gérer et suivre les microprojets.
- Les mouvements sur les deux postes d'assistant junior pour lesquels les contrats de deux ans arrivaient à terme : arrivée de deux nouveaux assistants junior en fin 2011 (appui au suivi/évaluation et appui à la composante 1).
- La redistribution des tâches entre les membres de l'équipe FAFA MC avec une responsabilisation par instrument d'intervention afin de décongestionner la charge de travail sur la composante 2. La Ch. Op. privé est responsabilisée pour les MIP, le Ch OPA est responsabilisé pour les IC et le Ch.SE est responsabilisé pour les accords d'exécution.
- Cependant l'équipe a dû enregistrer la démission de la Chargée de Facilitation auprès des Opérateurs privés en fin d'année (15 décembre 2011), ce qui suppose la passation de la charge du service à une nouvelle personne au début de 2012 (influence négative).

3.1.2 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel de FAFA MC au MAEP reste approprié. Plusieurs réunions du comité restreint de la Plateforme Technique d'Appui aux filières riz et maraîchage (PTAFRM) ont été tenues en 2011 pour valider les derniers accords d'exécution (et les avenants à ces accords), pour réaliser un travail de réflexion sur la durabilité des actions et la dégressivité de l'appui de FAFA MC et pour participer aux travaux annuels des missions de suivi évaluation (assurées par SOFRECO).

Les sessions de la Structure Mixte de Concertation Locales se sont tenues normalement (février 2011 et octobre 2011) de manière conjointe pour tous les projets du secteur agricole (ADEFHI, AIMAEP, FAFA AD, FAFA MC). Une SMCL extraordinaire conjointe a été organisée en avril 2011 pour permettre l'adoption des ajustements opérationnels et financiers entre FAFA MC et AIMAEP (versement d'une partie de la composante 3 de FAFA MC au profit d'AIMAEP).

3.1.3 Modalités d'exécution

Elles restent appropriées: toutes les activités sont menées suivant la Cogestion.

3.1.4 Dynamique "HARMO"

FAFA MC promeut diverses rencontres et séances de travail avec l'ensemble des acteurs afin de s'assurer de la complémentarité des interventions. En effet, certains projets ont un programme d'activités très similaires. Il est souvent difficile d'obtenir l'ensemble des informations recherchées, surtout de la part du partenaire bénéficiaire des actions. Les actions de concertation avec les autres projets et intervenants dans les filières ont conduit à la mise en place de matrices de suivi des interventions (bénéficiaire, domaine d'intervention et type d'action, lieu, état d'avancement) principalement pour le riz, à l'initiative de PAFIRIZ.

Le grand nombre d'intervenants dans le secteur peut être un point positif pour son développement mais l'absence de coordination régionale dans le domaine « pèse » sur les projets concernés désireux d'intervenir sur le terrain de manière complémentaire afin d'assurer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions, dans le meilleur des cas, conjointement menées. Les réunions et rencontres de concertation restent toujours d'actualité.

Dans ses activités avec les Mairies, FAFA MC a reçu en 2011 l'appui de l'antenne régionale du PAPDC pour adapter la méthodologie d'intervention

de celui-ci aux filières agricoles. Cela a permis à FAFA MC de réduire de façon importante la durée de mise en place de ses interventions.

Avec les autres projets de la CTB du secteur (AIMAEP et FAFA AD), les synergies en 2011 ont été faibles. Les rencontres trimestrielles qui se tenaient avant 2011 reprendront en 2012. Tous ces projets doivent renforcer une approche commune dans le secteur agricole et une harmonisation de leurs présentations lors des SMCL.

Notons cependant quelques actions clé dont FAFA MC a bénéficié de la part des autres projets:

- FAFA MC a été choisi par le MAEP pour faire l'objet d'une étude de capitalisation du Partenariat Public Privé dans le cadre de la promotion des filières agricoles par 8 cadres du MAEP afin d'instaurer au sein du Ministère une culture de capitalisation; ce choix a été obtenu grâce à une sensibilisation d'AIMAEP; c'est AIMAEP qui a accompagné les cadres du MAEP dans cette activité;
- FAFA AD a mis à disposition de FAFA MC un outil d'auto-évaluation, outil d'analyse et de suivi des capacités d'une Organisation, qui a pour but de faciliter le processus de prise de conscience des membres sur le fonctionnement de leur organisation concernée et de chercher des solutions et mesures en termes d'action. FAFA MC s'en est largement inspiré pour mettre en place l'indicateur "Renforcement des capacités et des articulations entre acteurs".

AIMAEP et FAFA MC se coordonnent et conjuguent leurs apports auprès du CeRPA MC pour permettre à celui-ci de mettre sur pied le cadre régional de concertation des acteurs des filières agricoles prioritaires pour le Mono-Couffo.

Enfin, il est important de noter que des cadres de FAFA MC, PAFIRIZ, PAPDC, PROTOS sont membres des comités d'étude et de validation des microprojets (MIP et IC) soumis au financement de FAFA MC, ce qui est un cadre important d'échange d'expériences, d'expertise et d'informations.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

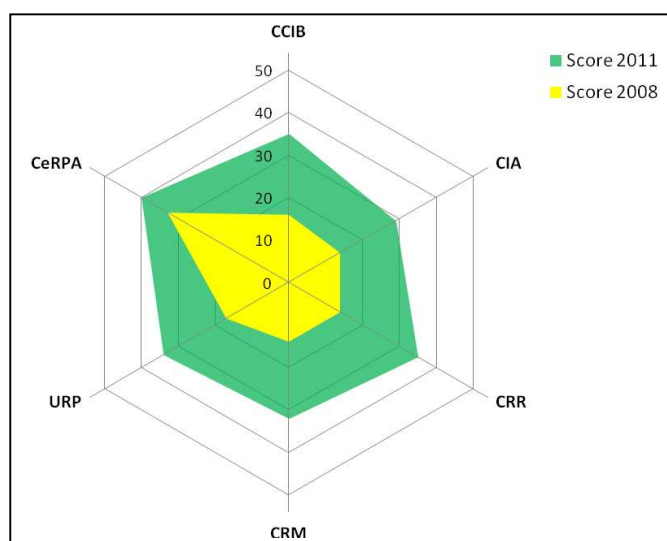
Indicateurs	Baseline	Valeur cible 31/12/11	Résultats Année 2011	Progrès 31 12 11	Commentaires
Objectif spécifique: Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.					
Augmentation de 50 % de la quantité de riz sur les marchés et de 30 % de la quantité de produits maraîchers sur les marchés	580 T riz	+10%	1084 T de riz blanc mis sur le marché	+87 %	Le recensement général des producteurs et des productions permet d'avoir des données assez précises sur les statistiques globales.
	33 333 T légumes Tout confondu		61 532 T (dont 531 T pour les producteurs encadrés par l'intervention)	+84%	Les femmes sont très présentes dans la commercialisation des produits maraîchers et rizicoles.
Augmentation de 15 % des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Riziculteurs en irrigué : 31 fcfa/kg	+4%	Riziculteurs (MIP avec irrigation : 18,5 fcfa/kg	- 40%	Les riziculteurs bénéficiaires des MIP ont une marge positive.
	Riziculteurs sans maîtrise de l'eau : résultat négatif		Riziculteurs suivis par les AE : -47,5 fcfa/kg		Dans les deux cas, les marges nettes obtenues sont inférieures à celle de la baseline. Cette situation favorise le décorticage et la vente du riz blanc par les riziculteurs eux-mêmes
	Transformateur riz: 46 fcfa/kg Commerçant riz : 68 fcfa/kg		Transformateur : 140 fcfa/kg	+204%	
	Producteur maraîcher: 69 fcfa/kg		Producteur maraîcher : 52,6 fcfa/kg	- 24 %	La marge nette des producteurs maraîchers serait nettement plus élevée si la contre-saison avait été fructueuse (car pertes dues à la virose causée par mouches blanches)
	commerçant maraîcher: 102 fcfa/kg		Pas de données dans ce secteur		
Transformateur maraîcher : pas de baseline par inexistence d'acteurs économiques	Transformation purée de tomate : 578 fcfa/kg Transformation d'épices : 2762 fcfa/Kg			Faible production de tomate qui a limité la transformation en contre saison (virose causée par les mouches blanches)	
20 accords de partenariat public - producteur – privé exécutés dans le cadre de la FAFA MC	0 accord	+5 %	15 contrats signés entre opérateurs privés et producteurs		

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

La Facilité a un double objectif spécifique : institutionnel par le **renforcement des capacités** et des articulations entre acteurs et opérationnel par l'amélioration de la productivité et la rentabilité :

OS1a Renforcer les capacités des acteurs privés et publics

Bien que dans le cadre logique et le cadre logique révisé de FAFA MC, il n'ait pas été prévu d'indicateur de renforcement des capacités, un travail est en cours dans ce sens, pour être capable de mesurer les effets de la Facilité sur le renforcement des capacités des partenaires. Chacun des 6 partenaires de FAFA MC (CeRPA, CCIB, URP, CRR, CRM, CIA) ont été invités à auto-évaluer (avec l'appui technique de FAFA) le niveau de départ et les renforcements des capacités intrinsèques de chacune de ces structures.



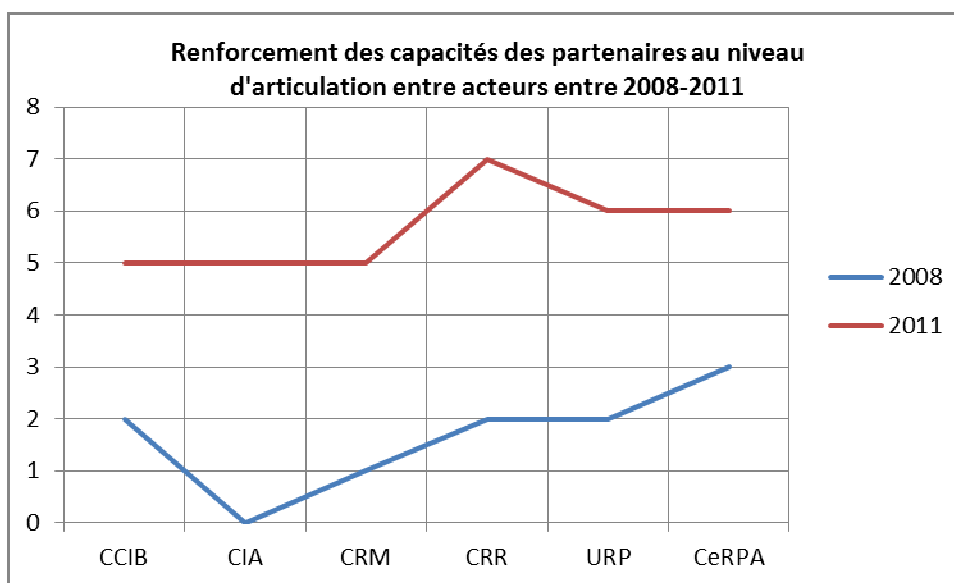
La figure ci-dessus indique qu'au travers des Accords d'exécution, FAFA MC a fortement renforcé les capacités de ses partenaires stratégiques, le score global étant presque doublé entre 2008 et 2011.

Le CeRPA est un cas particulier, car en tant que démembrement du MAEP, son niveau de départ était le double de celui des autres partenaires ; néanmoins ils passent d'une bonne structure de coordination à une structure de coordination excellente.

La CCIB, la CIA et l'URP ont doublé leur score, tandis que les faïtières rizicole et maraîchère ont connu une progression de 150%.

OS1b Renforcer l'articulation effective des acteurs privés et publics

En comparaison avec 2008, tous les partenaires ont fortement renforcé leur niveau d'articulation avec l'équipe de la Facilité, entre eux-même et par rapport à l'approche filière. Toutefois il y a encore des défis à relever pour une durabilité de cet axe très vital pour la promotion des filières.



De plus, de nombreux liens d'affaire et accords de partenariat public/privé ont été stimulés par FAFA MC, en créant des moments et des espaces de rencontre, notamment au travers des Accords d'Exécution. Un progrès de 17% est relevé au niveau de l'objectif spécifique (cf. 3.2.1) et de 87% au niveau du résultat 1 (cf.3.3.1).

OS2a Améliorer la productivité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.

OS2b Améliorer la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.

Les effets sont relevés sur chacun des outils d'intervention de FAFA MC. Les impacts sont ainsi décrits en 3.2.5.

	Lien entre les résultats et l'objectif spécifique	Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence
<p>Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.</p>	lien évident au niveau de la filière riz et cela malgré la crise du CRR, au niveau de la filière maraîchage l'articulation nécessite encore des appuis spécifiques.	Susciter les initiatives de commercialisation des emballages et de calibrage de riz. Susciter le partenariat entre maraîchers et transformatrices. Prospecter les fournisseurs d'équipements de transformation dans la sous région.
<p>Résultat 2 : Appui à la compétitivité des systèmes Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation</p>	Lien clairement établi avec une amélioration de la productivité chez les bénéficiaires et un accroissement des liens d'affaire au profit de la dynamique de filière	Le manque de cohésion des OPA apporte une incidence très négative pour la construction d'une vision à moyen terme et d'une vraie synergie.
<p>Résultat 3: Appui à la gouvernance des filières Contribution à la mise en place d'un cadre de politique de promotion des filières, incluant des structures de concertation et de pilotage au niveau régional, et des instruments et méthodologies validés, et si possible en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers.</p>	Le grand volume de travail développé dans les actions de suivi évaluation a permis la fiabilité des données à tous les niveaux de la chaîne des résultats pour bien renseigner les différents indicateurs.	La culture du suivi évaluation doit se faire au quotidien, avec un retour concret, rapide et claire des données aux bénéficiaires pour qu'ils en tirent un intérêt dans la gestion de leurs activités.

3.2.3 Risques & hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Lenteur des partenaires dans le renforcement de leurs capacités pour mener à bien les accords d'exécution	Elevé	Un certain nombre d'actions du Plan d'Action Stratégique ne sont pas réalisées	Elevé	D
Lenteur des partenaires dans la compréhension de l'approche Facilité	Moyen	FAFA MC est perçu comme un projet "classique" et les partenaires ne voient pas	Elevé	C

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
		la nécessité de s'approprier les actions et de les pérenniser avec des moyens propres		
Risque de substitution de FAFA MC auprès de partenaires insuffisamment impliqués; pour la gestion des Investissements MIPS, les partenaires ont déjà été remplacés par deux prestataires	Moyen	L'approche "Facilitation" n'est pas applicable à tous les domaines de développement (ex: gestion de fonds d'investissements)	Moyen	B
Les moyens humains propres dont FAFA MC dispose sont insuffisants pour un suivi rapproché des actions nombreuses et variées initiées sur le terrain; FAFA MC ne dispose d'aucune ressource humaine sur le terrain, mais s'appuie sur le personnel de ses partenaires	Moyen	Le bon fonctionnement et la durabilité des investissements sur le terrain ne sont pas garantis à cause de la faible appropriation par les partenaires de FAFA MC (faibles capacités de départ, puis de mobilisation de ressources internes)	Elevé	C

A :risque acceptable, B : assurer le suivi du risque, C : réduire le risque, D : réduire le risque

Les mesures d'atténuation en ce qui concerne certains risques clé identifiés qui pourraient être similaires à des risques clé identifiés aussi par FAFA AD feront l'objet d'une analyse conjointe par les deux FAFA pour le choix de mesures d'atténuation appropriées. Les rencontres trimestrielles sectorielles des projets seront des moments propices pour mettre ce point à l'ordre du jour.

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	Malgré certaines réorientations importantes qui risquaient de freiner le déroulement des activités (changement de gestionnaire des guichets MIP) la plupart des activités du projet ont été développées cette année conformément au planning retenu; le taux d'exécution financière a été de 112 %
Efficience	C	L'année 2011 a été une année de mise en œuvre opérationnelle de tous les instruments d'intervention de FAFA MC mais aussi une année charnière pour la gestion des microprojets puisque la modalité de gestion est passée de 2 partenaires à 2 prestataires. Les structures partenaires et les bénéficiaires ont été fortement renforcées, l'articulation des acteurs a été probante. Les activités d'appui à l'aménagement du territoire ou investissements communaux ont démarré. L'amélioration de la productivité et de la rentabilité des filières a été également suivie et renseigné par FAFA MC, cette culture de suivi devra être appropriée par les partenaires pour la consolidation des acquis.
Durabilité	C	Avec le plan de pérennisation initié par FAFA MC chaque partenaire mesure désormais son implication dans le partenariat mais les plans de pérennisation proposés par les partenaires ne montrent pas encore de garanties suffisantes pour une réelle durabilité des actions; les activités génératrices de revenus propres sont très faibles; les partenaires ont plutôt le réflexe de chercher de nouveaux partenaires extérieurs
Pertinence	B	L'approche facilitation est de mieux en mieux appropriée par les partenaires, même si ces derniers ne sont pas encore parvenus à identifier les actions concrètes de pérennisation des acquis.

A = très satisfaisant, B = satisfaisant, C = problèmes, D = sérieux problèmes

3.2.5 Impact

Les impacts et effets des activités ont été mesurés pour chaque instrument d'intervention utilisé par FAFA MC :

Effets des MIP

Les revenus issus des exploitations des bénéficiaires de MIP ont été affectés dans deux secteurs:

- Au profit de réinvestissements dans l'exploitation (78%), pour lesquels les immobilisations représentent 59%, les intrants représentent 29%, et la main-d'œuvre qui représente 8%.
- Au profit de l'amélioration des conditions de vie (22%), pour lesquelles la répartition des revenus représente 32%, le remboursement des

emprunts 37%, l'épargne 22% (essentiellement à la CLCAM), la scolarisation 4%, l'alimentation 2%, et 3% pour la santé, l'habillement, la diversification des activités et les dons.

Effets des AE

Les accords d'exécution ont permis aux producteurs de tisser de nouveaux partenariats avec des commerçants. Ils ont aussi favorisé l'introduction de nouvelles pratiques culturelles et de nouvelles variétés de semence.

Effets des mises en relations

Les mises en relation ont permis aux commerçantes de connaître les zones de production et aux producteurs de comprendre les exigences du marché.

Les revenus issus de ces mises en relation ont permis d'acheter des motos et de construire des habitations en matériaux définitifs.

Par ailleurs des infrastructures marchandes (hangars) réalisées ont permis de dynamiser les ventes.

Effets sur les partenaires

Les accords d'exécution ont permis aux partenaires de comprendre les procédures administratives, comptables et financières et ainsi d'améliorer les compétences disponibles.

De plus en plus, ils appréhendent l'importance de l'approche filière dans leurs interventions. Les faïtières développent de plus en plus des services non financiers à leurs membres

Effets sur les filières

L'intervention a permis d'augmenter le parc d'équipements de production et de transformation attirant ainsi de nombreux riziculteurs et maraîchers (775 idées de microprojets enregistrés jusqu'en juillet 2011).

La demande du riz local est de plus en plus forte sur le marché régional et national.

L'intervention a permis d'amorcer la dynamique d'articulation des acteurs du marché. Cependant les crises entre faïtières n'ont pas permis de propulser les actions vers la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs pouvant initier des actions pour renforcer les échanges et négociations au niveau des filières.

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Date limite
Evaluer tous les Accords d'Exécution pour décider de leur arrêt comme prévu ou de la reconduction éventuelle de certaines activités, avec dégressivité de FAFA MC	3.2.3 Risques et hypothèses	FAFA MC	février 2012
FAFA MC doit renforcer le suivi des partenaires à se conformer aux procédures administratives, financières et comptables, notamment dans le cadre des MIP et des IC	2.3.4 Risques clé	FAFA MC	toute l'année
Concernant la non tenue de statistiques par les organisations filières et faïtières, il est recommandé de veiller à ce que ces statistiques soient complètement fonctionnelles. La vérification de la représentativité de ces organisations est également un point d'attention.	3.2.1 Indicateurs	FAFA MC	toute l'année
Poursuivre l'effort sur les activités à résultats "terrain" concrets à travers les investissements à réaliser dans le cadre des MIP et des investissements communaux.	3.2.4 Critères de qualité	FAFA MC	31/08/12
Appliquer la dégressivité des moyens mis à disposition des Partenaires dans le cadre des AE dans un but de pérennisation des activités.	3.2.4 Critères de qualité	FAFA MC	31/08/12
Accélérer la concertation entre partenaires filières et la mise en place du cadre de concertation général	2.3.6 Risques clé	CeRPA MC et partenaires filières	toute l'année

3.3 Résultat 1 : Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière

3.3.1 Indicateurs

Indicateurs	Baseline	Valeur cible fin 2011	Résultats année 2011	Progrès année 2011	Commentaires
N°6 : Augmentation des volumes en vente groupée ou négociée de riz et de produits maraîchers mis sur le marché et augmentation du nombre de producteurs concernés par la vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> "Vente groupée de paddy: 155 T Nombre de producteurs concernés par la vente groupée: 300 producteurs de riz Pas de vente groupée par les producteurs maraîchers. La vente est individuelle 	<p>+ 25% pour le riz</p> <p>+ 4% pour le maraîchage</p>	<p>Vente groupée de paddy 247 T jusqu'en décembre 2011</p> <p>100 kg de piment sec "bec d'oiseau" très piquant vendue à CADES 2011.</p>	+59%	<p>Le tonnage indiqué ici est uniquement celui d'ESOP qui est en partenariat direct avec FAFA MC par l'intermédiaire d'accord de partenariat et de micro projet. Tout ce tonnage a été acheté dans les Départements du Mono et Couffo (144 producteurs concernés, dont 53 femmes en 2011 contre 65 producteurs en 2010)</p> <p>Il n'y a pas d'achat de paddy au niveau du CRR MC</p> <p>Des dispositions sont en cours pour formaliser ces ventes au cours de l'année 2012</p> <p>L'évolution sera mieux appréciée en décembre 2012</p>
N°7 : Nombre de nouveaux accords de partenariat noués entre opérateurs privés et producteurs (individuels et organisés)	Pas d'accord formel entre producteur et opérateur privé. Les liens sont instables et à vue	8 accords	15 contrats signés entre opérateurs privés et producteurs	+87%	<p>Ici 14 contrats concernent la production vente et achat de riz paddy entre les groupements rizières de base et ESOP</p> <p>Pour le maraîchage un accord de partenariat a commencé et va se solder par un contrat au cours de l'année 2012</p> <p>Mises en relation au nombre de 3 entre opérateur privé et producteurs.</p>

					Au niveau du maraîchage des liens commerciaux sont en cours entre le CRM et les fournisseurs d'intrants (Bénin Semences, Accueil Paysan, Ets Goodwill)								
N°8 : Evolution des prix des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles	<p>Riz :</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Prix groupé: 150 fcfa • Prix individuel: 125 fcfa pour le riz paddy • Riz blanc groupé : pas de vente en groupée • Riz blanc individuel : 340 fcfa CRR et 520 fcfa ESOP <p>Légumes, prix au Kg en vente individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • piment : 375 fcfa • tomate 325 fcfa • crincrin : 150 fcfa • grande Morelle : 140 fcfa • Gombo: 185 fcfa • Chou : 150 fcfa 	+ 8 %	<p>Prix groupé à 140 ou 145 fcfa le kilo pour le paddy</p> <p>Prix individuel : 150 le kg pour le paddy</p> <p>Prix de vente du kg de semence de riz : 324 fcfa</p> <p>300 fcfa le kg</p> <p>340-550 fcfa/kg</p> <p>Piment 387 fcfa</p> <p>Tomate 174 fcfa</p> <p>Crincrin 107 fcfa</p> <p>Grande morelle : 53,4 fcfa</p> <p>Gombo : 231,6 fcfa</p> <p>Chou : 157,6 fcfa</p>	-7%	+20%	+6%	+4%	-40%	-28%	-64%	+25%	+5%	<p>Les 140 fcfa par kg en vente groupé constituent le prix payé au comptant aux producteurs. Ensuite 5 fcfa par kg sont restitués aux producteurs sous forme de ristourne si le riz est moins brisé lors du décorticage signe du respect des itinéraires techniques</p> <p>Le prix individuel est le prix auquel les organisations publiques et les clients du Togo achètent le kg de riz paddy</p> <p>Ce prix concerne toutes les variétés de riz semence paddy</p> <p>Le riz blanc en vente groupée a été fait par le groupement Wodou de Comè et vendu en grande partie à l'ONASA et aux revendeuses du marché</p> <p>340 fcfa/kg CRR : 500 fcfa/kg chez certains individuels (MIP DE QUENUM Gislain) et 540 fcfa/kg à ESOP</p> <p>Pour la tomate, il est important de souligner que la contre- saison (Janvier à Juin 2011) n'a pas été bonne à cause de la virose occasionnée par les mouches blanches</p>
N°9 : Evolution des bénéfices des ventes groupées et négociées en comparaison avec	Marge producteurs riz en vente groupée : 31 fcfa/kg	+ 5 %	Marge nette : -36,2 fcfa/kg de riz paddy			Il est important de souligner que 17 exploitations ont une marge nette positive comprise entre 5 et 55							

les ventes individuelles	Marge producteurs riz en vente individuelle : 6 fcfa	Marge nette semence : 196 fcfa/kg			fcfa/kg avec un rendement compris entre 2 T à 4,3 T et 75 exploitations ont une marge négative comprise entre -361 et -2 fcfa avec un rendement compris entre 0,4 T et 3,5 T. Une telle situation favorise le décorticage et la vente du riz blanc par les riziculteurs eux-mêmes (tous riziculteurs confondus : irrigation sur MIP et sans irrigation).
		Marge nette : 26,6 fcfa/kg de riz paddy	+343%		15 exploitations semencières ont de marges nettes positives comprises entre 95 et 267 fcfa/kg avec des rendements compris entre 1,75 à 4 T. Une exploitation a enregistré une marge négative de -47 fcfa /kg avec un rendement de 1,5 T
	Volume vendu en vente groupée riz: 155 T	Volume vente groupée de paddy 247 T jusqu'en décembre 2011	+59%		La marge nette est positive chez 12 exploitants et comprise entre 9 et 101 fcfa avec un rendement compris entre 2 et 3,6 T ; en même temps 3 exploitations ont enregistré des marges nettes négatives comprises entre -41 et -2 032 fcfa avec des rendements compris entre 0,2 à 1,8 T. Tout porte à croire que 150 f est le prix de vente le plus idéal pour le paddy afin de permettre aux riziculteurs de tenir dans la chaîne de valeur
	Volume vendu en vente individuelle riz: 582 T	Volume vente individuelle paddy : 21,5 T	-96%		Ce volume concerne ESOP seule et devra connaître d'évolution positive jusqu'en mai 2012. Le CRR semble ne pas être dans la logique d'achat de paddy au cours de cette campagne
Marge producteur maraîcher : 69 fcfa/kg	52,6 fcfa/kg	-24%		Cette quantité est celle connue dans les communes frontalières au Togo comme	

					<p>Aplahoué, Klouékanmè et Athiemé. La vente de paddy des riziculteurs non accompagnés n'est pas comprise dans ce volume.</p> <p>Cette marge nette inférieure aux 69 fcfa au kg de référence s'explique surtout par la perte presque totale de la tomate (culture pratiquée dans toutes les communes et par presque tous les maraîchers et qui occupe plus de sols que les autres cultures de contre saison qui rapporte énormément aux maraîchers.</p>
--	--	--	--	--	---

3.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est Cet D)
	A	B	C	D	
1. Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif		X			
2. Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières et leurs démembrements		X			
3. Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval		X			
4. Appui aux activités d'information de marché de courtage et de prospection			X		
5. Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale		X			
6. Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures			X		
7. Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation des liens d'affaire			X		
8. Financement de microprojets		X			

NB : A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Lien entre les activités et le résultat

Les activités menées en 2011 contribuent à une meilleure articulation entre les producteurs et les acteurs du marché et à la réduction de leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.

En effet, différentes mises en relation ont ainsi eu lieu :

- entre une entreprise faisant la transformation du riz (ESOP Lalo) et les

groupements rizicoles de base à travers 14 contrats concernant la production, la vente et l'achat de riz paddy ; 42 T de riz NERICA1 produits sur 12 ha par 144 producteurs (dont 53 femmes) appartenant à 12 groupements, dans 3 communes du Couffo. Par ailleurs, 21,5 T de riz paddy ont été achetées auprès de producteurs individuels. Les producteurs impliqués dans ce processus ont réalisé une marge nette positive lorsque le rendement avoisine 4 T/ha de paddy.

- entre opérateurs privés de transformation et producteurs (3 mises en relation).
- entre opérateurs privés de fournitures d'intrants (Bénin Semences, Accueil Paysan, Ets Goodwill) et le CRM pour la fourniture de semences et pesticides.

La rizerie de Manonkpon du CRR, sur la commune d'Houéyogbé, a transformé 36,45 Tonnes de riz paddy et vendu 23 Tonnes de riz blanc pour un montant total de 8 840 000 Fcfa. Les trois décortiqueuses mobiles ont quant à elles décortiqué 32,5 T dans 3 communes pour un montant de 975 000 Fcfa.

Les activités de communication (spots radio, publi-reportage télé), de dégustation de riz Délice et de prospection des cantines scolaires et hospitaliers ont permis de faire connaître le produit dans la région. Les liens entre ESOP et des vendeurs de riz ont été renforcés. Un dépôt de vente de riz Délice et 12 revendeurs et revendeuses ont permis de faire un accroissement des ventes de 143% dans la région du Mono et du Couffo. De 8,5 tonnes de ventes pour un montant de 4 449 120 Fcfa en 2010, ces ventes sont passées à 20,8 tonnes pour un montant de 10 823 800 Fcfa en 2011.

Le dispositif mis en place pour organiser la tenue des outils de collecte des données par les producteurs a permis à certains producteurs de décider de vendre leur riz après décortilage. C'est le cas surtout des producteurs qui ont constaté qu'en vendant leur riz paddy, ils auraient une marge négative. Une telle situation a favorisé le décortilage et la vente du riz par les riziculteurs eux-mêmes (cas de certains MIP : vente de riz blanc entre 340 et 500F plutôt que le riz paddy à 140 F le Kg).

La mission de suivi des mises en relation à Cotonou avec les producteurs de légumes a permis de comprendre les exigences de la demande : le crinrin qui se conserve bien est le plus demandé. Le jaunissement précoce du crinrin remarqué par les commerçantes serait dû à l'application exagérée de l'urée par les producteurs. Ce qui cause d'énormes pertes aux commerçantes. Le Chou de variété Cabis (plus lourd et plus ferme) est le plus demandé sur le marché en comparaison avec le chou de variété KK Cros expérimentée pendant l'essai chou sous moustiquaire.

Suite à ces visites, les mises en relation au niveau du maraîchage ont permis :

- au GVC Alolé Alomè de commercialiser sa production de crin crin sur les marchés de Cotonou et dans la région : 308,6 T, pour un montant de 33 227 180 Fcfa,
- au maraîcher Amouzounvi Célestin de commercialiser sa production de carottes, concombres et laitues auprès d'une commerçante de Lokossa pour un montant de 685 450 Fcfa,
- aux maraîchers Ghislain Zinsou et Amounzounvi Célestin de commercialiser leur production de choux sur le marché de Cotonou pour un montant total de 231 000 Fcfa.

Le suivi de l'activité de stratégie commerciale du CRM a permis également de mieux connaître les besoins du marché. Après la prospection, le CRM a invité un échantillon de commerçantes pour lancer les ventes de produits maraîchers. Une analyse des produits a révélé que La tomate de variété Nadira est plus demandée pour sa durée de conservation et sa fermeté.

Le piment long grain produit dans la région est moins piquant malgré son rendement appréciable. Une seconde expérimentation de la production du piment CADES a permis de récolter 100 kg de piment séchés en attente d'être commercialisé. Cette expérimentation permettra aux producteurs d'évaluer la rentabilité du produit.

Huit microprojets ont été financés en 2011 dans le secteur transformation et commercialisation. Le suivi de la mise en œuvre des 12 microprojets financés au total depuis 2010, a permis de constater que l'ESOP de Lalo a décortiqué 230 T de riz paddy et vendu ainsi après calibrage 79 T de riz long grain pour 41 080 000 Fcfa et 57 T de riz cassé à 20 520 000 Fcfa. Il est à signaler ici qu'aussi bien le riz long grain que le riz cassé reviennent après calibrage à 380 Fcfa/kg, alors qu'à la vente, le long grain permet de réaliser une marge nette plus élevée : 520 Fcfa/kg contre 360 Fcfa/kg pour le riz cassé. Le riz long grain est donc plus rentable. Le promoteur devra tendre beaucoup plus vers l'option de riz long. Il est d'ailleurs renforcé dans cette tendance puisque la décortiqueuse qu'il a achetée avec la subvention de FAFA MC à travers un micro-projet, lui permet d'améliorer son taux d'usinage au décorticage de 52% à 63% puis de passer de 6 T à 10,5 T en 8 heures de travail.

Le suivi du microprojet du groupement Wodou a permis de constater que 31 tonnes de riz paddy ont été décortiquées pour donner 19,9 Tonnes riz blanc transformé et vendu à l'ONASA et sur le marché local à 300 Fcfa/kg. Des services de prestation ont été enregistrés également par le groupement à 23 Fcfa/kg de riz paddy pour 5,5 tonnes de riz paddy traité.

Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

Le suivi rapproché (par les partenaires et par FAFA MC) de toutes les activités a fortement orienté la mise en œuvre des activités vers les résultats probants et a aussi favorisé la collecte des données pour alimenter les indicateurs de l'intervention. La prise en compte des recommandations des missions de suivi annuel, backstopping et d'audit ont contribué à orienter l'intervention de manière optimale.

Les insuffisances constatées dans la gestion du guichet MIP par la CCIB a entraîné l'arrêt de l'accord d'exécution relatif au fonctionnement du guichet MIP avec ce partenaire. La période de transition a été assurée par FAFA MC avant la contractualisation avec Louvain Développement comme prestataire technique. Un ralentissement de la mise en œuvre de l'instrument MIP a été noté pendant le second semestre 2011.

La pérennisation des acquis de l'intervention au niveau de la CCIB pose problème, car l'agent recruté dans le cadre de la gestion du guichet MIP, sur financement FAFA, est en fin de contrat sans qu'aucune disposition de renouvellement ne soit prise par la CCIB. Les deux autres accords d'exécution avec la CCIB sont également à leur terme. Il serait intéressant de relancer les échanges avec la CCIB pour analyser les recommandations de la mission d'audit des partenaires. Il s'avère nécessaire pour le partenaire de recruter un comptable pour une future collaboration.

La difficulté qu'éprouvent les initiatives privées de transformation de produits à trouver des fournisseurs d'équipements adaptés dans la sous région limitent fortement le développement de ce secteur d'activité. Le fonctionnement des MIP en transformation maraîchère a été pénalisé par ce fait. Dans le domaine de la transformation du riz, la mise en place d'un nouveau bureau au CRR devrait permettre de relancer les activités de la rizerie de Manonkpon et des unités mobiles pour pouvoir travailler sur la qualité du riz transformé (calibrage, emballages, etc.).

Le renforcement des capacités des agents des mairies pour la culture de collecte des données, de planification de la gestion des équipements et infrastructures doit être poursuivi sous forme d'un suivi rapproché et assidu de l'équipe FAFA MC et de la Chambre d'Agriculture (partenaire opérationnel) pour assurer une bonne qualité de mise en œuvre de cet outil. L'importance de la mobilisation des bénéficiaires (cas des groupements et associations) autour de leurs projets, le respect des procédures de passation des marchés doivent être appuyés par FAFA MC pour assurer que les infrastructures réalisées puissent être rentabilisées et permettre de renforcer un développement économique local.

3.3.4 Risques et hypothèses

Les capacités des partenaires doivent être davantage renforcées par des appuis spécifiques bien adaptés en fonction des problématiques pour accélérer l'obtention de résultats probants permettant d'atteindre l'objectif de FAFA MC. Aussi une attention particulière doit être portée sur le contrôle et le suivi des fonds publics afin d'amener les partenaires à se conformer aux procédures administratives, financières et comptables, notamment dans le cadre des MIP et des IC.

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Insuffisance des partenaires à se conformer aux procédures administratives, financières et comptables, notamment dans le cadre des MIP et des IC	Elevé	Suspension ou arrêt d'un certain nombre d'actions du Plan d'Action Stratégique	Elevé	D

NB : A : risque acceptable, B : assurer le suivi du risque, C : réduire le risque, D : réduire le risque

Les mesures d'atténuation déjà prise par rapport à ce risque sont :

- MIP: le recrutement d'un prestataire de service dont l'activité exclusive consiste (depuis décembre 2011) à appuyer les porteurs de microprojets à bien comprendre les procédures administratives, financières et comptables qui leur incombent dans la bonne conduite de leur activité et à les accompagner dans le respect de ces procédures
- IC: FAFA MC et la FAIA se sont mis d'accord sur l'implication du futur Assistant technique national FAIA, qui sera basé dans la région et responsabilisé pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage des communes pour que celui-ci appuie FAFA MC dans l'appui aux Mairies pour le respect des procédures administratives, financières et comptables dans le cadre des accords d'exécution signés avec elles.

3.3.5 Critères de qualité

Critère	Score	Commentaires
Efficacité	B	La dynamique du R1 a atteint sa phase de croisière à travers les MIP et les Accords d'exécution,
Efficienc	C	L'essentiel des activités a été assuré par les partenaires, cependant la crise institutionnelle du CRR et la difficulté pour la CCIB de s'approprier des principes du partenariat ont limités l'atteinte des résultats. Le suivi évaluation des activités et surtout des microprojets a été assuré par FAFA MC compte tenu des résultats insatisfaisants obtenus l'année précédent (faible taux d'exécution technique et financière).
Durabilité	C	La question de la durabilité est au centre des préoccupations de FAFA MC, en effet il est fondamental que les différentes actions menés dans le cadre de FAFA MC perdurent après le départ de la Facilité. Pour ce critère, tous les partenaires ne sont pas au même niveau : la CCIB représente en effet un grand déficit en termes de durabilité.

NB : A = très satisfaisant, B = satisfaisant, C = problèmes, D = sérieux problèmes

3.3.6 Exécution budgétaire

Le rapport financier se trouve en annexe n°3.

Elément	Activités composante 1 (€)					Activités composante 1 (millier francs cfa)				
	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011
Prévision	19 410	120 300	138 760	150 340	428 810	12 732	78 912	91 021	98 617	281 281
Réalisation	8 778	96 565	142 950	209 475	457 767	5 758	63 342	93 769	137 407	300 275
Taux d'exécution	45%	80%	103%	139%	107%	45%	80%	103%	139%	107%

Les prévisions budgétaires (428 810€) courant année 2011 pour la composante 1 ont été réalisées à 107%, avec une progression positive tout au long de l'avancement de l'année. Le taux de Q4, qui a largement contribué au dépassement des 100%, se justifie par la mise en place de 100%, plutôt que 75%, des fonds pour les projets d'investissements communaux.

Toutefois les partenaires doivent toujours porter une attention aux instruments et procédures mises en place par la facilité afin de maintenir un bon niveau du taux de consommation.

3.3.7 Leçons apprises et recommandations

Recommandations	Sour ce	Qui	Deadline
Accentuer les mises en relation systématiques entre les producteurs et les commerçants (bénéficiaires ou non de MIP)	3.3.3	FAFA MC et guichet MIP	Permanent
Réaliser une analyse de la chaîne des valeurs ajoutées sur la filière riz, à partir des chiffres détaillés collectés. Aboutir à une discussion de filière sur la formation du prix du riz.	3.3.3	FAFA MC, CRR, ESOP, porteurs de MIP riz	Mars 2012
Mettre en place et animer un système d'information commerciale	3.3.3	CRR et CRM	Mars 2012

Les leçons apprises sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Les mises en relation opérationnelles et concrètes sont toujours pertinentes et porteuses d'améliorations commerciales	Producteurs et commerçants	Poursuivre les mises en relation. Capitaliser les conditions de succès et d'échecs dans une note spécifique
La disponibilité des fournisseurs d'équipements est indispensable pour la mise en œuvre des microprojets	Opérateurs privés	Répertorier ces acteurs dans la sous région avec leurs contacts

3.4 Résultat 2 : Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation, pour une production durable et respectueuse de l'environnement

3.4.1 Indicateurs

Indicateurs	Baseline 01/01/10	Valeur cible fin 2011	Résultats Année 2011	Progrès année 2011	Commentaires	
N° 10 : Taux d'accroissement des productions agricoles maraichères et rizicoles	Nombre d'exploitants riz: 3 437	Accroissement de 10%	Nombre riziculteurs : 3 222		Le nombre de riziculteurs et maraichers sont obtenus de la base de données des riziculteurs et maraichers du Mono et Couffo (recensement de mai 2011 CRR MC et août 2011 CRM MC)	
	Nombre d'exploitants maraichers: 21 140		Nombre de maraichers : 5 406			
	<u>tous riziculteurs et maraichers confondus; chiffres issus des études sur les diagnostics menées avec SOFRECO/GOLF en 2009</u>		<u>riziculteurs et maraichers du CRR et CRM</u>			
	Productions riz: 1 717 T		Production riz : 4 278 T			+150%
	Tomate: 29 260		Tomate : 10 529 T			-64%
	Oignon: 4 691		Oignon : 4 989,5 T			+6%
	Piment: 1 429		Piment : 2 422 T			+69%
	Crinrin et Grande Morelle : 2003		Grande morelle : 4 892 T Crinrin : 2 291 T			+202% +20%
	Chou: 600 Gombo: 4 544		Chou : 394 T Gombo : 4 886 T			-34% +24%
			Favorisée par la bonne pluviométrie et l'appui technique			
			Culture à exploiter tant que le marché existe et est bon			
			Reprise timide de cette culture en remplacement des oignons sensibles à l'antracnose			

N° 11 : Taux d'accroissement des rendements	Rendement riz : 2, 5 T/ha Tomate : 6 T/ha Oignon : 20 T/ha Piment : 0,5 T/ha Grande morelle : 3 T/ha Crincrin : 1,6 T/ha	Accroissement de 10%	Riz (MIP) : 3,443T/ha Riz (Autres) : 2,302 T/ha Oignon : 22,176 T/ ha Piment : 2,7 T/ha Grande morelle : 21,268 T/ha Crincrin : 7,536 T/ha Chou : 32,796 T/ha	+66% -67% +152% +154% +1278% +415% -11%	C'est une année où la pluviométrie a été clémente et régulière ce qui a limité les risques d'inondations. L'accompagnement de FAFA MC sur le plan du renforcement des capacités techniques du CRM a permis une meilleure maîtrise des itinéraires techniques.
N° 12 : Augmentation de la productivité annuelle des unités de transformation	Capacité actuelle des unités de décortiquage: 1,8 T/J Volume transformé 2009: 700 T de paddy (abstraite des transformations individuelles restées méconnues)	Accroissement de 35 %	ESOP : 10,5 T/J CRR : 4,625 T/J Volume transformé en 2011 : ESOP : 230 T CRR : 68 T Groupement Wodou : 31 T Autres : 246 T	+483% +157%	Financement d'une décortiqueuse à l'ESOP (MIP FAFA MC), alors que celle du CRR est celle qui existait avant FAFA MC
N° 13 : Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués et aux besoins des consommateurs	67 Tonnes soit 3% (cas d'ESOP uniquement) Taux de brisure: 40 % 2% pour les produits maraichers	Augmentation de 10 % pour le riz de 3 % pour le maraichage	Riz ESOP de qualité: 44,8 T Riz ESOP cassé : 36,4 T Taux de brisure : 40% Riz Groupement Wodou blanc mélangé : 19,9 T Riz CRR blanc mélangé : 4,2 T Au total 105,4 T dont 44,8 T de qualité soit 42,53% Maraîchage CRM MC : 531,208 T	+42,53% pour le riz	Seule l'ESOP Lalo reste dans cette démarche de qualité. Les actions du CRR n'ont pas encore abondé dans cette démarche de qualité. Beaucoup d'autres ventes n'ont pas été citées. Il s'agit notamment des ventes individuelles et des MIP de riz blanc La quantité de légume vendue est celle constatée chez les maraîchers accompagnés.
N° 14 : Réduction des coûts de production du riz et des principaux produits maraichers	Coût de production riz paddy: 209 fcfa/kg Tomate: 255 fcfa/kg Piment: 220 fcfa/kg Oignon: 70 fcfa/kg crincrin: 115 fcfa/kg Grande morelle: 95 fcfa/kg Chou 135 fcfa/kg Gombo: 60 fcfa/kg	Baisse de 10	Coût de production paddy : 171,6 fcfa/kg Tomate : 99 fcfa/kg Piment : 124,5 fcfa/kg Oignon : 74 fcfa/kg Crincrin : 100 fcfa/kg Grande morelle : 30,6 fcfa/kg Chou : 37,1 fcfa/kg Gombo : 139,4 fcfa	Baisse de 18% Baisse de 61% Baisse de 43% Augmentation de 0,2% Baisse de 13% Baisse de 68% Baisse de 72% Augmentation de 132 %	

N° 15 : Participation des femmes dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faitières	Les femmes au niveau des faitières représentent 5% dans les organes de direction, tandis qu'au niveau des groupements à la base, ce taux est de 15%	+7	Groupement Mizé : 66% Groupement Wodou : 66% Groupement Doulagnon : 66% CRM MC : 0% CRR MC : 8% URP MC : 8%	+1220% +1220% +1220% +20% +20%	Au niveau des faitières, la représentation des femmes n'est pas encore significative. Il faudra attendre le renouvellement des instances
N° 16 : Accès foncier pour les femmes	Accès des femmes à la terre est 33%	+5	L'accès femmes à la terre est 15,03%	-54%	Cet indicateur est mesuré sur l'échantillon de riziculteurs et maraîchers accompagnés par les faitières en partenariat avec FAFA MC. Il fera l'objet d'amélioration au cours l'année 2012
N° 17 : Utilisation de pesticides sur les légumes	100 % des producteurs pulvérisent 1 fois par semaine des pesticides sur les cultures Inexistence des bio-pesticides dans le Mono Couffo	-15	73,33% des maraîchers pulvérisent au moins une fois leurs cultures de pesticides Existence et utilisation des bio-pesticides dans le Mono Couffo ; volume 12, 59% et coût : 10,2% des pesticides chimiques	-27%	Cet indicateur renseigne sur le pourcentage de producteurs qui utilisent des pesticides. Mais aucune spéculation maraîchère n'exige de pesticides chaque semaine jusqu'à la fin. Ce résultat est l'effet des résultats de la Gestion Intégrée des Nuisibles (accords IITA-CRM MC)

3.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1- Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, définition des rôles, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité		X			
2- Renforcement de la capacité de gestion de la productivité et compétitivité au sein des groupements de producteurs et de leurs filières		X			
3- Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux			X		
4 - Renforcement des capacités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage		X			
5- Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale des investissements publics dans la compétitivité des filières	X				
6 - Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit, fonds de microprojets, et appui-conseil à l'autofinancement des structures			X		
7- Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche		X			

NB : A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

Les activités menées au cours de l'année 2011 dans cette composante ont permis de consolider les bases établies au cours de l'année 2010 et d'avoir des résultats qui rapprochent progressivement de l'objectif spécifique du projet. Ainsi des pôles de compétitivité des systèmes de production permettant d'accroître les rendements de productions et d'obtenir des produits sains de bonne qualité sont en chantier :

- Le suivi du fonctionnement du guichet MIP, malgré les difficultés de gestion par le partenaire, a permis d'accroître les rendements des producteurs bénéficiaires des fonds MIP (cf 3.4.1). Les capacités techniques de 20 producteurs ont ainsi été améliorées, avec une modernisation des équipements des exploitations (aménagement des sites, acquisition d'équipements de production,...).
- Le suivi de l'activité de contrôle de l'utilisation des pesticides sur les produits maraîchers a permis un taux de réduction de 12% des pesticides.
- Le suivi de l'activité de micro-irrigation a permis de produire des

références dans ce domaine pour lequel le Bénin a peu de données. La production totale obtenue est de 18 104 kg, soit un rendement moyen de 13 543 kg pour un coût de production moyen de 82,3 Fcfa/kg avec une marge nette moyenne de 40,2 Fcfa/kg. Le revenu issu de ces cultures est généralement réinvesti dans l'exploitation (intrants, main d'œuvre) et en particulier dans les prélèvements familiaux comme l'alimentation et le logement.

- Le suivi du réseau de semenciers a révélé 26,8 T de semences riz produites dont 17,8 T qui ont été vendues à la SONAPRA et 9 T à l'ESOP Ouémé-Plateau pour un montant total de 9 380 000 Fcfa.
- Les résultats des essais moustiquaires sur le chou conduits par le CRM sont satisfaisants. En effet, la technique de la moustiquaire donne de meilleurs résultats que la pratique paysanne habituelle. Elle a permis d'augmenter le rendement de 37%, d'améliorer la qualité du produit permettant un accroissement du prix de vente de 10% et de presque doubler les bénéfices (bénéfices moyens + 88%). L'utilisation des moustiquaires a été pertinente pour les pépinières de piment et tomate, celles-ci ayant permis de protéger les plants et de doubler les superficies repiquées par rapport aux témoins détruits par les ravageurs.
- La mise en œuvre des investissements communaux d'appui à la promotion des filières riz et maraîchage avec la maîtrise d'ouvrage des Communes a abouti à l'organisation de 3 sessions du comité d'Etude et de Validation (CEV). Sur les 37 dossiers étudiés par le CEV, 20 ont été retenus pour le financement, ce qui reflète d'un assez bon niveau de préparation des dossiers et d'un assez bon respect du processus. Sur les 12 communes du Mono-Couffo, 11 ont déjà eu un accord d'attribution de financement. 70% de ces projets ont déjà reçu le financement de FAFA MC et les réalisations sont en cours. Il s'agit notamment des infrastructures marchandes ou de stockage et conservation des produits maraîchers et du riz, et des aménagements de bas-fonds et pistes rurales pour désenclaver les zones de forte production.
- Le financement direct sur fonds PIP de la construction de hangars de commercialisation du crinrin au profit des producteurs et productrices de cette spéculacion dans le village Hatémey (commune d'Aplahoué) où le chiffre d'affaire avoisine les 18 millions par an. Ce marché créé de fait par la confrontation entre l'offre assez importante des producteurs de crinrin du village et la demande manifeste en toute période des grossistes venant des grandes villes, vient ainsi de bénéficier de ces premières infrastructures à la satisfaction de tous les acteurs bénéficiaires. Il est utile de rappeler que le point de départ de

ce marché qui prospère est la mise en relation des producteurs avec les grossistes réalisée par la FAFA MC en 2010....

Ces résultats obtenus permettent l'amélioration de la productivité et du revenu au niveau des unités de production impactées par le projet, l'amélioration des recettes des Communes et la promotion de l'économie locale.

Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

Le dysfonctionnement intervenu au niveau du guichet MIP URP a affecté négativement la mise en œuvre de cette activité dans le temps Aussi, la mise en œuvre des recommandations de différentes évaluations a permis à FAFA MC de réorienter la gestion des guichets MIP en la confiant au prestataire Louvain-Développement tout en fixant des obligations de résultats quantitatifs et qualitatifs.

La faible capacité en maîtrise d'ouvrage de certains promoteurs de MIP, limite la bonne gestion des subventions que leur accorde la FAFA MC dans le cadre de la mise en œuvre de leur MIP. Ceci reste un point d'attention constant à porter pour une bonne mise en place des MIP.

L'amélioration et l'allègement des outils d'opérationnalisation des instruments de la facilitation notamment les MIP et les IC, le renforcement du suivi permanent sur le terrain, la redistribution des charges de travail entre les membres de l'équipe de facilitation, ont été les éléments de réussite pour l'obtention des résultats attendus.

La prompt réaction de la FAFA MC aux difficultés de commercialisation du crinrin dans le village de Hatémey de la commune d'Aplahoué a été fortement appréciée par les populations. Les infrastructures sont en cours de finition.

Le conflit institutionnel au niveau d'un partenaire clé (CRR) a porté une forte influence négative sur la mise en œuvre des activités avec ce partenaire et a eu des impacts négatifs au niveau du climat de travail avec les autres partenaires. Les accords d'exécution sont suspendus avec ce partenaire en attendant le retour à la normale.

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Faible capacité de gestion et de suivi des activités des partenaires et de maîtrise d'ouvrage par les bénéficiaires MIP.	Elevé	Non consolidation des activités	Elevé	D
Conflit d'intérêt et de leadership entre les partenaires OPA	Elevé	Paralysie de certaines activités	Elevé	D

NB : A : risque acceptable, B : assurer le suivi du risque, C : réduire le risque, D : réduire le risque

Mesures d'atténuation

- MIP: les mesures ont été déjà prises avec le recrutement d'un prestataire de service dont l'activité exclusive consiste (depuis décembre 2011) à appuyer les porteurs de microprojets à bien comprendre les procédures administratives, financières et comptables qui leur incombent dans la bonne conduite de leur activité et à les accompagner dans le respect de ces procédures
- le conflit de leadership au CRR a été réglé; les répercussions se sont fait sentir au travers des 3 accords d'exécution avec Fafa MC: taux de résultats faibles; pour atténuer les conflits d'intérêts entre les partenaires, Fafa continue à organiser des rencontres avec eux pour améliorer les relations de complémentarités dans leurs interventions avec des bénéficiaires communs

3.4.5 Critères de qualité

Critère	Score	Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
Efficacité	B	
Efficience	C	L'approche Facilité nécessite un apprentissage des partenaires pour lesquels il faut reprendre parfois les mêmes activités pour lesquelles les ressources avaient été mobilisées.
Durabilité	C	Organisation par la Fafa MC de 2 ateliers sur les actions de durabilités et la stratégie de mise en œuvre avec tous ses partenaires clé. Il est prévu pour Q1 2012 l'atelier de consolidation des stratégies retenues par chaque partenaire et leur mise en œuvre

NB : A = très satisfaisant, B = satisfaisant, C = problèmes, D = sérieux problèmes

3.4.6 Exécution budgétaire

Le rapport financier se trouve en annexe n°3.

Elément	Activités composante 2 (€)					Activités composante 2 (millier francs cfa)				
	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011
Prévision	25 340	77 380	101 520	90 490	294 730	16 622	50 758	66 593	59 358	193 330
Réalisation	9 653	154 895	129 533	116 327	410 408	6 332	101 604	84 968	76 305	269 210
Taux d'exécution	38%	200%	128%	129%	139%	38%	200%	128%	129%	139%

Au cours de l'année 2011, les réalisations financières de la composante 2 s'élèvent à 410 408 € pour un taux d'exécution de 139 % par rapport à la prévision initiale qui était de 294 730 €. Le fort taux observé se justifie par :

- 1- Le paiement de fonds à l'INRAB suite à un avenant
- 2- La prise en charge directe par FAFA MC de certaines formations
- 3- La mise en place à 100% du financement des projets validés au CEV.

3.4.7 Leçons apprises et recommandations

Les recommandations sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous :

Recommandations	Source	Qui	Deadline
Renforcer les capacités des partenaires en maîtrise d'ouvrage pour une meilleure gestion des accords d'exécution	3.4.2	FAFA MC	Permanent
Renforcer le suivi des activités des partenaires dans le cadre de la gestion des accords d'exécution, et des contrats de service avec d'autres prestataires	3.4.2	FAFA MC	Permanent
Initier avec les partenaires une réflexion sur les actions de pérennisations des activités après la FAFA MC	3.4.2	Partenaires	2012

Les leçons apprises sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Les activités de recherches actions menées ont montré la complexité des liens entre acteurs producteurs, chercheurs et bailleurs, le peu de résultats concrets obtenus; les évaluations des accords d'exécution montreront s'il est permis de dégager des perspectives pour la suite de l'intervention	Partenaires et Instituts de recherches	Identifier et mettre en œuvre de nouvelles orientations
L'articulation effective entre les PTF (p.e FAFA MC et PAFIRIZ) a permis d'éviter les doubles financements au niveau d'un même partenaire	Promoteurs MIP et IC	Mise en place d'une base de données commune entre PTF

3.5 Résultat 3 : Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau régional et des instruments méthodologiques validés

3.5.1 Indicateurs

Indicateurs	Baseline	Valeur cible 2011	Progrès année 2011	Commentaires
N° 18 : Fonctionnalité de la Plate Forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage (PTAFRM)	Plate forme mise en place et fonctionne à 57 %	Meilleur fonctionnement vers 85%	20 %	Tenue de trois Plateformes restreintes en 2011 pour la mission annuelle de suivi évaluation, pour la validation des dernières fiches d'activité et pour le travail sur la pérennisation des acquis et la dégressivité de l'appui de FAFA MC.
L'annexe 6 récapitule le nouvel Indicateur de renforcement des capacités des 6 Partenaires de FAFA MC et son évolution entre le début de l'intervention et fin 2011				

3.5.2 Bilan des activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	A	B	C	D	
1 - Appui à la mise en place d'une structure régionale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion			x		La Plateforme fonctionne pour les moments clés. Les Plateformes Filières ne se tiennent qu'à la demande des PTFs des OP Filières Le cadre régional de concertation des acteurs filières du Mono-Couffo n'est pas encore en place
2 - Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	x				Le Suivi-Evaluation FAFA MC - Partenaires qui est maintenant bien opérationnel a permis de collecter beaucoup de données opérationnelles sur les indicateurs.

NB : A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Lien entre les activités et le résultat

Depuis la relecture du Résultat 3 de FAFA MC et la passation effective d'une partie des activités à l'AIMAEP, ce résultat se concentre sur deux activités: la concertation et le suivi-évaluation.

Concertation

La Plateforme Technique d'Appui aux filières riz et maraîchage (PTAFRM) créée par FAFA MC s'est fortement impliquée la première année (2009) pour accompagner le diagnostic participatif initial puis le Plan d'Action Stratégique. En 2010, des réunions du groupe restreint se sont tenues, pour valider les étapes importantes de FAFA MC telles que la validation des Manuels de Gestion des Accords d'exécution et des microprojets ainsi que la validation de nouvelles fiches d'activités avec les Partenaires.

En 2011, le comité restreint de la plateforme s'est réuni pour trois moments clés de la Facilité :

- 1 Participation à la mission annuelle de suivi évaluation effectuée par SOFRECO,
- 2 Validation des dernières fiches d'activité mises en place au profit de l'URP (activités CEF et CDG OP),
- 3 Travail sur la pérennisation des acquis et la dégressivité de l'appui de FAFA MC.

Suivi-évaluation

Après avoir beaucoup travaillé à la mise en place de son système de suivi-évaluation depuis 2009 (relecture du cadre logique, des indicateurs, ligne de base, manuel de suivi-évaluation, indicateurs dans les fiches d'activité avec les partenaires et dans les microprojets, formation des points focaux des partenaires ...), l'année 2011 a été la concrétisation et l'opérationnalisation de ce système. Aussi, chaque acteur des trois instruments d'intervention de FAFA MC (AE, IC et MIP) a apporté sa contribution au système en capitalisant les données de l'année.

A la base, les bénéficiaires sont équipés de simples cahiers de suivi dans lesquels ils notent toutes les informations relatives aux charges et produits engendrés par l'action sous financement FAFA MC. Les bénéficiaires sont formés au préalable puis suivis par FAFA MC, chacun de ses partenaires étant responsables des actions (CRM, CRR et URP en première ligne).

Les structures partenaires ont collecté les données de chaque bénéficiaire suivi, puis capitalisé dans des bases de données très simples mais suffisamment exhaustives pour en extraire les données clés de rentabilité, d'effet et d'impact.

L'équipe de FAFA MC est mobilisée en appui à chaque niveau pour former, appuyer, suivre, contrôler et capitaliser le tout.

Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence :

La culture du suivi évaluation est un processus long qui demande beaucoup d'investissement en temps de formation, appui, suivi et contrôle. Les bénéficiaires et partenaires n'ont pas souvent cette habitude qui consiste à la base à capitaliser toute information qui se réfère à l'activité mise en place. Aussi, ce n'est qu'après avoir restitué les données que chaque acteur se rend compte de l'intérêt du suivi évaluation pour mesurer notamment les bénéfices de l'action. Ce « déclic » a été très perceptible au niveau de CRM qui a été appuyée par FAFA MC pour faire un recensement général des maraîchers et mettre en place une simple base de données (sur Excel) permettant à cette structure de maîtriser les données clés de la filière maraîchère dans le Mono Couffo. Autant la mise en place a dû demander un fort investissement de la part de l'équipe de Facilitation, autant lors de la publication des premiers résultats le CRM s'est beaucoup investi dans la maîtrise de ce nouvel outil.

Au niveau des bénéficiaires de base, l'effet est souvent assez surprenant lorsque les producteurs parviennent eux même à calculer leurs résultats de campagne et à comprendre les composantes des résultats qu'ils ont eu (en positif ou négatif).

Dynamique « Harmo » :

Les concertations entre partenaires dans le même domaine d'intervention existent mais le plus souvent à la seule initiative des PTFs. Une matrice régionale (et nationale) de suivi des investissements soutenus par les différents PTF est renseignée périodiquement. Cet outil permet à la fois d'éviter les doublons et de créer des synergies. La Facilité participe aux comités d'attribution des microprojets d'autres projets (PAFIRIZ, PACER), et aux comités de pilotage (Protos) ; ceci est aussi réciproque. Un travail de concertation est développé spécifiquement avec le PAPDC sur les IC mis en place par FAFA MC.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Inexistence de concertation entre partenaires filières et de dynamisme dans la mise en place du cadre de concertation général	Elevé	Les actions des partenaires continuent à se mener sans coordination avec risques de mauvaise répartition des efforts et risques de doublons	Elevé	D

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Insuffisance de culture du suivi évaluation pour permettre une maîtrise des données et des analyses conjointes des résultats à chaque maillon de la chaîne de suivi évaluation.	Moyen	Les données statistiques fiables pour le suivi et l'évaluation restent difficiles à obtenir	Elevé	C

NB : A : risque acceptable, B : assurer le suivi du risque, C : réduire le risque, D : réduire le risque

Mesures d'atténuation

- FAFA continue à appuyer le CeRPA MC dans l'installation du premier cadre de concertation des partenaires des 4 filières prioritaires du Mono-Couffo mais ne peut se substituer à lui; FAFA continue à organiser des rencontres avec ses partenaires pour améliorer les relations entre eux et leurs complémentarités dans leurs interventions avec des bénéficiaires communs
- L'insuffisance de culture SE devient un risque faible vu le système de collecte de données instauré par FAFA MC auprès des bénéficiaires et des bases de données au niveau des OP filières; cependant reste à savoir comment va s'établir le lien entre ces statistiques et le SE MAEP ⇒ CeRPA ⇒ CeCPA puisque FAFA MC, avec l'arrivée d'AIMAEP, n'est plus en charge d'appuyer la structure déconcentrée du MAEP

3.5.5 Critères de qualité

Critère	Score	Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
Efficacité	B	même si le R3 FAFA MC s'est redimensionné sur le niveau régional et sur son propre suivi-évaluation, les concertations surtout en vue de connaître les différentes interventions auprès de chaque partenaire FAFA MC doivent être améliorées; il en est de même concernant le suivi-évaluation; il faudra être très attentif aux capacités FAFA MC de suivi des activités quand leur volume va croître sur le terrain (surtout les microprojets et les investissements communaux)
Efficiences	X	l'appui à la mise en place d'un cadre régional de politique de promotion des filières efficace n'est pas mesurable en comparant les avancées techniques et les investissements financiers correspondants

Critère	Score	Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
Durabilité	C	le suivi-évaluation FAFA MC ne doit pas être durable mais doit s'intégrer dans le suivi-évaluation du MAEP; la durabilité des plateformes de concertation filières doit être discutée au-delà de la compétence FAFA MC; la durabilité du cadre régionale de concertation filières (CeRPA MC) n'est pas assurée

NB : A = très satisfaisant, B = satisfaisant, C = problèmes, D = sérieux problèmes

3.5.6 Exécution budgétaire

Le rapport financier se trouve en annexe n°3.

Elément	Activités composante 3 (€)					Activités composante 3 (millier francs cfa)				
	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011	Q1	Q2	Q3	Q4	T 2011
Prévision	45 670	45 670	41 630	45 670	178 640	29 958	29 958	27 307	29 958	117 180
Réalisation	43 519	45 642	43 346	40 081	172 588	28 547	29 939	28 433	26 291	113 210
Taux d'exécution	95%	100%	104%	87%	97%	95%	100%	104%	87%	97%

Cette composante a connu une exécution du budget à 97% par rapport à une prévision de 178 640 €. Elle est essentiellement composée des charges d'assistance technique (coresponsable), d'appui aux différentes plateformes (plateforme FAFA MC, cadre de concertation CeRPA MC, plateformes filières) et des activités de suivi évaluation.

3.5.7 Leçons apprises et recommandations

Les recommandations sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous :

Recommandation	Source	Qui	Deadline
Mettre en place un système pour produire via ses partenaires des informations claires, précises et simples au cours de l'année N pour arriver à renseigner les indicateurs d'activités et de résultats en fin de période	3.5.3	FAFA MC	31/12/2012
Renforcer les capacités des partenaires en planification et suivi-évaluation des activités	3.4.2	Partenaires	Permanent

4 Thèmes transversaux

OS Intégration « genre » et « environnement »

La recherche action genre conduite par l'Ambassade de Belgique a suscité beaucoup d'intérêt au niveau des structures partenaires et même des bénéficiaires de l'intervention. L'intégration du genre se poursuivra avec le comité de suivi de la recherche action genre et devra aborder la problématique de l'accès des femmes au foncier qui est la principale ressource d'exploitation agricole. Il sera également question d'impliquer aussi les mairies avec les activités d'appui à l'aménagement du territoire surtout pour les actions de plaidoyer.

De manière opérationnelle, les différents outils d'intervention de FAFA MC prennent en considération l'aspect genre et la protection de l'environnement. Cela se décline par des actions et des indicateurs spécifiques au niveau de chaque MIP, dossier de projet d'IC, et dans les Accords d'Exécution. Pour l'environnement, il y a 3 Accords d'Exécution qui portent spécifiquement sur la protection de l'environnement : utilisation de moustiquaires sur le maraichage pour réduire les insecticides, gestion intégrée des nuisibles en maraichage, suivi et réglementation de l'utilisation des pesticides.

R1 Intégration « genre » et « environnement » :

L'intégration du genre s'est notamment réalisé à travers la recherche action, avec la mise en place du comité de suivi recherche action genre et la mise en œuvre des 3 chronogrammes d'activités. Le recrutement d'une consultante en appui au point focal genre a permis d'intégrer le genre au niveau des instruments d'intervention (MIP, IC, AE). Les points focaux des structures partenaires de la FAFA ont été impliqués dans la recherche action à travers leur participation aux différentes formations prévues pendant les 3 phases du cycle d'apprentissage. Les fiches d'activités objet des accords d'exécution ont été révisées et le rapportage prend en compte les recommandations sur la prise en compte du genre pour chaque partenaire de FAFA.

R2 Intégration « genre » et « environnement » :

Un accent particulier est mis sur ces deux aspects transversaux dans les fiches d'activités des partenaires. Quelques résultats de la prise en compte peuvent être énumérés :

- Le facteur genre a été pris en compte lors le recrutement des conseillers CEF et Cdg-OP dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives au conseil de gestion des OP (Cdg-OP) et au conseil à l'exploitation familiale (CEF), objet de deux accords entre

l'URP et la FAFA MC.

- La prise en compte du genre pour le choix des OP, les agriculteurs de référence (AR) et les groupes focaux de contact (GFC) dans le cadre de la mise en œuvre du Cdg-OP et le CEF par l'URP.
- L'implication des partenaires de la FAFA MC dans la mise en œuvre de la recherche-action genre.
- L'activité 233 sur le contrôle de l'utilisation des pesticides, objet de l'accord d'exécution entre la DRC/CeRPA et la FAFA MC, l'activité 249 sur la lutte intégrée et l'utilisation des bio-pesticides (12%) objets d'accord d'exécution entre le CRM et la FAFA MC mis en œuvre par l'IITA, l'activité 245 sur l'utilisation de filets de protection anti-insectes sur le maraichage mis en œuvre par l'INRAB/CIRAD font partie des actions qui permettent de réduire sensiblement les taux de pollution des nappes et l'intoxication alimentaire. Les analyses labo sont en cours pour évaluer le taux de résidus de pesticides présents dans quelques produits maraîchères.

5 Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de FAFA MC sont les acteurs économiques individuels ou organisés des filières au niveau régional :

- Les producteurs et productrices de riz et de maraîchage
- Les transformateurs et transformatrices de riz et de produits maraîchers
- Les opérateurs privés de l'amont et de la commercialisation

Les partenaires stratégiques sont :

- CCIB, CeRPA, CIA, CRM, CRR, URP, Communes.

	Changements positifs ou négatifs	Implication dans décision	Prise en compte attente et besoins	Autres éléments de satisfaction
Bénéficiaires directs	Des changements positifs sont déjà notés : augmentation de la quantité de riz et produits maraîchers sur les marchés, amélioration des marges nettes, signature d'accords de partenariat entre acteurs, etc; Trop longue attente de certains bénéficiaires ayant introduit des demandes de financement et risque de découragement	Les bénéficiaires directs sont représentés dans le Comité d'Etude et de Validation des Microprojets	Vingt huit (28) MIP financés dont 9 en transformation et commercialisation et 19 en production de riz et maraichage	FAFA MC a permis à la plupart des bénéficiaires de commencer par collecter des données économiques et agronomiques relatives à leurs exploitations, de calculer les résultats pour prendre des décisions dans la gestion de leurs activités
Partenaires stratégiques	Positif: beaucoup de sollicitation par FAFA MC donc beaucoup d'implication <ul style="list-style-type: none"> - meilleure articulation entre les partenaires - sensibilisation des Mairies aux investissements agricoles Négatifs : <ul style="list-style-type: none"> - pas de différence avec un projet "classique" - pas suffisamment d'actions concrètes 	Oui à travers le Comité Restreint de la Plateforme	Les attentes financières trop importantes des partenaires ne sont pas prises en compte (contraire à l'approche)	FAFA MC est considéré comme approche innovante

	Changements positifs ou négatifs	Implication dans décision	Prise en compte attente et besoins	Autres éléments de satisfaction
	pour la pérennisation des activités après FAFA MC			

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Recommandations des SMCL 2011	suivi par FAFA MC
Grand Popo, 9 et 10 février 2011	
accorder une attention particulière à l'approche Genre, notamment à travers le Plan d'Action Genre dont la recherche action en cours est commanditée par la Direction de la Coopération au Développement (Coopération belge)	FAFA MC a participé activement et a conduit la Recherche Action Genre dans le Mono-Couffo; son équipe a désormais une attention soutenue pour la question Genre dans ses interventions
désigner/nommer un assistant au régisseur au niveau du projet pour accompagner ce dernier dans les tâches relatives à la gestion et au suivi de crédit mis à la disposition du projet au titre de la contre partie béninoise	réalisé en la personne de l'AG FAFA MC
inviter à l'avenir les structures centrales à désigner en leur sein leurs représentants devant siéger aux sessions de la SMCL	réalisé: CCIB, CNA
améliorer le taux d'exécution financière en vue de susciter la tenue effective de la prochaine Commission Mixte de Coopération pour permettre l'élaboration d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération	taux d'exécution financière 2010 = 76 %
Procéder au réajustement des DTF de chacun des deux projets, et transmettre les nouvelles versions à la CTB au plus tard le 17 février 2011, en vue d'enclencher le processus d'échange de lettres devant aboutir au réajustement des Conventions Spécifiques des deux projets	réalisé
Réaliser la capitalisation des expériences de FAFA MC dans la promotion des filières agricoles	réalisé au travers du MAEP/AIMAEP
Cotonou 19 avril 2011	
Prendre en compte les décisions et recommandations formulées par les membres de la SMCL en vue de modifier le DTF	tous les points liés à l'avenant au DTF ont été exécutés
Lokossa 4 et 5 octobre 2011	
Les Responsables des différentes interventions de la coopération bénino-belge prêtent serment au même titre que les Régisseurs des projets, au regard de leur implication dans la gestion des deniers publics.	recommandation à mettre en œuvre par le MAEP et le MEF
Demander aux Partenaires de mobiliser leurs ressources propres en vue d'assurer la durabilité des actions entreprises	FAFA a organisé 2 rencontres sur les actions de durabilité par les Partenaires; les plans 2012 de pérennisation proposés par les Partenaires sont encore des ébauches
Assurer la nomination d'un régisseur unique des fonds de contrepartie nationale dans la perspective de l'approche programme envisagée	à l'endroit du MAEP et du MEF
Développer une meilleure synergie d'intervention entre tous les projets bénino-belges du secteur agricole à travers des invitations réciproques à des	UG de tous les projets: accompagnement du CeRPA MC pour mettre en place son cadre de

ateliers de réflexion stratégiques et opérationnelles portés par les structures centrales du MAEP ou les CeRPA	concertation, réunions trimestrielles entre les projets pour 2012; participation à des ateliers organisés par AIMAEP
Veiller à l'inscription et à la mise à disposition des fonds de la contrepartie nationale au titre de l'exercice budgétaire 2012	Participation à deux séances (Présidence et MAEP) pour connaître le budget national qui sera mis à la disposition de FAFA en 2012

Source PV des SMCL précédentes, *acteur*: FAFA MC ou autre acteur cité, *timing de décision*: d'une SMCL à l'autre

7 Annexes

7.1 Cadre Logique FAFA MC

N°	Indicateurs	INDICATEURS AU 31/08/13	Valeurs de référence : 2009	Valeur cible 2011	Valeur atteinte 31.12.2011
OBJECTIF SPECIFIQUE renforcer les capacités et l'articulation entre les acteurs en vue d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo					
3	Augmentation des <u>quantités</u> de riz et de produits maraîchers commercialisés par les producteurs du Mono et du Couffo	Augmentation de 50 % de la quantité de riz sur les marchés Augmentation de 30 % de la quantité de produits maraîchers sur les marchés	Quantité riz paddy mis sur le marché: 580 tonnes (79% de la production 1 359 T en 2008) Tomate: 29 260 T dont 20% de perte et 6,3% autoconsommée soit 21 359 T Piment: 1 430 T (6,5% de perte, 2,3% autoconsommation) soit 1 300 T Oignon: 4 692 T (3,8% de perte, autoconsommation: 1,3%): soit 4 457 T Gombo: 4 544 T (3,5% de perte, 3,7% en autoconsommation) soit 4 225 T Chou: 600 T (45% de perte, 1% autoconsommation) soit 390 T Grande morelle et crincri: 2 003 T (4% de perte, 16% d'autoconsommation) soit 1602 T	+10%	1084 tonnes de riz blanc mis sur le marché 61 532 tonnes (dont 531,208 tonnes pour les producteurs encadrés par l'intervention)
4	Augmentation des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Augmentation de 15 % des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Marge Acteurs riz Producteur de riz: 135 800 fca/ha en système irrigué. soit 31 fca/kg Pour les producteurs en non maîtrise de l'eau les marges nettes sont négatives. transformateur de riz: 46 fca/kg commerçant de riz: 68 fca/kg Marge acteurs maraîchers Producteur maraîcher: 69 fca/kg commerçant maraîcher: 102 fca/kg	+4%	Riziculteurs MIP système irrigué: 18,5 FCFA/kg Producteurs en non maîtrise de l'eau avec l'accord exécutif : - 47,5 FCFA/kg Transformateur riz: 140 FCFA/kg Producteurs maraîchers: 52,6 FCFA/kg Transformateur purée de tomate: 578 FCFA/kg Transformateur d'épices: 2762 FCFA/kg
5	Nombre de partenariats Etat-producteur-secteur privé	20 accords de partenariat public - producteur – privé exécutés dans le cadre de la FAFA	Pas d'accord formel entre public, producteur et opérateur privé. Les liens sont instables et à vue.	+5	15 contrats signés entre opérateurs privés et producteurs
RESULTAT 1 Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.					
6	Augmentation <u>des volumes en vente groupée ou négociée</u> de riz et de produits maraîchers mis sur le marché et augmentation du nombre de producteurs concernés par la vente groupée	Augmentation d'au moins 50 % du volume de riz mis sur le marché en vente groupée ou négociée Augmentation d'au moins 5 % du volume de maraîchage mis sur le marché en vente groupée ou négociée Au moins 35% du nombre de producteur de riz et 5% du nombre de producteurs de produits maraîchers participent à la vente groupée dans le Mono Couffo	Vente groupée de paddy: 155 T Nombre de producteurs concernés par la vente groupée: 300 producteurs de riz Pas de vente groupée par les producteurs maraîchers. La vente est individuelle.	+25% pour le riz +4% pour le maraîchage	Vente groupée de paddy: 247 T 100 kg du piment sec 'bec d'oiseau' très piquant vendue à CADES 2011

7	Nombre de nouveaux accords de partenariat noués entre opérateurs privés et producteurs (individuels et organisés).	Au moins 10 nouveaux accords de partenariat ont été noués entre opérateurs privés et producteurs	Pas d'accord formel entre producteur et opérateur privé. Les liens sont instables et à vue.	8 Accords	15 Contrats signés entre opérateurs privés (ESOP) et producteurs du riz noués
8	Evolution des prix des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles	Les prix des produits en vente groupée sont supérieurs d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle	Prix groupé: 150 fca Prix individuel: 125 fca pour le riz paddy Riz Blanc groupé: Pas de vente en groupée Riz blanc individuel: 340 fca CRR et 520 fca ESOP Prix au Kg en vente individuelle piment : 375 fca tomate 325 fca crinrin: 150 fca grande Morelle: 140 fca Gombo: 185 fca chou: 150 fca	+8%	Prix groupé: 140 ou 145 FCFA/kg pour le riz paddy Prix individuel: 150 FCFA/kg Prix de vente du semence de riz: 324 FCFA/kg Prix blanc groupé: 300 FCFA/kg Prix blanc individuel: 324-550 FCFA/kg Piment: 387 FCFA/ Tomate: 147 FCFA/kg Crinrin: 107 FCFA/kg Grande morelle: 53,4 FCFA/kg Gombo: 185 FCFA/kg Chou: 150 FCFA/kg
9	Evolution des bénéfices des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles.	100 % des producteurs qui pratiquent la vente groupée voient leurs bénéfices augmenter de 10 % par rapport à la vente individuelle	Marge producteurs riz en vente groupée: 31 fca/kg Marge producteurs riz en vente individuelle: 6f cfa Volume vendu en vente groupée riz: 155T Volume vendu en vente individuelle riz: 582 T Marge producteur maraîcher: 69 fca/kg	5 %	Marge nette: -36,3 FCFA/kg de riz paddy Marge nette: 196 FCFA/kg Marge nette: 26,6 FCFA/kg de riz paddy Volume vente groupée: 247 T Volume vente individuelle paddy: 21,5 T Marge producteur maraîcher: 52,6 FCFA/kg
RESULTAT 2 Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation					
10	Taux d'accroissement des productions agricoles maraîchères et rizicoles	35 % des exploitations agricoles touchées par la Facilité ont augmenté leur production de 15 %	Nombre d'exploitants riz: 3 437 Nombre d'exploitants maraîchers: 21 140 Productions riz: 1 717 T Tomate: 29 260 Oignon: 4 691 Piment: 1 429 Crinrin et Grande Morelle: 2 003 Chou: 600 Gombo: 4 544	+10%	Nombre riziculteurs: 3222 Nombre de maraîchers: 21140 Production riz: 4278 T Tomate: 10529 T Oignon: 4989,5 T Grande morelle: 4892 T Crinrin: 2291 T Chou: 394 T Gombo: 4886 T
11	Taux d'accroissement des rendements	Augmentation des rendements de plus de 15%	Rendement riz: 2, 5 T/ha Tomate: 6 T/ha Oignon: 20 T/ha Piment: 0,5 T/ha Grande morelle: 3 T/ha Crinrin: 1,6 T/ha Chou: 37 T/ha Gombo: 2,35 T/ha	+10%	Riz (MIP): 3,443 T/ha Riz (Autres): 2,302 T/ha Oignon: 22,176 T/ha Piment: 2,7 T/ha Grande morelle: 21,268 T/ha Crinrin: 7,536 T/ha Chou: 32,796 T/ha Gombo: 4,301 T/ha
12	Augmentation de la productivité annuelle des unités de transformation	Augmentation d'au moins 35 % du volume de riz transformé par an	Capacité actuelle des unités de décorticage: 1,8 T/J Volume transformé 2009: 700 T de paddy (abstraite des transformations individuelles restées méconnues)	+35%	ESOP: 10,5 T/J CRR: 4,625 T/J Volume transformé: ESOP: 230 T CRR: 68T Groupement Wodou: 31T Autres: 246 T

13	Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués et aux besoins des consommateurs	Augmentation d'au moins 30 % du volume de riz vendu sous appellation "qualité" Le taux de brisure maximum est de 20% Augmentation d'au moins 10 % des produits maraîchers sur le marché sont définis "qualité"	67 Tonnes soit 3% (cas d'ESOP uniquement) Taux de brisure: 40 % 2% pour les produits maraichers	+10% '+3%	Riz ESOP qualité: 44,815 T Riz ESOP cassé: 36,43 T Taux de brisure: 40% Riz groupement Wodou blanc mélangé: 19,9 T Riz CRR blanc mélangé: 4,238 T Au total 105,383 T dont 44,815 T de qualité soit 42,53% Maraîchage CRM MC: 531, 208 T
14	Réduction des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers	Les coûts de production pour chaque culture sont réduits de 20 % auprès d'au moins 30 % des producteurs touchés par la Facilité	Coût de production riz paddy: 209 fcfa/kg Tomate: 255 fcfa/kg Piment: 220 fcfa/kg Oignon: 70 fcfa/kg crinrin: 115 fcfa/kg Grande morelle: 95 fcfa/kg Chou 135 fcfa/kg Gombo: 60 fcfa/kg	+10%	Coût de production riz paddy: 171,6 FCFA/kg Tomate: 99 FCFA/kg Piment: 124,5 FCFA/kg Oignon: 74 FCFA/kg Crinrin: 100 FCFA/kg Grande morelle: 30,6 FCFA/kg Chou: 37,1 FCFA/kg Gombo: 139,4 FCFA/kg
15	Participation des femmes dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faitières	Au moins 25 % des femmes dans les organes de direction des groupements et faitières	Les femmes au niveau des faitières représentent 5% dans les organes de direction, tandis qu'au niveau des groupements à la base, ce taux est de 15%	+7%	Groupement Mizé: 66% Groupement Wodou: 66% Groupement Doulagnon: 66% CRM MC: 0% CRR MC: 8% URP MC: 8%
16	Accès foncier pour les femmes	Augmentation de 20 % des femmes ayant accès au foncier ayant bénéficié de l'intervention de FAFA	Accès des femmes à la terre est 33%	+5%	15,03%
17	Utilisation de pesticides sur les légumes	Au moins 50% des producteurs formés ont réduit l'utilisation de pesticides Au moins 50% des producteurs formés utilisent uniquement des pesticides spécifiques aux légumes Au moins 2 biopesticides ont été testés et sont diffusés après des producteurs formés	100 % des producteurs pulvérisent 1 fois par semaine des pesticides sur les cultures Inexistence des bio-pesticides dans le Mono Couffo	-15%	73,33% des maraîchers pulvérisés au moins une fois leurs cultures de pesticides Existence et utilisation des bio-pesticides dans le Mono-Couffo; volume 12, 59% et coût: 10,2% des pesticides chimiques
RESULTAT 3 Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau régional + instruments et méthodologies validés					
18	Fonctionnalité de la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage (PFTAFRM)	La PFTAFRM organise les ateliers annuels de validation et de planification des plans d'action de la Facilité et ses partenaires	Plate-forme mise en place et fonctionne à 57%	85%	20%

7.2 Activités M&E en 2011

février	SMCL ordinaire
avril	SMCL extraordinaire
mai	Mission SOFRECO/Golf du SE FAFA MC
mai	Atelier sur la facilitation
mai	Capitalisation des expériences de partenariat public privé pour la promotion des filières (MAEP/AIMAEP)
juin, juillet	Audit mixte (Accords d'Exécution)
juillet	Mission de suivi de FAFA MC par le siège de la CTB
septembre	Formation des animateurs et équipes techniques des partenaires CRR MC et CRM MC pour la collecte des données de résultats
octobre	SMCL ordinaire
novembre	Evaluation du renforcement des capacités des partenaires
novembre	Audit FAFA MC
décembre	Capitalisation des accords d'exécution

7.3 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » dépenses au 31/12/11

Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo**

Budget Version : **H1**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2011

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses	Total	Balance	% Exec
A COMPOSANTE D'APPUI À LA DYNAMISATION ET			3.590.287,38			293.208,49	705.251,07	1.040.763,03	2.039.222,62	1.551.064,76	57%
01 Composante d'appui à la dynamisation et à			1.641.533,91			57.559,98	235.570,96	457.767,25	750.898,21	890.635,70	46%
01 Diagnostic, planification, suivi et évaluation		REGIE	54.830,00			29.209,03		0,00	29.209,03	25.620,97	53%
02 Renforcement de la capacité de gestion		COGES	73.000,00			951,98	19.155,10	13.129,76	33.236,84	39.763,16	46%
03 Appui aux initiatives des opérateurs privés en		COGES	140.190,00			22.584,94	30.888,35	23.395,96	76.869,25	63.320,75	55%
04 Appui aux activités d'information de marché,		COGES	100.000,00			1.813,23	39.989,61	30.120,25	71.923,09	28.076,91	72%
05 Appui à la planification , l'aménagement		COGES	252.243,07				19,82	198.184,68	198.204,50	54.038,57	79%
06 Facilitation de l'accès aux mécanismes de		COGES	22.570,00				12.071,22	10.504,68	22.575,90	-5,90	100%
07 Appui à la structuration des opérateurs privés		COGES	17.010,20			3.000,81	4.057,47	1.508,04	8.566,32	8.443,88	50%
08 Financement de micro-projets.		COGES	981.690,64				129.389,40	180.923,88	310.313,28	671.377,36	32%
02 Composante d'appui à la compétitivité.			1.253.905,40			55.738,90	303.535,41	410.407,92	769.682,23	484.223,17	61%
01 Diagnostic de la situation et des acteurs de la		REGIE	78.170,00			25.721,03	13.196,49	13.475,99	52.393,52	25.776,48	67%
02 Renforcement de la capacité de gestion de la		COGES	298.900,00			20.817,82	77.362,40	118.654,48	218.834,51	82.065,49	73%
03 Renforcement de la capacité d'appui conseil		COGES	214.909,27			1.431,57	75.533,87	34.555,31	111.520,75	103.388,52	52%
04 Appui aux activités de recherche action		COGES	321.843,00			3.814,37	109.081,51	76.255,54	189.151,42	132.691,58	59%
05 Appui à la planification, l'aménagement		COGES	249.343,77				17.538,94	134.900,15	152.439,09	96.904,68	61%
06 Facilitation de l'accès aux mécanismes de		COGES	15.739,36			3.167,97	10.822,19	0,00	13.990,16	1.749,20	89%
07 Appui à la structuration des producteurs et la		COGES	75.000,00			786,33		32.566,45	33.352,78	41.647,22	44%
03 Composante d'appui à la gouvernance des			694.848,07			179.909,81	166.144,70	172.587,86	518.642,18	176.205,89	75%
01 Diagnostic institutionnel et methodologique		REGIE	2.331,14			1.790,51	540,62	0,00	2.331,14	0,00	100%
		REGIE	1.587.631,14		12.689,11	478.889,56	346.701,38	380.021,52	1.218.301,57	369.329,57	77%
		COGEST	3.733.916,93		67.939,90	305.920,56	726.948,02	997.666,07	2.098.474,57	1.835.442,36	56%
TOTAL			5.321.548,07		80.629,00	784.810,11	1.073.649,40	1.377.687,59	3.316.776,14	2.004.771,93	62%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo**

Budget Version : **H1**

Year to month : 31/12/2011

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Appui à la mise en place d'une structure		REGIE	646.300,00			166.015,04	156.414,82	155.700,14	478.130,00	168.170,00	74%
03 Appui à la mise en place d'une structure		COGES	9.999,00					0,00	0,00	9.999,00	0%
04 Appui à la mise en place de structures		COGES	151,69			151,69		0,00	151,69	0,00	100%
05 Appui aux mécanismes de suivi et		COGES	24.895,78			781,91	9.189,25	16.887,72	26.658,99	-1.963,11	108%
06 Appui à la mise en place de cadres intégrés		COGES	11.170,46			11.170,46		0,00	11.170,46	0,00	100%
Y RÉSERVE BUDGÉTAIRE.			105.000,00		0,00			0,00	0,00	105.000,00	0%
01 Réserve budgétaire.			105.000,00		0,00			0,00	0,00	105.000,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	97.000,00					0,00	0,00	97.000,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	8.000,00		0,00			0,00	0,00	8.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX.			1.626.260,69		80.629,00	491.601,82	368.398,33	336.924,56	1.277.553,52	348.707,17	79%
01 Frais de personnel.			1.098.000,00		18.812,87	306.018,53	252.946,23	252.819,35	830.596,97	267.403,03	76%
01 Assistance technique (Lokossa)		REGIE	600.000,00		14.843,01	208.349,16	146.401,47	147.745,14	517.338,79	82.661,21	86%
02 Responsable Administratif et financier.		REGIE	108.000,00			24.912,95	19.108,08	16.401,74	60.422,77	47.577,23	56%
03 Staff national.		COGES	390.000,00		3.969,85	72.756,41	87.436,67	88.672,47	252.835,41	137.164,59	65%
02 Investissements.			159.321,00		51.141,75	79.817,34	27.897,10	0,00	158.856,20	464,80	100%
01 Véhicules.		COGES	91.700,00		44.949,22	46.636,72		0,00	91.585,94	114,06	100%
02 Fournitures et équipement bureau.		COGES	36.190,00		140,30	18.069,68	17.962,00	0,00	36.171,98	18,02	100%
03 Equipement IT.		COGES	31.431,00		6.052,23	15.110,95	9.935,10	0,00	31.098,28	332,72	99%
03 Frais de fonctionnement.			278.939,69		12.828,29	82.873,92	76.515,11	37.406,70	209.624,03	69.315,66	75%
01 Loyer du bureau.		COGES	65.657,00		1.459,63	14.978,33	17.927,78	15.278,78	49.644,51	16.012,49	76%
		REGIE	1.587.631,14		12.669,11	478.889,56	346.701,38	380.021,52	1.218.301,57	369.329,57	77%
		COGEST	3.733.916,93		67.939,90	305.920,56	726.948,02	997.666,07	2.098.474,57	1.635.442,36	56%
		TOTAL	5.321.548,07		80.629,00	784.810,11	1.073.649,40	1.377.687,59	3.316.776,14	2.004.771,93	62%



Budget vs Actuals (Year to Month, Last 5 Years) of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo**

Budget Version : **H1**

Year to month : 31/12/2011

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2007	2008	2009	2010	Expenses	Total	Balance	% Exec
02 Frais de fonctionnement des véhicules.		COGES	59.983,69		3.531,40	11.965,05	26.254,33	7.650,49	49.401,27	10.582,42	82%
03 Communications.		COGES	29.429,00		968,97	9.518,29	5.883,67	2.442,92	18.813,85	10.615,15	64%
04 Fournitures de bureau.		COGES	43.700,00		1.006,83	13.380,21	9.314,44	7.408,27	31.109,76	12.590,24	71%
05 Autres frais de fonctionnement.		COGES	80.170,00		5.861,47	33.032,04	17.134,89	4.626,24	60.654,64	19.515,36	76%
04 Audit et Suivi et Evaluation.			90.000,00		-2.153,91	-2.733,17	11.039,88	40.561,15	46.713,96	43.286,04	52%
01 Evaluation.		REGIE	38.000,00		7,62		838,47	17.560,51	18.406,60	19.593,40	48%
02 Audit.		REGIE	51.999,99				12.090,00	28.996,00	41.086,00	10.913,99	79%
03 Assistant Junior Klaas		REGIE	0,01		-2.161,53	-2.733,17	-1.888,59	-5.995,36	-12.778,64	12.778,65	-127786
99 Conversion rate adjustment			0,00			25.625,00	0,00	6.137,36	31.762,36	-31.762,36	2%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00			25.625,00	0,00	6.137,36	31.762,36	-31.762,36	2%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00					0,00	0,00	0,00	2%
		REGIE	1.587.631,14		12.689,11	478.889,56	346.701,38	380.021,52	1.218.301,57	369.329,57	77%
		COGEST	3.733.916,93		67.939,90	305.920,56	726.948,02	997.666,07	2.098.474,57	1.635.442,36	56%
		TOTAL	5.321.548,07		80.629,00	784.810,11	1.073.649,40	1.377.687,59	3.316.776,14	2.004.771,93	62%



Exécution de la contrepartie nationale (milliers de FCFA)

ligne		Prévu	Engagé	Réalisé
		2011	2011	2011
61	Personnel Local	2 500	0	0
62	Achats de biens et services (Fonctionnement hors ATI)	5 000	1 250	1 250
21	Immobilisations incorporelles (Formations et études)	0	0	0
22	Acquisitions et aménagement des sols et sous-sols (Infrastructures et aménagements)	0	0	0
23	Acquisitions, construction et grosses réparations des immeubles (Bâtiment)	42 500	42 000	0
24	Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier (Equipement locaux et importés)	50 000	37 500	34 340
27	Transfert en capital	0	0	0
Total		100 000	80 750	35 590

7.4 Planification Opérationnelle Q1 2012

7.4.1 PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITES – Mise à jour Q1 2012

R1 : Appui à la dynamisation et l'articulation des marchés

Activités	Sous-activités																Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention
1.1 Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif																	FAFA	1. Ligne budgétaire soldée.
1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières et leurs démembrements	1. Appui à la mise en œuvre de la fiche 1.2.2 du CRM relative à la commercialisation des produits maraîchers.	>	>	>	>	>	>	x	x	x							CRM	1. Suivi et appui pour la mise en œuvre des activités de commercialisation du CRM.
1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	1. Poste de Chargé de Facilitation auprès des opérateurs privés.	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x			FAFA	1. La Chargée de Facilitation et son Assistante sont en appui à la mise en œuvre des activités de la composante. 2. Suivi de l'installation de la boutique d'intrants EDI Bénin à Grand popo et suivi mise en œuvre MIP Amoussou Olivier à Athiémé.
	2. Suivi des microprojets de fourniture d'intrants	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x			CCIB/CRM FAFA	
1.4 Appui aux activités d'information de marché de courtage et de prospection	1. Mise en œuvre de la stratégie pour la mise en place d'un Point d'Information et de Commercialisation de produits Agricoles.	>	>	>	>	>	>										FAFA/ CRR/CRM	1. Analyse des acquis de la stratégie commerciale du CRM. 2. Evaluation de l'accord d'exécution 1.4.3. Aucun décaissement n'est prévu au cours du trimestre. Finalisation et évaluation du rapport d'achèvement. 3. Suivi mise en œuvre accord avec collectif des médias
	2. Suivi de la mise en œuvre de la fiche 1.4.3 : Organisation de campagne de promotion, spot : participation aux foires, affichages, publi-reportage et publipostage par la CCIB.	>	>	>	>	>	>										CCIB	
	3. Suivi accord avec le collectif des médias	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x				
1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Voir 2.5																CIA FAFA/Mairies	Voir 2.5

1.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	1. L'appui-conseil pour l'accès au crédit est assuré par Louvain Développement.	>	>	>																FAFA/LD	1. Les mises en relation entre IMF et promoteurs seront assurées par Louvain Développement pour l'accès au crédit.	
	2. Suivre les demandes de crédits des porteurs de projets au niveau de la BRS via Finex SA.	>	>	>																	FAFA/LD	2. La stratégie d'appui conseil au crédit par LD
1.7 Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation des liens d'affaire	1. Suivre la mise en œuvre de la fiche 1.7.1 de la CCIB relative à la mise en place d'un cadre de concertation, négociation et liens d'affaire entre les producteurs et les commerçants.	>	>	>																	CCIB/FAFA	1. Evaluation du rapport d'achèvement de l'accord d'exécution.
	2. Suivi des mises en relation en cours.	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x							CCIB/FAFA	2. Suivre les mises en relation réalisées et capitaliser les informations collectées.
1.8 Financement de micro-projets	1. Tenue de CEV en 2012.	>			>				x					x							FAFA	1. Décaissement pour prestation de Louvain Développement. Les premières tranches des MIP validés seront décaissées dans le trimestre en cours. Les fonds des secondes tranches des MIP validés au CEV4 et CEV3 seront décaissés suivant la demande.
	2. Formation des bénéficiaires MIP retenus aux CEV sur la gestion administrative et financière des fonds mis à disposition.	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x							LD/FAFA	2. Formation à organiser avant le virement des fonds sur le compte des bénéficiaires.
	3. Missions vérification physique des microprojets présélectionnés pour les CEV et missions de suivi des Microprojets en cours d'exécution.	>	>	>	>	>	>	x	x	x	x	x	x	x							LD/FAFA	3. Les missions de suivi doivent débiter dès la mise à disposition des fonds et devront porter sur tous les MIP en cours.

R 2 : Appui à la compétitivité

Activités	Sous-activités															Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention
2.1 Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif																	1. Prochaine mission backstopping SOFRECO en mai 2012
2.2 Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs et de leurs faïtières	1. Poursuivre le suivi-accompagnement de la mise en œuvre de la fiche d'activités 221(CEF)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	URP	1. Sélection des villages des Agriculteurs de référence (AR) et des Groupes Focaux de Contact (GFC), collecte des données dans les exploitations
	2. Appui à l'amélioration des sous filières semencières par le CRR.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	CRR	2. Poursuivre le suivi des semenciers
	3. Mise en œuvre de la fiche 223 (CRR) relative au développement des capacités de planification de la production au niveau des cadres et groupements de base.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	CRR	3. Poursuite de l'alimentation de la base de données et le traitement des informations, formation des producteurs Suivi accompagnement des animateurs sur le terrain
	4. Poursuite mise en œuvre de la fiche 224 (CRM) relative au développement des capacités de planification de la production au niveau des cadres et groupements de base.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	CRM	4. Idem que 3
	5. Poste de chargé d'appui aux OPA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		5. Poursuite de l'appui-accompagnement aux faïtières et aux OP de base
2.3 Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	1. Poursuite activités 233 : contrôle des pesticides	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	DRC	1. Concrétisation de la réalisation de l'analyse sur le dosage des résidus de pesticide dans les produits maraichers, poursuite sensibilisation par autocollants et diffusion émission radio, concours chansons
	2. Poursuite activité 234 : mise en synergie dispositifs appui-conseil	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	DIFAOP	2. Mettre en œuvre l'avenant sur l'activité 273 par l'animation et renforcement de capacité du cadre de concertation.
	3. Poursuite activité 235 : Contrôle micro-irrigation et contrôle des ouvrages	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	DAGR	3. Poursuivre l'adaptation des dispositifs aux spéculation et la formation du personnel et des producteurs et collecte des données pour mise au point référentiel
	4. Poursuite activité 236 : Recherche action sur l'antracnose de l'oignon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	DPFSA	4. Arrêt de l'activité de recherche action. Rédaction d'une fiche technique et mise en place du conseil adéquat.
	5. Mise en œuvre la fiche d'activité 237 relative à la production des fiches techniques par la DPFSA	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	DPFSA	5. Poursuite de l'activité dans les cadre avenant DIFAOP
2.4 Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	1. Travail de coordination avec les structures de recherche et les partenaires associés sur les Accord en cours : IITA, INRAB, CIRAD, APRETECTRA, CRM, CRR	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	FAFA	1. Poursuivre en pré vulgarisation les résultats obtenus de essais (lutte intégrée, moustiquaire, anthracnose, etc)
	2. Activité 242 relative à la recherche-action contre les ravageurs du riz	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	CRR	2. Mise en route du programme énergie solaire, poursuite des activités de recherche action genre, continuité des

R 3 : Appui à la gouvernance des filières

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention		
3.2 Appui à la mise en place d'une structure régionale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	accompagnement des activités du cadre de concertation des partenaires filières, avec le CeRPA comme chef de file;	›	›	›	›	›	›	›	›	›	›	›	›	CeRPA MC			
3.3 Appui à la mise en place de structures filières ou réseaux régionaux des acteurs des filières riz et maraîchage	organisation de plateformes filières riz et maraîchage pour mieux coordonner les interventions et échanger les informations	f	f		f	f		f	f		f	f		FAFA MC	R = riz M = maraîchage		
3.4 Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	<ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation sur les MIPs - Capitalisation sur les IC - Formation du personnel de la Facilité, des partenaires et quelques bénéficiaires sur les outils de collecte des données - poursuite de la réflexion sur la pérennisation des activités avec les partenaires - contribution à la mise en place de l'approche programme agricole avec AIMAEP et FAFA AD - coordonner les activités avec l'antenne MC de FAIA 				›	›		›	›		›	›		›	›	FAFA MC	

Z. activités générales de gestion

Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention
Formation du personnel du projet														Responsables FAFA	
Préavis (en phase de clôture)							x	x	x						
Investissement															
Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention
Véhicules															
Construction réfections bureau			x	x											
Equipement IT															
Fourniture et bureautique				x			x			x			x		
Qualité (Suivi évaluation)															
Activités	Sous-activités	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Responsable	Remarques, difficultés, points d'attention
suivi des recommandations	suivi permanent des remarques	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		Affectation des nouvelles recommandations à chaque membre avec date et suivi mise en œuvre (en cours).
Atelier Bilan 2011		x													Participation de tous les partenaires
Evaluation des accords d'exécution				x											Compréhension commune de l'équipe FAFA MC.
Elaboration du plan de clôture et suivi					x										

7.4.2 Planification annuelle des marchés publics mise à jour Q1-2012

Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type du marché	Devis	Montant	Montant euros	Mode d'exécution	Code(s) Budgetaire(s)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
					(estimé / réalisé)	(estimé / réalisé)											
BEN/88	Etude diagnostic et suivi annuel du projet FAFA	Mission d'étude de diagnostic participatif initial et de suivi annuel du projet	Services	Euros	73 965 711	112 760	Régie	A_01_01	SOFRECO	Appel d'offres	Phase de démarrage: rapport initial fourni	Paiement by HQ	01-déc	05-déc	févr-09	03/03 /2009 - 31/12/2012	2009
	Etude diagnostic et suivi annuel du projet FAFA	Revue des indicateurs et analyse de l'avancement de la Facilité	Services	Euros	8 934 134	13 620	Régie	A_02_01	SOFRECO		Suivi 2010 effectué	Paiement by HQ	Fév	--	--	Mai 2010	30/07/10
BEN	Etude de faisabilité de l'installation de boutique d'intrants dans les départements du mono et du couffo	Mission d'analyser les conditions actuelles de l'offre potentielle et d'étudier la pertinence d'installation de boutiques d'intrants	Services	XOF	5 590 000	8 522	Cogestion	A_01_03	Charles Koukponou	Appel d'offres	Réalisé et rapport disponible		01-juin	Juin 10	12 juillet	12/07 - 13/08/10	Sept 10
BEN	Etude de faisabilité de l'installation des Points d'Information et de Commercialisation des Produits Agricoles (PICA)	Mission d'analyser les possibilités d'installer un ou des PICA dans la région du Mono-Couffo	Services	XOF	5 450 000	8 309	Cogestion	A_01_04	Paul ONIBON	Appel d'offre restreinte	Réalisé et rapport disponible		sept-10	oct-10	nov-10	29/11 /2010	31/12/2010
BEN	Mise en œuvre plan d'action recherche action genre	Mission d'assistance du point focal genre dans la mise en œuvre du plan d'action recherche genre et évaluation des actions menées par la FAFA MC	Services	XOF	3 920 000	5 976	Cogestion	A_02_04	Sylvie Flore SOGBOSSI Epse ADANHOD E	Appel d'offre restreint	Réalisé et rapports disponibles		Janv. 11	Fév. 11	Fév. 11	22/02 /11 - 22/09/11	30/03/11 - 30/10/11

BEN	Gestion de guichet unique de microprojets (MIP)	Prestation de gestion déléguée de guichet de microprojets aux producteurs et opérateurs privés dans le mono-couffo	Services	XOF	24 580 000	37 472	Cogestion	A_01_08	Louvain Développement	Appel d'offre restreint	En cours		juin-11	Juil. 11	22/07/2011	Sept 11 – sept 12	Déc.11 – Oct. 12
BEN	Délégation appui accompagnement de la gestion administrative, comptable et financière des microprojets	Mission d'assurer la gestion, l'appui accompagnement de la gestion administrative, comptables et financières des MIP	Services	XOF	14 004 800	21 350	Cogestion	A_01_08	Evariste ZINGAN	Appel d'offre restreint	En cours		Juil. 11	août-11	Déc. 11	Déc. 11 – Déc. 12	Jan. 12 – Jan. 13
BEN	Mise en place, à titre expérimental de systèmes d'irrigation maraîchers à base d'énergie solaire dans les départements du Mono et du Couffo	Fourniture et travaux d'installation de système solaire	Fournitures	XOF	20 000 000	30 490	Cogestion	A_02_04		Appel d'offre restreint	En cours		Déc. 2011	Jan. 12	mars-12		

7.4.3 Planification annuelle des conventions d'exécution mise à jour Q1 2012

Numéro de l'accord	Code(s) Budgétaire(s)	Nom Institution Partenaire	Object de l'Accord	Date d'entrée en vigueur	Date de fin	Statut	Montant Total de l'Accord
FAFA-CONV-2009-01	A_01_03	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Détachement d'un poste de Chargé de Facilitation auprès des Opérateurs Privés	19/11/2008	19/06/2009	clôturé	
FAFA-CONV-2009-02	A_02_02	Union Régionale des Producteurs du Mono et du Couffo	Détachement d'un poste de Chargé de Facilitation auprès des Organisations de Producteurs	26/11/2008	26/05/2009	clôturé	
FAFA-CONV-2009-03	A_01_03	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Détachement d'un poste de Chargé de Facilitation auprès des Opérateurs Privés et d'une Assistante Junior	14/12/2009	31/08/2012	en cours	
FAFA-CONV-2009-04	A_02_02	Union Régionale des Producteurs du Mono et du Couffo	Détachement d'un poste de Chargé de Facilitation auprès des Organisations de Producteurs	10/12/2009	31/08/2012	en cours	
FAFA-CONV-2009-05	A_01_06 ; A_01_08	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Mise en place et fonction-nement d'un fonds de microprojets & des mécanismes d'appui-conseil pour l'accès au crédit (segment amont & aval)	26/01/2010	16/02/2013	en cours	25 786 270
FAFA-CONV-2009-06	A_01_08 ; A_02_06	Union Régionale des Producteurs du Mono et du Couffo	Mise en place et fonction-nement d'un fonds de microprojets & des mécanismes d'appui-conseil pour l'accès au crédit (segment production)	26/01/2010	16/02/2013	en cours	22 578 310
FAFA-CONV-2010-07	A_01_02 ; A_02_02	Conseil Régional des Riziculteurs	Accords de partenariat, stratégie commerciale & commercialisation, acquisition d'intrants	15/02/2010	01/03/2011	en cours	21 989 972
FAFA-CONV-2010-08	A_02_04	Conseil Régional des Maraîchers	Formation des producteurs sur gestion intégrée des ravageurs & maladies avec biopesticides & biofertilisants	15/02/2010	01/03/2011	en cours	35 875 400

FAFA-CONV-2010-09	A_02_04	Conseil Régional des Maraîchers	Recherche-action sur moustiquaires sur cultures maraîchères contre ravageurs Avenant à la fiche pour l'opérationnalisation du plan d'action stratégique de la la filière maraîchage	15/02/2010	31/12/2011	en cours	73 684 339
FAFA-CONV-2010-10	A_02_03	Direction de la Règlementation et du Contrôle de CeRPA-MC	Appui & contrôle de qualité des pesticides sur cultures maraîchères	15/02/2010	17/02/2013	en cours	29 054 580
FAFA-CONV-2010-11	A_02_07	DIFAOP / CeRPA MC	Dispositif d'appui-conseil	01/05/2010	30/04/2011	en cours	2 527 000
FAFA-CONV-2010-12	A_02_03	DAGRN / CeRPA MC	Micro-irrigation	01/05/2010	01/02/2012	en cours	27 542 546
FAFA-CONV-2010-13	A_02_03	DPFSA / CeRPA MC	Lutte contre l'Anthracnose de l'oignon	01/05/2010	01/11/2012	en cours	18 346 606
FAFA-CONV-2010-14	A_01_04	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Organiser des campagnes de promotion (spot, émissions radio et télévisées participation aux foires, affichages, publi-reportage et publipostage etc.)	20/10/2010	20/10/2011	en cours	9 721 400
FAFA-CONV-2010-15	A_01_07	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	Faciliter, appuyer les liens et négociations entre les commerçants et les producteurs. Assurer le suivi-évaluation des activités en aval de la production	20/10/2010	20/10/2011	en cours	3 628 436
FAFA-CONV-2010-16	A_01_05; A_02_05	Chambre Inter-départementale de l'Agriculture	Appui a la planification, l'aménagement territorial protégeant l'environnement et la maitrise d'ouvrage communale des investissements publics dans l'appui la commercialisation et dans la compétitivité des filières	20/10/2010	20/10/2011	en cours	13 903 380
FAFA-CONV-2010-17	A_02_04	Conseil Régional des Riziculteurs	Faire de la recherche action en lutte contre les ravageurs du riz (oiseaux, rats, aulacodes)	20/10/2010	20/10/2011	en cours	9 720 000
FAFA-CONV-2010-18	A_02_02	Conseil Régional des Riziculteurs	Développer les capacités de production au niveau des cadres et des groupements de base	20/10/2010	20/10/2011	en cours	17 235 000
FAFA-CONV-2010-19	A_02_03	DPFSA / CeRPA MC	Produire des fiches techniques pour la pré-vulgarisation et la vulgarisation des acquis de la recherche-action	20/10/2010	20/10/2011	en cours	18 555 800
FAFA-CONV-2010-20	A_02_02	Union Régionale des Producteurs du	Structurer et former les agriculteurs de référence à	31/05/2011	31/05/2012	en cours	56 319 580

		Mono et du Couffo	la maîtrise des coûts : conseil aux exploitations familiales (CEF)				
FAFA-CONV-2010-21	A_02_07	Union Régionale des Producteurs du Mono et du Couffo	Faire de l'appui-conseil de gestion et d'organisation auprès des OPA	31/05/2011	31/05/2012	en cours	35 694 120
FAFA-CONV-2011-22	A_01_02	Conseil Régional des Maraîchers	Stratégie de commercialisation et contrôle qualité. Capitalisation des actions de commercialisation	08/06/2011	08/06/2012	en cours	14 261 500
FAFA-CONV-2011-23	A_02_02	Conseil Régional des Maraîchers	Développer les capacités de planification de la production au niveau des cadres et des groupements de base. Mettre en place des instruments de suivi de la production	08/06/2011	08/06/2012	en cours	15 392 000
FAFA-CONV-2011-24	A_01_03	Entreprise de Service aux Organisations Paysannes (ESOP) de Lalo	Mettre en place une filière riz pluvial de qualité (filière riz NERICA 1)	20/07/2011	19/06/2012	en cours	7 615 530
FAFA-CONV-2011-25	A_01_04	Collectif des Médias des départements du Mono et du Couffo (CMD-MC)	Mettre en œuvre les actions de communication de la Facilité et de ses partenaires (CCIB-MC, URP MC, CRR-MC, CRM-MC, CIA-MC, CeRPA-MC)	20/07/2011	19/06/2012	en cours	27 024 000
FAFA-CONV-2011-26	A_01_05	Commune de Lokossa	Aménagement d'une piste et construction de 5 hangars de vente de produits maraîchers et d'un magasin de stockage de riz local	22/09/2011	21/09/2012	en cours	42 325 354
FAFA-CONV-2011-27	A_02_05	Commune de Houéyogbé	Aménagement de 2 sites pour la production maraîchère et réfection d'une piste d'accès à une rizière et aux sites d'écoulement	22/09/2011	21/09/2012	en cours	41 434 046
FAFA-CONV-2011-28	A_02_05	Commune de Grand Popo	Financement de 2 tracteurs et accessoires et 2 hangars pour les riziculteurs de 6 arrondissements	22/09/2011	21/09/2012	en cours	38 840 000

7.4.4 PLANIFICATION FINANCIERE – Mise à jour Q1 2012

Financial Planning of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filiDres de production agricole dans les departements du Mono et du Couffo**

Fin Plan Version: **2012Q1**

Budget Version: **H01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2012				Total
						Q1	Q2	Q3	Q4	
02 Appui c la mise en place d'une		REGIE	646,30	478,13	168,17	43,00	38,96	38,96	38,96	159,86
03 Appui c la mise en place d'une		COGEST	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04 Appui c la mise en place de		COGEST	0,15	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05 Appui aux mcanismes de suivi		COGEST	24,90	26,86	-1,96	0,76	2,29	2,29	2,29	7,62
06 Appui c la mise en place de		COGEST	11,17	11,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Y RASERVE BUDGATAIRE.			105,00	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01 Rcsurve budgtaire.			105,00	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01 Rcsurve budgtaire		COGEST	97,00	0,00	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02 Rcsurve budgtaire REGIE		REGIE	8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z MOYENS GANARAUX.			1.626,26	1.277,56	348,71	84,93	80,01	68,67	42,90	276,50
01 Frais de personnel.			1.098,00	830,60	267,40	59,92	66,11	39,52	29,00	194,55
01 Assistance technique (Lokossa)		REGIE	600,00	517,34	82,66	34,87	38,11	11,52	0,00	84,50
02 Responsable Administratif et		REGIE	108,00	60,42	47,58	3,05	6,00	6,00	7,00	22,05
03 Staff national.		COGEST	390,00	252,84	137,16	22,00	22,00	22,00	22,00	88,00
02 Investissements.			159,32	158,86	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01 Vchicules.		COGEST	91,70	91,56	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02 Fournitures et cquipement		COGEST	36,19	36,17	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03 Equipement IT.		COGEST	31,43	31,10	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03 Frais de fonctionnement.			278,94	209,61	69,33	13,90	13,90	13,90	13,90	55,60
01 Loyer du bureau.		COGEST	65,66	49,64	16,02	4,00	4,00	4,00	4,00	16,00
		REGIE	1.587,63	1.218,30	369,33	92,03	83,07	66,97	45,96	308,03
		COGEST	3.733,91	2.098,46	1.635,46	442,46	394,32	223,32	128,13	1.188,23
		TOTAL	5.321,54	3.316,76	2.004,78	534,49	477,40	310,29	174,09	1.496,26



Financial Planning of BEN0401111

Project Title : **Projet d'appui aux filières de production agricole dans les départements du Mono et du Couffo**

Fin Plan Version: **2012Q1**
 Budget Version: **H01**
 Donor: **DGD**
 Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-J	Balance	2012					2013 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
						Q1	Q2	Q3	Q4	Total				
02 Frais de fonctionnement des		COGEST	69,98	49,40	10,58	2,50	2,50	2,50	2,50	10,00	0,58	0,00	100%	
03 Communications.		COGEST	29,43	18,81	10,62	1,20	1,20	1,20	1,20	4,80	5,82	0,00	100%	
04 Fournitures de bureau.		COGEST	43,70	31,11	12,59	2,70	2,70	2,70	2,70	10,80	1,79	0,00	100%	
05 Autres frais de fonctionnement.		COGEST	80,17	60,65	19,52	3,50	3,50	3,50	3,50	14,00	5,52	0,00	100%	
04 Audit et Suivi et Evaluation.			90,00	46,72	43,28	11,11	0,00	15,25	0,00	26,36	4,35	12,56	88%	
01 Evaluation.		REGIE	38,00	18,41	19,59	0,00	0,00	15,25	0,00	15,25	4,35	0,00	100%	
02 Audit.		REGIE	52,00	41,06	10,91	11,11	0,00	0,00	0,00	11,11	0,00	-0,20	100%	
03 Assistant Junior Klaas		REGIE	0,00	-12,78	12,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,78	??	
99 Conversion rate adjustment			0,00	31,76	-31,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-31,76	??	
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	31,76	-31,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-31,76	??	
99 Conversion rate adjustment		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??	
			REGIE	1.587,03	1.218,30	369,33	92,03	83,07	88,97	45,96	308,03	40,41	20,86	99%
			COGEST	3.733,91	2.088,46	1.635,46	442,46	394,32	223,32	128,13	1.188,23	200,86	248,38	93%
			TOTAL	5.321,54	3.316,76	2.004,78	534,49	477,40	310,29	174,09	1.496,26	241,28	267,27	95%



7.4.5 Commentaires sur la planification opérationnelle 2012 mise à jour Q1-2012, analyse des risques et mesures d'atténuation

Ligne	Intitulé	Budget programmé €	Budget programmé FCFA	Commentaires de la Facilité sur la programmation budgétaire	Analyse des risques	Mesures d'atténuation
A01	Composante d'appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés	693 176	454 693 907			
A0101	Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatifs	-	-	Ligne soldée. Prochain suivi de back-stopping prévu en mai 2012, qui sera imputé sur la ligne A0201		
A0102	Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières et leurs démembrements	22 912	15 029 000	Poursuite de l'accord d'exécution avec le CRM	risque de non prise à son compte de l'activité par le partenaire	sensibilisation du partenaire pour mettre en place des activités génératrices de revenus; dégressivité FAFA dans ses apports financiers en dernière phase
A0103	Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	18 698	12 265 000	Ligne 132 : poste de la chargée en appui aux opérateurs privés		
A0104	Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	27 456	18 009 907	Ligne 142 : mise en place de PICA Activités de promotion des produits agricoles		
A0105	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	132 631	87 000 000	Fonctionnement du CEV IC Financement des projets d'investissement communaux validés aux sessions du CEV	non respect des procédures administratives et financières	appui du futur Assistant technique national FAIA en maîtrise d'ouvrage des communes
A0106	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	-	-	Ligne soldée Activité corolaire de la A0206 pour le maillon production. Appui aux porteurs de projets		
A0107	Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires	2 881	1 890 000	Ligne 171 : mise en concertation des producteurs et des commerçants, assurer le suivi évaluation en aval des filières		
A0108	Micro-projets	488 599	320 500 000	Fonctionnement du CEV trimestriel Financement de MIP	non respect des procédures administratives et financières	appui d'un prestataire MIP en administration et finance
A02	Composante d'appui à la compétitivité	359 072	235 535 542			

A0201	Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité	15 245	10 000 000	Le prochain suivi de SOFRECO est prévu en mai 2012. Activité répétée annuellement (1 fois/an)		
A0202	Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs	85 336	55 976 927	Réalisation de l'accord d'exécution sur le CEF (URP) Poste de Chargé d'appui aux Organisations Paysannes.	risque de non prise à son compte de l'activité par le partenaire	sensibilisation du partenaire pour mettre en place des activités génératrices de revenus; dégressivité FAFA dans ses apports financiers en dernière phase
A0203	Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	33 506	21 978 615	Poursuite de 5 activités avec les Directions du CeRPA	risque de non prise à son compte de l'activité par le partenaire	sensibilisation du partenaire pour mettre en place des activités génératrices de revenus; dégressivité FAFA dans ses apports financiers en dernière phase
A0204	Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	124 475	81 650 000	Mise en route du programme énergie solaire Poursuite des activités de recherche action genre Continuité des activités de recherche action sur le riz pluvial		
A0205	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	57 168	37 500 000	Fonctionnement du CEV IC Financement des projets d'investissement communaux validés aux sessions du CEV	non respect des procédures administratives et financières	appui du futur Assistant technique national FAIA en maîtrise d'ouvrage des communes
A0206	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	-	-	Pas d'engagements sur cette activité		
A0207	Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	43 341	28 430 000	Poursuite de l'accord d'exécution avec l'URP sur le CdG OP.	risque de non prise à son compte de l'activité par le partenaire	sensibilisation du partenaire pour mettre en place des activités génératrices de revenus; dégressivité FAFA dans ses apports financiers en dernière phase
A03	Composante d'appui à la gouvernance des filières	167 501	109 873 638			
A0302	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion : Assistant Technique	159 879	104 873 638	Estimation des charges annuelles du Coresponsable.		
A0303	Structure régionale de pilotage politique promotion des filières agricoles : Plate Forme FAFA	-	-	Fonctionnement de la Plate Forme en lien avec la ligne A_03_05	non mise en place du cadre régional de concertation des acteurs filières	appui de FAFA au CeRPA dans la mise en place du cadre régional de concertation des acteurs filières

A0304	Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	-	-	Activité et solde budget transférés au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP). Echange de lettre toujours attendu.		
A0305	Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	7 622	5 000 000	Appui au suivi évaluation des partenaires Ateliers trimestriels de suivi évaluation Fonctionnement de la Plate Forme	non appropriation des statistiques des OP par le MAEP	sensibilisation du CeRPA et des RCPA aux statistiques des OP en matière de riz et maraîchage
Y	Réserve budgétaire	-	-			
Y0101	Réserve budgétaire cogestion	-	-			
Y0102	Réserve budgétaire régie	-	-			
Z	Moyens généraux	276 494	181 368 277			
Z0101	Assistance technique (Lokossa)	84 500	55 428 533	Estimation des charges annuelles liées à l'Assistant Technique basé à Lokossa		
Z0102	AG	22 049	14 463 196	Estimation des charges annuelles liées à l'Administrateur Gestionnaire.		
Z0103	Staff national	88 000	57 724 216	Estimation des charges annuelles liées au Staff national.		
Z0201	Véhicules	-	-			
Z0202	Fournitures et équipement bureau	-	-			
Z0203	Equipement IT	-	-			
Z0301	Loyer du bureau	16 000	10 495 312			
Z0302	Frais de fonctionnement des véhicules	10 000	6 559 570			
Z0303	Communications	4 800	3 148 594			
Z0304	Fournitures de bureau	10 800	7 084 336			
Z0305	Autres frais de fonctionnement	14 000	9 183 398			
Z0401	Evaluation	15 245	10 000 000			
Z0402	Audit	11 100	7 281 123	Estimation du coût de réalisation de l'audit prévu en Q4		
TOTAL PROGRAMMATION		1 496 243	981 471 364			

7.5 Renforcement des capacités des acteurs

(i) Indicateur de renforcement des capacités des acteurs

CCIB:

Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	5	7
Ressources humaines	1	5
Matériel	6	6
Opérationnel	1	6
Articulation entre acteurs	2	5
Genre	1	6
Total	16	35

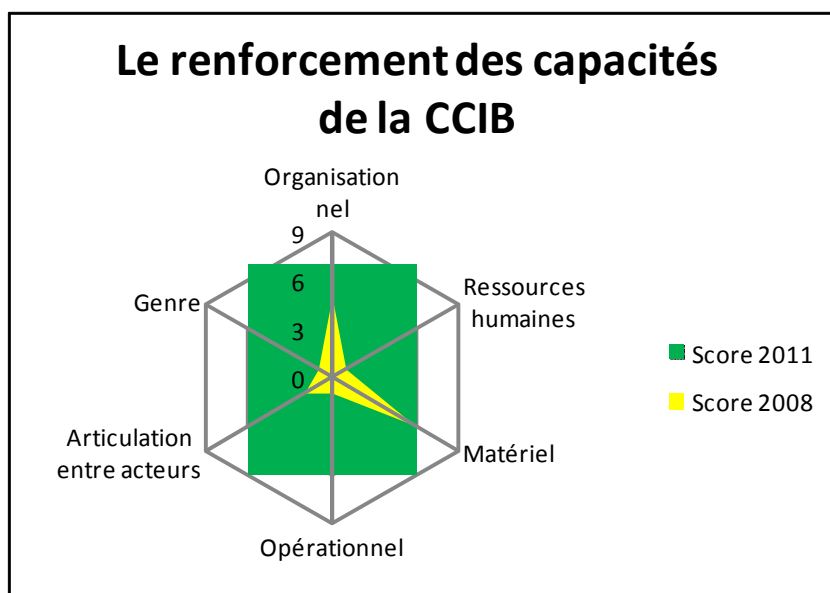
Le tableau indique que la CCIB est plus forte sur l'axe Organisationnel. Les axes les plus faibles sont les Ressources humaines et l'Articulation entre les acteurs.

La CCIB a fortement renforcé son niveau opérationnel et son personnel durant ces deux années ; un effort à également été fait au niveau du genre et de l'articulation avec les autres acteurs.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

**En 2008, la CCIB avait une structure de coordination tout juste de niveau moyen.
En 2011, la CCIB a une bonne structure de coordination, qui tend vers l'excellence.**



Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	7	7
Ressources humaines	3	5
Matériel	1	5
Opérationnel	3	4
Articulation entre acteurs	0	5
Genre	0	3
Total	14	29

CIA :

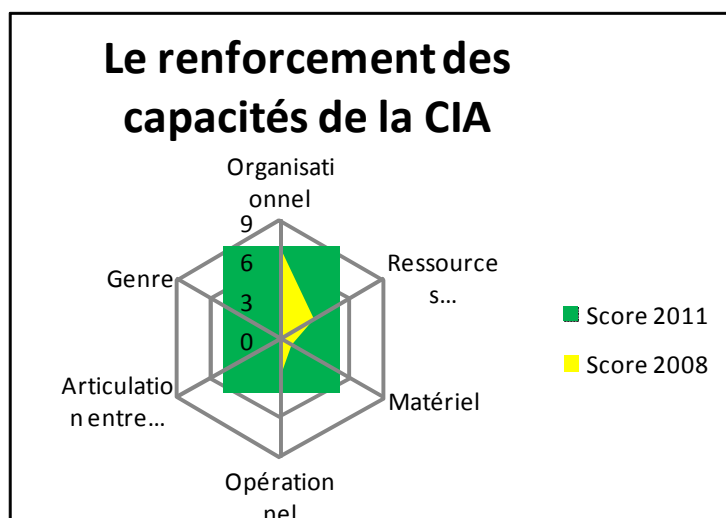
Le tableau indique que la CIA est plus forte sur l'axe Organisationnel, matériel et des Ressources humaines. L'axe le plus faible est le Genre.

La CIA a fortement renforcé son articulation avec les autres acteurs des filières et son matériel durant ces deux années ; un effort conséquent a également été réalisé dans l'approche genre.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

**En 2008, la CIA avait une faible structure de coordination.
En 2011, la CIA arrive à une bonne structure de coordination.**



CRM :

Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	4	6
Ressources humaines	3	6
Matériel	2	7
Opérationnel	2	4
Articulation entre acteurs	1	5
Genre	2	3
Total	14	32

Le tableau indique que le CRM est plus fort sur l'axe Matériel, Organisationnel et des Ressources humaines. Les axes les plus faibles sont le niveau opérationnel et l'inclusion du genre et l'Articulation entre les acteurs.

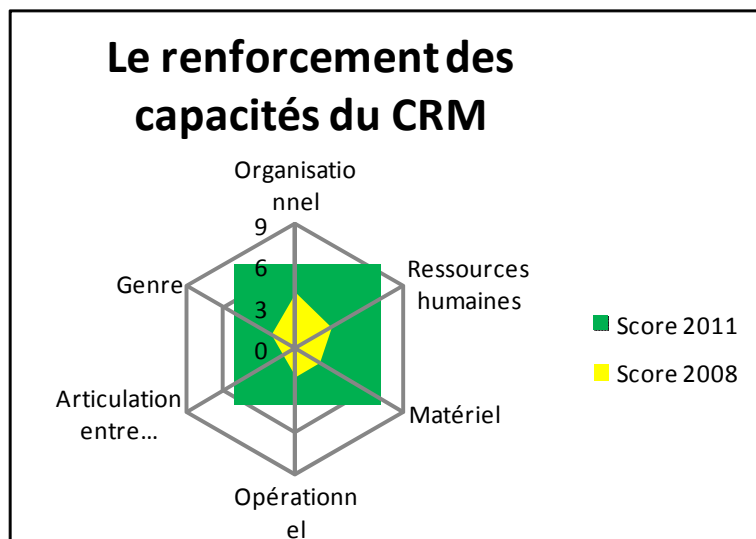
Le CRM a fortement renforcé son niveau d'articulation avec les autres acteurs de la filière et son personnel durant ces deux années ; un gros effort à également été fait au niveau opérationnel.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

En 2008, le CRM avait une structure de coordination faible.

En 2011, le CRM a une bonne structure de coordination.



CRR:

Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	4	5
Ressources humaines	3	6
Matériel	2	8
Opérationnel	4	6
Articulation entre acteurs	2	7
Genre	0	3
Total	14	35

Le tableau indique que le CRR est plus fort sur l'axe Matériel et sur l'axe Articulation entre les acteurs. L'axe le plus faible est le Genre.

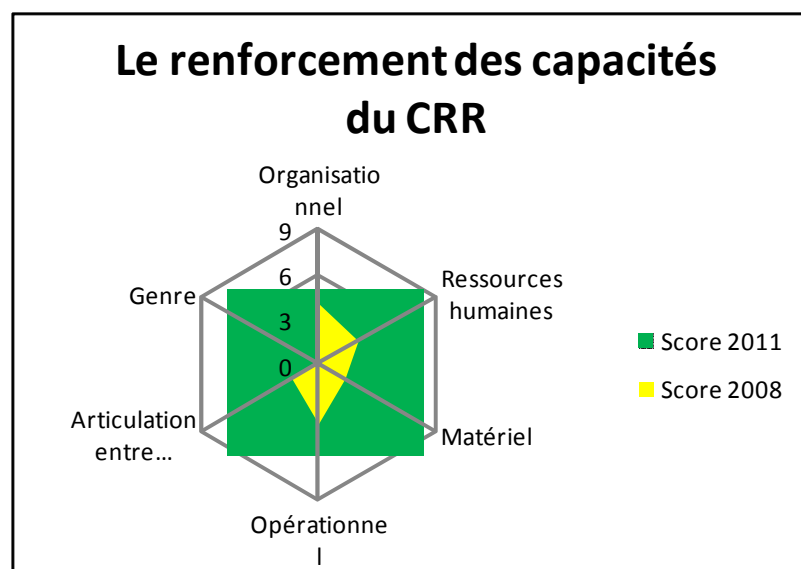
Le CRR a fortement renforcé son articulation avec les autres acteurs des filières, son personnel et le Matériel durant ces deux années.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

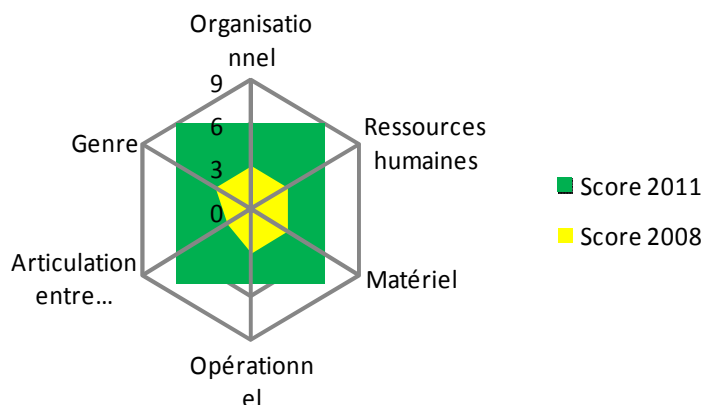
En 2008, le CRR avait une faible structure de coordination.

En 2011, le CRR a une bonne structure de coordination.

**URP:**

Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	3	6
Ressources humaines	3	6
Matériel	3	5
Opérationnel	3	5

Le renforcement des capacités de l'URP



Articulation entre acteurs	2	6
Genre	3	6
Total	17	34

Le tableau indique que l'URP n'a ni de point fort spécifique, ni de point faible particulier : le développement de la structure est uniforme.

L'URP a particulièrement renforcé son articulation avec les autres acteurs des filières durant ces deux années.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

En 2008, l'URP avait tout juste une structure de coordination moyenne.

En 2011, l'URP a une bonne structure de coordination.

CeRPA:

Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
Organisationnel	8	8
Ressources humaines	8	8
Matériel	7	8
Opérationnel	3	6
Articulation entre acteurs	3	6
Genre	4	4
Total	33	40

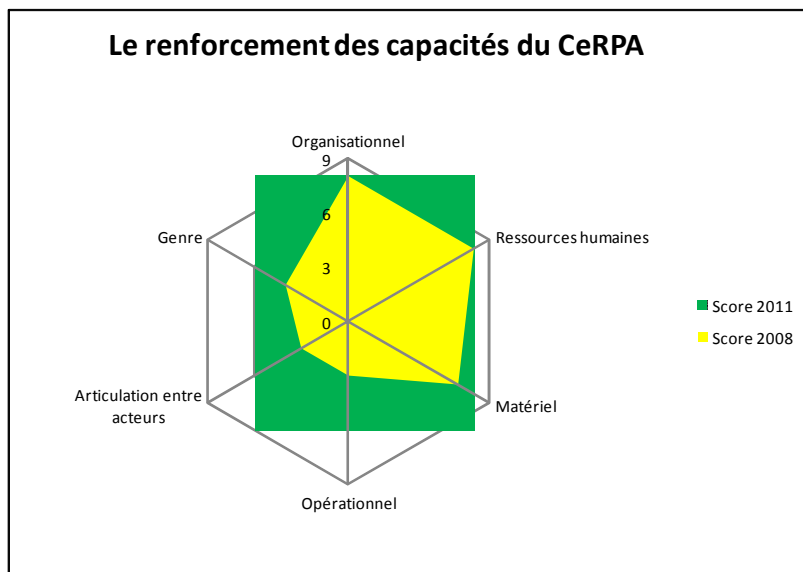
Le tableau indique que le CeRPA est plus fort sur l'axe Organisationnel, matériel et des Ressources humaines. L'axe le plus faible est le Genre.

Le CeRPA a fortement renforcé son niveau opérationnel et son articulation avec les autres acteurs des filières durant ces deux années.

Le total des six axes détermine la classification de l'Organisation selon les quatre niveaux suivants :

Niveau	Note totale
1. Faible structure de coordination	0 - 15
2. Structure de coordination de niveau moyen	16 - 28
3. Bonne structure de coordination	29 - 39
4. Structure de coordination excellente	40 - 54

En 2008, le CeRPA avait une une bonne structure de coordination.
 En 2011, le CeRPA arrive tout juste à une structure de coordination excellente.



Partenaires de FAFA MC :

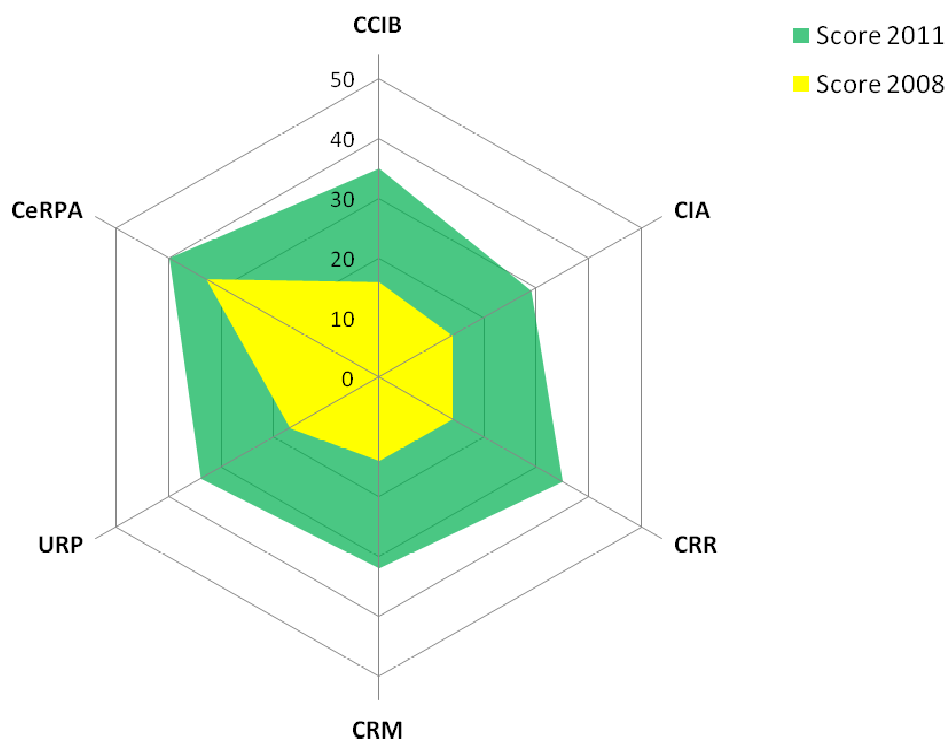
Axes	NOTE 2008	NOTE 2011
CCIB	16	35
CIA	14	29
CRR	14	35
CRM	14	32
URP	17	34
CeRPA	33	40
Total	108	205

Le tableau indique qu'au travers des Accords d'exécution, FAFA MC a fortement renforcé les capacités de ses partenaires, le score global étant presque doublé entre 2008 et 2011.

Le CeRPA est un cas particulier, car en tant que démembré du MAEP, son niveau de départ était le double de celui des autres partenaires ; néanmoins ils passent d'une bonne structure de coordination à une structure de coordination excellente.

La CCIB, la CIA et l'URP ont doublé leur score, tandis que les faïtières rizicole et maraîchère ont connu une progression de 150%.

Le renforcement des capacités des partenaires de la Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans le Mono et le Couffo entre 2008 et 2011.



(ii) Tableau récapitulatif de renforcement des capacités des acteurs

	Etat actuel en matière de capacités		Capacités à renforcer pour favoriser l'atteinte des résultats attendus par FAFA	Les actions menées ou en cours
	Atouts	Faiblesses et limites		
URP	<p>Reconnaissance de l'URP par les producteurs à la base.</p> <p>Un personnel composé de 10 salariés au niveau de sa coordination technique.</p> <p>L'URP dispose d'un plan stratégique sur 4 ans (2008-2012).</p> <p>Expérience avérée en Suivi Evaluation (gestion de bases de données)</p> <p>Expérience en gestion de la maîtrise d'ouvrage délégué avec plusieurs partenaires.</p> <p>Une administration fonctionnelle (secrétariat, comptabilité, suivi évaluation, coordination).</p> <p>Un bureau exécutif actif.</p> <p>Bâtiment, équipements de bureau, mobiliers et matériels roulants.</p>	<p>Manuel de procédures caduques.</p> <p>Inexistence de logiciel de gestion.</p> <p>Faible capacité des élus à apprécier les documents financiers.</p> <p>Inexistence de base de données répertoriant les membres réels.</p> <p>Inexistence de stratégie d'information et de communication sur l'offre et la demande de produits agricoles.</p> <p>Faible fonctionnalité des postes au niveau du conseil d'administration.</p> <p>Mise en place d'une boutique agricole pilote qui n'a pas bien fonctionné.</p> <p>Capacité de communication limitée.</p> <p>Non paiement des droits d'adhésion et de part sociale des membres (Absence d'autofinancement)</p>	<p>Appui à l'actualisation du manuel de procédures.</p> <p>Appui à la mise en place d'un logiciel de gestion comptable.</p> <p>Appui à l'organisation interne et les responsabilités assumées, notamment par la coordination</p> <p>Formation des élus en gestion administrative financière et comptable.</p> <p>Appui à la mise en place d'un système interne de suivi évaluation.</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action de renforcement des capacités des OPA en gestion commerciale. Est-ce leur rôle ?</p> <p>Appui à la mise en place d'un système d'information sur les marchés.</p> <p>Appui à la mise en place d'un guichet pour faciliter l'accès aux microprojets et aux crédits.</p> <p>Appui à la mise en place d'un système de labellisation des produits.</p>	<p>Mise à disposition d'un conseiller technique chargé de faciliter les actions avec les OP auprès de la structure.</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des accords d'exécution</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour le rapportage et la programmation des activités</p> <p>Financement d'un poste de CA/MIP</p> <p>Acquisition et fonctionnement Matériel roulant (Moto) pour le CA/MIP</p> <p>Appui conseil au Suivi des microprojets : Formation des porteurs de microprojets en gestion administrative et financière, établissement de la ligne de base.</p> <p>Réfection et aménagement des locaux ; installation de la connexion internet) pour faciliter la communication avec les structures partenaires.</p> <p>Financement d'un dispositif d'appui conseil aux OP et aux exploitations agricoles composé de 10 Conseillers et de 2 Chargés de Programme.</p> <p>Acquisition et fonctionnement Matériel roulant (12 Moto) , mobilier de bureau et outils informatiques pour 10 postes de conseillers et 2 postes de Chargé de Programme</p>

				<p>Formation de base des Conseillers et CP sur les outils méthodologiques de mise en œuvre du Conseil de gestion aux OP (Cdg-OP) et du Conseil aux Exploitations Familiales (CEF)</p> <p>Formation de 12 Conseillers et CP sur l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de campagne agricole</p> <p>Formation du personnel (Coordonateur, CP et comptable) en informatique (Excel, Word, PowerPoint et internet)</p> <p>Formation de 12 techniciens sur les techniques d'enregistrement des données de base de la production</p>
CeRPA	<p>Existence de 5 services techniques d'appui et de contrôle dans les domaines du secteur agricole (Aménagement, irrigation, pesticide, etc.)</p> <p>Subventionnement des intrants dans le cadre du programme PUASA.</p> <p>Certification des semences de riz produites par les paysans semenciers.</p> <p>Structure la plus présente auprès des producteurs de part le nombre important (400) d'agents en poste dans les CeCPA.</p> <p>Bonne répartition des tâches de collecte, de traitement et d'analyse des données.</p>	<p>Manque de formation spécifique, d'expérience et de sécurisation professionnelle du staff d'encadrement.</p> <p>Personnel sans moyen pour assurer les fonctions régaliennes.</p> <p>Retard dans la remontée des chiffres de la base.</p> <p>Le suivi est limité à l'exécution des activités.</p> <p>Moyens matériels limités (véhicules et motos pour vérifier la véracité des chiffres remontés).</p>	<p>Renforcement des fonctions de suivi évaluation.</p> <p>Appui à la mise en place et à la gestion d'une base de données pour le programme.</p> <p>Renforcement des capacités en informatique : formation en utilisation de logiciels avec les fonctionnalités basiques (traitement de texte, tableur, messagerie)</p> <p>Renforcement des moyens matériels (véhicule, moto et matériel informatique)</p> <p>Renforcement des capacités de recherche action participative.</p> <p>Renforcement des capacités des cadres du CeRPA et de ses démembrements communaux :</p> <p>Appuyer les fonctions d'orientation, de coordination, de contrôle de qualité des intrants : semences pesticides, aménagements bas fonds systèmes d'irrigation.</p>	<p>Le CeRPA a bénéficié d'une formation de ses Techniciens Spécialisés en Suivi Evaluation. En août 2009 : Formation réalisée par la DPP et financé par FAFA.</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des accords d'exécution.</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour le rapportage et la programmation des activités</p> <p>Formation des techniciens des CeCPA sur la reconnaissance et la lutte contre l'anthracnose de l'oignon</p> <p>Formation des agents des CeCPA (rédacteurs MIP) à l'élaboration des MIP; Financement installation réseau internet haut débit au CRM pour la fluidité de la communication</p> <p>Formation des DT sur l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint et internet)</p> <p>Financement d'un photocopieur</p>

<p>CRM</p>	<p>Appui les OPA dans l'acquisition de petits équipements (motopompes et pulvérisateurs) sous financement Protos.</p> <p>Structuration de la faïtière régionale.</p> <p>Le CRM est représenté dans les 12 communes à travers ses démembrements communaux que sont les UCM. Seulement qu'à grand Popo où il existe en parallèle deux unions communales (ACOMA l'UMALGA), dont une à savoir ACOMA est membre du CRM.</p>	<p>Absence d'un plan stratégique</p> <p>Structure peu représentative de l'ensemble des maraichers du Mono Couffo</p> <p>Non paiement des droits d'adhésion et de part sociale des membres (absence d'autofinancement)</p> <p>Inexistence de listing des adhérents du CRM. Inexistence de base de données technico-économiques fiables</p> <p>Manque de compétence au niveau du personnel technique.</p> <p>Personnel technique limité à 3 agents et une équipe de suivi des sites maraichers limitée aux membres du bureau convertis en techniciens</p> <p>Difficulté d'approvisionnement en intrants spécifiques.</p> <p>Rareté de la main d'œuvre.</p> <p>Manque de structuration et d'organisation au niveau des démembrements communaux du CRM. Les liens avec les producteurs de base sont souvent inexistantes.</p> <p>Non tenue des Assemblées Générales annuelles.</p>	<p>Appui à l'élaboration d'un plan d'actions stratégique filière.</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de mobilisation des ressources.</p> <p>Renforcement des moyens humains en accentuant les efforts sur le développement de services auprès des producteurs : appui technique aux cultures, programmation des campagnes de culture (surfaces, volumes, intrants,...),</p> <p>Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des capacités.</p> <p>Renforcement des capacités en technique de négociation, de programmation des besoins en intrants.</p> <p>Appui à la mise en place et à la gestion d'une base de données simplifiée : amélioration des outils de collecte de données sur les sites.</p> <p>Renforcement des moyens matériels (motos)</p>	<p>Mise à disposition d'un Assistant aux OPA pour appui technique</p> <p>Organisation de 3 visites d'échange vers d'autres sites maraichers pour capter les idées innovantes de conduite et de gestion des sites maraichers</p> <p>Mise en contact chercheurs et maraichers du CRM pour négociation et mise en œuvre d'un partenariat de recherche-action en lutte contre les maladies des cultures maraichères (lutte physique, lutte contre l'antracnose de l'oignon) et pour la formation et la vulgarisation de l'utilisation des bio pesticides sur les cultures maraichères</p> <p>Appui technique pour l'élaboration des profils d'activités objets de conventionnement avec la FAFA</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des accords d'exécution.</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour le rapportage et la programmation des activités</p> <p>Formation des maraichers sur les méthodes de lutte contre l'antracnose de l'oignon</p> <p>Financement de maraichers pour le renforcement du système productif à travers les MIP (Aménagement de site, micro-irrigation, motopompe, etc.)</p> <p>Financement d'Opérateurs privés pour la mise en place de 3 boutiques d'intrants dans les zones de production maraichère</p> <p>Financement de 6 postes</p>
-------------------	--	--	---	---

				<p>d'animateurs et 1 poste de CP pour le CRM</p> <p>Financement pour l'acquisition et le fonctionnement de 6 motos pour Animateurs de terrain CRM</p> <p>Financement installation réseau internet haut débit au CRM pour la fluidité de la communication</p> <p>Formation du personnel (CP et comptable) en informatique (Excel, Word, PowerPoint et internet)</p> <p>Formation (6 Animateurs, 12 Elus et 54 Producteurs) sur les techniques d'enregistrement des données de base de la production</p> <p>Formation de 4 Transformatrices sur les techniques d'enregistrement des données de base de la transformation</p> <p>Formation de (6 animateurs et 9 Elus et producteurs) sur la technique de synthèse des données enregistrées</p> <p>Formation de (7 Animateurs, 25 Elus et producteurs) sur le calcul et l'analyse des résultats de campagne agricole,</p>
CRR	<p>Le CRR intervient en partie sur l'amont en mettant en place un réseau de producteurs semenciers non encore structuré.</p> <p>Expérience d'achat groupé de riz paddy auprès des producteurs.</p> <p>Le CRR est représenté dans 10 communes à travers ses démembrements</p>	<p>Manque de structuration et d'organisation au niveau des démembrements communaux du CRR. Les liens avec les producteurs de base sont souvent inexistantes</p> <p>Personnel technique limité à 3 agents et une équipe de suivi limitée aux membres du bureau convertis en techniciens salariés.</p> <p>Inexistence de listing des adhérents du CRR. Inexistence de base de données technico-économiques fiables</p>	<p>Appui à la structuration du réseau semencier.</p> <p>Renforcement des moyens humains en accentuant les efforts sur le développement de services auprès des producteurs : appui technique aux cultures, programmation des campagnes de culture (surfaces, volumes, intrants,...),</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique filière riz.</p>	<p>Mise à disposition d'un Assistant aux OPA pour appui technique</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des accords d'exécution.</p> <p>Renforcement technique et méthodologique pour le rapportage et la programmation des activités</p> <p>Financement de riziculteurs pour le renforcement du système productif à travers les MIP (Aménagement sommaire de site, acquisition de</p>

	<p>communaux que sont les UCR. Seulement qu'à Dogbo, où il existe en parallèle une union communale (UGPAID) Stockage, décortilage et vente du riz.</p> <p>Le CRR rend des services de décortilage aux producteurs de riz avec sa décortiqueuse mobile.</p> <p>Structuration de la faïtière régionale</p> <p>Fonctionnement administratif et comptable acceptable (tenue documents de gestion)</p>	<p>Difficulté d'approvisionnement en intrants spécifiques.</p> <p>Rareté de la main d'œuvre.</p> <p>Manque de structuration et d'organisation au niveau des démembrements communaux du CRM. Les liens avec les producteurs de base sont souvent inexistantes.</p> <p>Non tenue des Assemblées Générales annuelles.</p>	<p>Appui à l'obtention d'une position claire sur les orientations du CRR.</p> <p>Renforcement des capacités de gestion (approvisionnement en intrants : achat/commande groupé commerciale : vente groupée, et suivi évaluation</p> <p>Appui à la mise en place et à la gestion d'une base de données simplifiée : amélioration des outils de collecte de données sur les sites.</p> <p>Renforcement des moyens matériels (motos)</p>	<p>motoculteurs, etc.)</p> <p>Financement d'Opérateurs privés pour la mise en place de 3 boutiques d'intrants dans les zones de production</p> <p>Financement de 6 postes d'animateurs au CRR</p> <p>Formation des Animateurs sur la planification de la production</p> <p>Financement pour l'acquisition et le fonctionnement de 6 motos pour Animateurs de terrain</p> <p>Financement installation réseau internet haut débit pour la fluidité de la communication</p> <p>Formation du personnel (Coordonateur, et comptable) en informatique (Excel, Word, PowerPoint et internet)</p> <p>Formation de (5 Animateurs, 12 Elus et 103 Producteurs) sur les techniques d'enregistrement des données de base de la production</p> <p>Formation de 10 promoteurs de décortiqueuse sur les techniques d'enregistrement des données de base de la transformation</p> <p>Formation de (5 animateurs et 4 producteurs) sur la technique de synthèse des données enregistrées</p>
<p>CIA</p>	<p>Structure consulaire des OPA au niveau régional</p> <p>Prends conscience de son rôle et la CNA amorce structuration de la CIA</p>	<p>Pas de personnel technique</p> <p>Pas de moyen technique et financier</p>	<p>Renforcement des moyens humains en accentuant les efforts sur le développement de services auprès des élus locaux</p> <p>Renforcement technique sur la contribution des filières au développement économique local</p> <p>Renforcement technique</p>	<p>Appui à l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des premiers accords d'exécution.</p> <p>Financement de 2 postes d'Animateurs</p> <p>Financement acquisition et fonctionnement de 2 motos d'Animateurs</p>

			<p>Animateurs sur les outils méthodologiques de mise en œuvre des Investissements Communaux (IC) et des outils de rapportage et de programmation</p>	<p>Financement de mobiliers de bureau et outils informatiques (1 Photocopieur, 2 ordinateurs portatifs) Formation du personnel (2 Animateurs, et 1 secrétaire) en informatique (Excel, Word, PowerPoint et internet) Financement installation réseau internet haut débit pour la fluidité de la communication Renforcement des compétences des Animateurs sur les outils de mise en œuvre des Investissements Communaux</p>
CCIB	<p>Le Centre de Formalités des Entreprises ouvert au niveau régional en 2008 assiste toute initiative privée pour les procédures de formalités d'enregistrement. Quelques initiatives de transformation du riz et de commercialisation exerçant dans l'informel.</p> <p>Mise en place d'un bureau communal des opérateurs économiques.</p> <p>Existence d'un répertoire des opérateurs privés du secteur formel.</p> <p>Les préoccupations des élus au niveau communal sont remontées au niveau des élus au niveau départemental</p>	<p>L'importance des acteurs potentiels dans le secteur informel.</p> <p>La CCIB MC dispose de moyens de fonctionnement limités en termes de personnel (04) et de budget disponible. (Source : fiche descriptive du fonctionnement de la délégation départementale).</p> <p>Aucune compétence en matière de gestion comptable.</p> <p>Structure dépendante du niveau national.</p> <p>Difficulté dans l'élaboration des premières fiches d'activités.</p> <p>Très peu de relation fonctionnel entre le secrétariat administratif et les bureaux communaux.</p> <p>Capacité d'accueil et de communication limitées. (Constats)</p>	<p>Appui à l'élaboration d'un répertoire des opérateurs privés des filières riz et maraîchage ;</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de promotion des actions pilotes de transformation et de commercialisation.</p> <p>Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des unités de transformation</p> <p>Appui à la mise en place d'un guichet pour l'accès aux microprojets et crédits.</p> <p>Appui à la mise en place d'un plan de structuration des opérateurs privés.</p>	<p>Réfection et aménagement des locaux ; installation de la connexion internet) pour faciliter la communication avec les structures partenaires.</p> <p>Mise à disposition d'un conseiller technique chargé de faciliter les actions avec les opérateurs privés auprès de la structure.</p> <p>Financement et mise à disposition d'une moto et d'un ordinateur portable d'une imprimante au conseiller technique.</p> <p>Financement d'un climatiseur et d'un ordinateur portable au CSAD.</p> <p>Financement du poste du conseiller technique chargé de faciliter les actions auprès des opérateurs privés.</p> <p>Appui conseil au conseiller technique et au CSAD pour le suivi des activités.</p> <p>Appui à l'élaboration des fiches d'activités pour la mise en œuvre des premières conventions</p>

				<p>d'exécution.</p> <p>Appui conseil au Suivi des microprojets : Formation des porteurs de microprojets en gestion administrative et financière, Etablissement de la ligne de base. Formation de 3 agents en informatique.</p> <p>Appui conseils aux actions de promotion.</p>
--	--	--	--	--

7.6 Document de capitalisation des Accords d'Exécution

L'origine des accords d'exécution

Le Dossier Technique et Financier (DTF) de la Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans le Mono Couffo (FAFA MC) prévoit dès l'origine une forme de convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec contrepartie, devant remplacer les prestations de service. Ce nouveau type de relation est à la base du concept de Facilitation et doit permettre de construire des partenariats entre les différents acteurs des filières de manière graduelle.

Le « projet » est en réalité une facilité qui permet la mise en place des partenariats, guide et accompagne les actions des partenaires durant les premières étapes de la structuration de la filière et leur apporte des ressources stratégiques.

Les termes de transaction doivent s'adapter également : les relations de prestation de services doivent être remplacées par des relations basées sur le renforcement des capacités pour remplir les fonctions imparties à chaque institution, ce qui se traduit dans les Accords d'Exécution (AE).

Cette nouvelle approche implique nécessairement que les acteurs des filières, à travers leurs structures organisationnelles et de représentation, ne soient plus considérés comme de simples bénéficiaires d'une intervention dont ils seraient l'objet. Ils doivent en devenir les principaux protagonistes, puisque l'articulation des filières nécessite un partenariat qui optimise les synergies et facilite les négociations. Chaque acteur devient un partenaire responsable de l'exécution d'activités correspondant au rôle qui est le sien dans la promotion et le développement de la filière. L'Accord d'Exécution est donc l'outil opérationnel fondamental qui permet la facilitation.

On trouve déjà dans cette définition le double objectif que sous-tend ce nouvel instrument : il s'agit de renforcer les capacités des partenaires afin que ceux-ci puissent jouer leur rôle dans les filières, c'est-à-dire obtenir des résultats pour l'amélioration desdites filières.

Typologie des accords d'exécution

Le DTF de FAFA MC prédéfinit ses partenaires, ainsi que les grandes activités à mettre en œuvre. Lors du diagnostic participatif, qui a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions stratégiques à mettre en place pour les deux filières, chaque partenaire a pu argumenter sur la pertinence de lui voir confier telle ou telle activité : les décisions ont été prises par consensus à l'issue d'un atelier de restitution des résultats de ce diagnostic.

Les 6 partenaires clés prédéfinis, en plus des 12 Communes du Mono et du Couffo, sont :

- Le Conseil Régional des Riziculteurs du Mono Couffo (CRR MC),
- Le Conseil Régional des Maraîchers du Mono Couffo (CRM MC),

- L'Union Régional des Producteurs du Mono Couffo (URP MC),
- La Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Mono Couffo (CIA MC),
- Le Centre Régional pour la Promotion Agricole du Mono Couffo (CeRPA MC),
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, Antenne du Mono Couffo (CCIB MC).

Ceci a amené à la conclusion de 31 Accords d'Exécution (AE) relatifs aux activités à mettre en place avec chaque partenaire selon son domaine d'intervention.

Ces AE sont mis en œuvre selon des principes et règles définis de commun accord entre la FAFA MC et ses partenaires, décrits dans le document dénommé 'Manuel de gestion des accords d'exécution' pour les 6 partenaires ciblés ; puis selon une méthodologie et règles qui valorisent les expériences du PAPDC, appelés 'méthodologie de mise en œuvre des Investissements Communaux ou IC' pour les Mairies.

Ces différents accords peuvent être classés en cinq catégories :

- les accords d'exécution portant sur le détachement de ressources humaines de la Facilité au sein des structures partenaires (4),
- les accords d'exécution d'appui à la réalisation des activités définies dans les statuts des partenaires (12),
- les accords d'exécution de recherche-action (5),
- les accords d'exécution portant sur la gestion d'un fonds mis en place par la Facilité pour financer des microprojets (2),
- les accords d'exécution portant sur les investissements communaux (6; 6 autres doivent encore être signés)

Il est à noter que 2 accords ont également été signés avec des prestataires privés en gré-à-gré, car étant les seuls prestataires présents dans le Mono-Couffo à offrir les services attendus, un dans le domaine de la communication et l'autre dans celui de l'extension du riz parfumé Nérica-1.

A Les accords de détachement

Pour permettre l'appui accompagnement de proximité, le transfert de compétence et le renforcement des capacités, les Chargés de facilitation des composantes « production » et « commercialisation » ont été mis en détachement et installés dans les locaux de partenaires, respectivement l'URP et la CCIB. Ces AE ont été les premiers accords signés par la Facilité, puisque les Chargés ont été mis en détachement juste après leur recrutement, en novembre 2008. Ces Chargés ont pour mission, non seulement de suivre la mise en œuvre des activités au sein des partenaires hôtes (URP et CCIB), mais aussi d'assurer l'appui accompagnement des quatre autres partenaires de la FAFA MC (CRR, CRM, CIA MC, CeRPA MC). Ainsi, ce détachement ne se limite pas seulement au profit de ces deux structures hôtes.

Ce détachement a été perçu par les 4 autres partenaires comme une opportunité importante, et comme un signe de reconnaissance de l'importance accordée aux deux structures hôtes. Par contre, pour les structures d'accueil, le sentiment est mitigé : fières d'avoir été choisies, mais prenant également cette présence comme une contrainte, comme une surveillance rapprochée.

De manière générale les partenaires se sont largement appuyés sur la personne en détachement pour la mise en œuvre des activités financées par FAFA MC, ce qui a eu pour conséquence d'accroître le phénomène de substitution (cas de la CCIB). Ceci tient pour partie au fait que les organisations partenaires ont pensé que le renfort de personnel était directement destiné à mettre en œuvre les activités financées par FAFA MC et non pas pour les accompagner dans le renforcement de capacités. Aussi, le transfert de compétences a été limité avec une insuffisance d'appropriation des activités par certains partenaires. En outre, chaque encouragement et proposition formulés par FAFA MC à la responsabilisation des partenaires dans la conduite des activités qu'ils avaient eux-mêmes choisies sont ressentis comme une directive, contredisant le discours sur le faire-faire et la facilitation.

Pour FAFA MC, les accords de mise en détachement ont plusieurs avantages : d'une part ils sont l'assurance que les partenaires suivent bien les activités prévues, les plannings, les procédures et les plans de décaissement. Et d'autre part ils permettent à la Facilité d'avoir des informations sur la perception qu'ont les partenaires du partenariat mis en place.

Cette proximité d'appui est le gage d'un véritable renforcement de capacité, et plus tard d'un changement de perception du partenaire vis-à-vis de la facilitation et des différents rôles que doivent jouer la Facilité et le partenaire. L'engagement sur le long terme, l'empathie et l'effort de respect des engagements pris sont véritablement la clé du succès du renforcement des capacités de ces structures.

Les inconvénients se situent au niveau du danger de substitution : l'approche « faire-faire » appliquée avec les partenaires est en contradiction avec la planification par objectifs donnant à la Facilité des obligations de résultats tant physiques que financiers. En effet, l'obligation de respect du cycle de mise en œuvre de FAFA MC prévu dans le DTF ne tenant pas compte du niveau et de la capacité de réactivité relativement faibles et disparates de ces partenaires, fait que le temps d'apprentissage du partenaire est un paramètre important pour expliquer les résultats parfois en deçà des prévisions de la Facilité. Aussi pour rester dans la fourchette de résultat de la Facilité, les partenaires sont accompagnés dans la réalisation de leurs activités avec une tendance du personnel en détachement à prendre le leadership dans la conduite des activités au sein des structures partenaires. Ce danger diminue au fil du temps, car les partenaires intègrent de mieux en mieux les procédures et l'approche de travail au fur et à mesure que temps avance.

B Les accords d'appui aux activités définies dans les statuts des partenaires

Les organisations partenaires de la Facilité sont pour certaines d'entre elles de jeunes organisations (CRR, CRM, CIA). De nouvelles attributions leurs ont été confiées, leurs prérogatives ont été redéfinies, leur représentativité sont parfois remise en cause. D'autres, comme le CeRPA évoluent dans un contexte de refonte du secteur agricole et de décentralisation de l'Etat. La politique nationale de relance du secteur agricole est ambitieuse, et de nouvelles approches ont été mises en avant : il s'agit de l'approche filière et des partenariats public-privé. Néanmoins, à part le CeRPA, qui est l'entité décentralisée du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, aucun des autres partenaires ne dispose de ressources propres, et peine à développer des activités génératrices de revenus.

C'est dans ce contexte qu'au terme du diagnostic participatif réalisé au démarrage de FAFA MC, les différents partenaires ont sélectionné des activités visant à résoudre des problèmes rencontrés par leurs membres sur le terrain dans les filières riz et maraîchage. L'ensemble de ces activités constitue le Plan d'Action Stratégique (PAS). Les problèmes ont été priorisés par eux et les solutions proposées ont fait l'objet de fiches d'activité rédigées par les partenaires avec l'appui de la Facilité. Il s'agit d'activités que ne pouvaient réaliser les partenaires, par insuffisance de moyens roulants, de moyens financiers, de moyens de communication ou de ressources humaines. Notons que ces différents problèmes se superposent souvent. Lors du démarrage des activités du PAS, un important travail de détermination du chef de file et des associés pour chacune des activités a été réalisé, genre de RACI, car il était primordial de clarifier les rôles et responsabilités de chaque partenaire.

La maîtrise de la rédaction des fiches d'activité a été longue et laborieuse, les partenaires étant confronté à une responsabilité opérationnelle souvent nouvelle pour eux : concevoir la démarche méthodologique de mise en œuvre de l'activité, prévoir les sous-activités, le planning et le budget, et ce en fonction d'objectifs et de résultats attendus. Le premier jet de ces fiches d'activité a révélé des insuffisances, tant dans les objectifs que dans le budget. Un long processus d'explications, de réunions d'échanges, de recadrage et finalement de co-écriture a été nécessaire pour arriver à des activités proportionnées aux capacités des partenaires et aux lignes budgétaires que la Facilité avait prévu d'allouer à ces activités. Il y a eu à ce niveau un vrai travail de co-construction entre l'équipe de la Facilité et ses partenaires, qui a permis d'accroître les capacités de conception et de cadrage des activités opérationnelles chez les partenaires.

Dès la mise en œuvre des premières activités, les partenaires se sont effectivement rendu compte que la réalisation de ces activités selon l'approche de la Facilitation allait leur demander une sérieuse mise à niveau organisationnelle et technique, et qu'elles seraient gourmandes en temps. Aussi, la Facilité a accompagné ses partenaires avec des formations ciblées, complémentaires et un suivi rapproché.

Au fur et à mesure du renforcement des capacités et de l'intégration des nouveaux concepts, et de la mise en œuvre des premières activités, les partenaires sont devenus plus réalistes dans la planification des activités ultérieures, portant de plus en plus d'importance à la qualité de leurs interventions auprès des bénéficiaires plutôt que de privilégier la quantité en essayant de toucher tous les producteurs du Mono et du Couffo. Ils connaissent mieux leurs capacités réelles, et peuvent maintenant mieux répondre aux attentes de leurs bénéficiaires, qui sont les premiers demandeurs d'accompagnement par leurs structures faïtières.

Un progrès important a été accompli dans le rapprochement et l'articulation entre les différents partenaires. Alors que ceux-ci ne travaillaient presque pas ensemble, l'approche filière et la complexité de certaines activités, faisant appel à une large gamme de compétences, leur a fait reconnaître l'importance d'avoir des relations soutenues entre tous les acteurs de la filière, et de faire jouer les synergies possibles dans le but d'accompagner au mieux les producteurs, transformateurs et commerçants du Mono et du Couffo.

Au niveau des résultats techniques, le problème principal est la faible (voire très faible) capacité des partenaires au démarrage des AE. Aussi, il a fallu d'abord mettre en place toute cette phase de renforcement des capacités avant de pouvoir prétendre obtenir des résultats techniques tangibles. C'est là que réside toute la dualité de l'objectif spécifique de la Facilité : renforcer les capacités des partenaires, pour atteindre des résultats concrets....

La durabilité des services développés au profit des bénéficiaires reste une question entièrement posée car les moyens d'appui mis en place par la Facilité ne pourront pas être pris en charge par le partenaire après FAFA MC, principalement en ce qui concerne les renforcements en ressources humaines. Ce qui signifie une probable régression de leur présence sur le terrain, donc de leur visibilité et de leur utilité pratique. Certaines actions génératrices de revenus qui sont initiées, resteront de toute manière peu significatives face au budget de fonctionnement nécessaire à la vie de ces organisations. Néanmoins une vraie réflexion a été engagée avec tous les partenaires pour trouver des solutions concrètes à la pérennisation des interventions financées par FAFA MC. La recherche d'autres partenaires techniques et financiers au terme de FAFA est une des priorités de ces structures, alors que cette approche n'est pas durable. Dans ce cadre, le MAEP qui met en place la réforme du secteur agricole, dont la promotion des OPA devra être sensibilisé aux besoins des OPA naissantes.

C Les accords de recherche-action

Les partenaires concernés sont le CRM MC (2 accords), 2 directions techniques du CeRPA (2 accords) et le CRR MC (1 accord). Avec le CRM MC et le CeRPA, les accords d'exécution portant sur des activités de recherche-action sont spécifiques, car ils impliquent la prestation d'une institution de recherche. FAFA MC signe l'accord d'exécution avec le partenaire chef de file de l'activité avec, en plus des activités à mener directement par le partenaire avec le budget négocié entre ce dernier et la FAFA, précision des activités à confier à l'institution de

recherche avec le budget correspondant. Le renforcement de capacité en est aussi particulier. Les institutions de recherche n'étant pas nombreuses, une négociation de contrat (gré à gré) s'engage entre le partenaire de FAFA MC et la seule institution de recherche existante (IITA ou INRAB selon le domaine de recherche) avec l'appui accompagnement de l'équipe de FAFA. Les clauses étant conclues, le contrat de prestation est signé entre le partenaire et l'institution de recherche concernée. L'INRAB ou l'IITA met donc en œuvre l'activité de recherche-action identifiée et contractualisée, avec comme commanditaire le partenaire qui organise le suivi, et bénéficiant de l'appui accompagnement de FAFA MC. L'idée est ici de mettre en œuvre un partenariat public-privé dans le cadre de la facilitation, pour atteindre un résultat en recherche dont les effets seront mesurables au niveau des bénéficiaires. Aussi, nous voyons très vite que le montage est assez complexe.

La rédaction des termes de références des instituts de recherche, qui devaient être très précis et dont le niveau technique était assez élevé a dû être cadré en mettant à contribution l'expertise technique de la Facilité en appui aux organisations partenaires.

Le principal point d'attention est la difficulté de coordonner les différents niveaux de suivi sur le terrain. Les instituts de recherche ont trop souvent montré des insuffisances liées au non accompagnement concret des bénéficiaires, à la non collecte des données relatives au protocole mis en œuvre, etc. Malgré l'appui de la Facilité, les partenaires (CRM MC ou CeRPA) ont eu des difficultés pour mettre suffisamment de pression sur les instituts de recherche, prestataires de services afin d'obtenir des résultats chiffrés. Par ailleurs, le fait que le contrat de prestation de service soit signé entre le partenaire et l'institut de recherche a limité la capacité d'action directe de la Facilité.

Notons quand même que le fait que chacun de ces partenaires sait que les fonds sont ceux d'un projet extérieur ne constitue pas un élément de pression dans la négociation.

La question de l'éloignement du siège des chercheurs des zones d'expérimentation n'est pas sans conséquences : non seulement ils ne sont pas suffisamment réactifs par rapport aux besoins ou sollicitations des producteurs bénéficiaires de leurs interventions sur le terrain, mais également ils ne maîtrisent pas finement le contexte du Mono et du Couffo. La mise en place de période de suivi d'une semaine, plutôt que des descentes de suivi d'un jour ou deux, auraient permis aux chercheurs de mieux s'immerger et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

D Les accords portant sur la gestion de fonds

Il s'agit ici des guichets de microprojets (MIP) installés chez deux partenaires (CCIB et URP) qui ont eu la responsabilité d'animer les guichets (depuis la première réception pour renseignements/informations des porteurs de microprojets jusqu'au suivi des activités financées, en passant par les visites de terrain, l'appui au montage, l'instruction des dossiers...) et de gérer les fonds mis

à disposition des porteurs de projets (décaissements, suivi et contrôle des investissements, justification...). L'ambition était importante dans le fait de confier la gestion du guichet et des fonds à des structures qui n'étaient pas préparées pour remplir toutes les conditions exigées par le manuel de procédures en ce qui concerne la gestion financière, le suivi rapproché, l'appui-conseil permanent aux porteurs de projet, et la collecte des données en vue de l'obtention des résultats prévus. Il est à remarquer que tous les partenaires ont été impliqués à toutes les étapes de l'élaboration du manuel de gestion des MIP. Un renforcement de capacité a été fourni par la FAFA MC en finançant un poste de conseiller en accompagnement des MIP, dans chaque structure, en plus du chargé de la Facilité en détachement en appui à ces structures.

Les financements de la Facilité accordés aux MIP sont des subventions, et de ce fait une attention particulière devait guider le processus aboutissant au choix des bénéficiaires. Lors des premières mises en place des MIP, avec un nombre assez faible et progressif de dossiers, le renforcement de capacité réalisé était suffisant pour que chacun des deux partenaires mène à bien cette activité. Mais rapidement ceux-ci ont été débordés quand le nombre de microprojets à commencer par croître de manière importante. Malgré les nombreux appuis effectués, la Facilité a identifié une insuffisance de capacité (en ressource humaine) de ces deux partenaires qui hypothéquait le déploiement correct de l'outil MIP. De nombreux problèmes sont apparus dont les principaux points d'attention relevés sont :

- les dispositions du manuel de gestion des MIP n'ont pas été respectées, et les partenaires n'ont pas voulu se mettre à niveau, parce que cela impliquait beaucoup de changements dans les pratiques. Il se dégageait alors un besoin de renforcement conséquent de capacité en comptabilité et gestion administrative, et un renforcement de l'équipe technique pour le suivi de terrain,
- la qualité de montage des dossiers n'était pas suffisante, notamment dans le fait qu'il y avait parfois une grande différence entre l'idée du porteur de projet et le MIP déposé, écrit par le rédacteur. Les budgets ont été souvent montés pour coller au plafond de la subvention,
- le poste de conseiller en accompagnement des MIP pour un des guichets a été vacant pendant une longue durée
- le choix des dossiers à présenter au Comité d'étude et de validation (CEV) n'était pas guidé par des critères objectifs,
- une fois le MIP validé, les plans de décaissement n'ont pas été respectés et le suivi n'a pas été bien effectué; des pratiques non claires ont même été observées entre gestionnaires des guichets MIP et les promoteurs.

Etant donné que les attentes en matière de gestion financière et comptable et en matière de suivi technique des promoteurs ne pouvaient pas être satisfaites, les tutelles de FAFA MC (DPP/MAEP et CTB Bénin) ont approuvé les propositions correctives de l'équipe de la Facilité et ont instruit cette dernière pour stopper ces AE. Il a alors été décidé de sortir de la logique d'AE au profit d'une prestation de service par un opérateur expérimenté, qui serait plus facile à piloter dans des

délais restreints restants. Bien que contestée, surtout par l'URP, cette décision a finalement soulagé les partenaires d'un fardeau qui commençait à entamer leur crédibilité et leur efficacité sur d'autres activités.

En mettant en place un contrat de prestation de service, la Facilité a gardé la maîtrise de la gestion du fonds MIP (contrats directs entre les porteurs de microprojets et la Facilité) et a confié la gestion technique des dossiers des porteurs (montage, instruction, suivi général, appui technique) au prestataire recruté. Ceci permet d'alléger la charge de travail du prestataire et de garder un contrôle rapproché de l'utilisation des fonds. Lors de la remise de charge au prestataire privé, une actualisation du manuel et des outils de gestion des MIP a été effectuée, ainsi que la composition du CEV qui est devenu une instance plus technique (les représentants des partenaires n'ont plus de droit de vote, ils sont observateurs). D'autre part c'est la Facilité qui décaisse directement les fonds sur les comptes des porteurs de microprojet, en fonction de l'évolution des réalisations sur le terrain certifiée par le prestataire privé.

Notons aussi que, ayant constaté la faible maîtrise par les promoteurs de toutes les procédures incluses dans le 'Manuel de gestion des MIP' et surtout de passation de marché public au Bénin, FAFA MC vient de s'adjoindre les services d'un autre prestataire qui aura la charge spécifique de veiller à la bonne gestion administrative, financière et comptable des MIP, en bonne synergie avec le prestataire principal cité ci-avant.

De manière générale, le temps consacré au travail de suivi par l'équipe de la Facilité semble disproportionné par rapport au renforcement de capacité : les organisations ne sont pas encore assez solides pour pouvoir gérer ce genre d'accord d'exécution.

E Les accords d'exécution avec les communes

Ce dernier type d'accord d'exécution concerne la mise en place d'investissements communaux pour la promotion ou le développement des filières riz et maraîchage, et pouvant augmenter la contribution desdites filières à l'économie locale. Le schéma retenu est :

- la Facilité a signé un accord d'exécution avec la Chambre interdépartementale de l'agriculture (CIA), qui est la structure retenue pour appuyer les Communes du Mono et du Couffo dans la préparation, le montage et la mise en place des projets d'investissements communaux : appui au personnel des Communes, intermédiation sociale entre les Communes et les groupes de bénéficiaires, en ce qui concerne la gestion des infrastructures et des aménagements financés,
- la Facilité a signé un accord d'exécution avec chaque Commune (6 sur 12 à ce jour) pour la mise en œuvre physique de ces financements. Les Communes ont à ce titre, la maîtrise d'ouvrage sur les projets mis en place, avec un accompagnement de proximité fait par la Facilité. Ce qui se traduit à la fois par une contribution budgétaire de la Facilité au budget des Communes et à la fois par des avis de non objection obligatoires de

la Facilité sur des étapes clés du processus (DAO élaboré, choix de l'entreprise, etc.).

Ces accords sont un des exemples aboutis de la synergie qui a existé entre les projets de la CTB dans le Mono et le Couffo, puisque la Facilité s'est largement appuyée sur le schéma mis en place par le PAPDC, et a pu profiter du renforcement de capacité des communes dans le domaine des marchés publics. En comparaison avec les autres accords, la Facilité n'a pas dû créer de nouveaux outils : le manuel de gestion des investissements communaux a intégré la méthode et les outils existants. Les AE avec les Communes ont également profité des leçons apprises sur les accords précédents, et de ce fait leur mise en œuvre a été parmi les plus rapides.

Le point d'attention de ces accords consiste dans la gestion des infrastructures, équipements ou aménagements financés, et dans la collecte des données afin de pouvoir évaluer la pertinence et l'importance de l'investissement réalisé au regard de l'objectif annoncé : résoudre un goulot d'étranglement pour la filière dans la Commune, et générer de nouveaux revenus pour le budget communal. Ceci est d'autant plus délicat que les élus communaux ont une vision de répartition spatiale des investissements sur la Commune alors que la Facilité apporte une vision de structuration des filières qui est souvent centrée sur des zones spécifiques (bassins de production, regroupement près d'unités de transformation,...).

Leçons apprises

A Adéquation entre typologie des accords, renforcement des capacités et disponibilité de l'équipe de la Facilité

La FAFA MC a utilisé différents types d'accords d'exécution qui correspondent aux différents types d'intervention qu'elle a facilités et qui sont de natures diverses.

Les accords d'exécution portant sur les activités définies dans les statuts des organisations partenaires de FAFA MC sont ceux qui induisent le plus de renforcement de capacité et qui peuvent déboucher sur de vrais services aux bénéficiaires. L'atteinte de résultats opérationnels est dans ce cas conditionnée au résultat de la première phase de l'accord : le renforcement de capacités. En effet, il faut compter environ un an de partenariat avant que les partenaires soient opérationnels : c'est le temps nécessaire au renforcement matériel et organisationnel, à l'apprentissage des procédures, au recrutement de personnel à former et à la prise de conscience des véritables capacités des organisations sur le terrain. Ce renforcement de capacité se faisant au travers d'accords d'exécution, il ne faut pas s'attendre à avoir trop de résultats concrets sur ces accords dans cette première année de mise en œuvre.

C'est à ce niveau que des accords de mise en détachement de personnel

prennent tout leur sens pour permettre un bon renforcement des capacités des structures par un appui donné de l'intérieur de ces organisations. Par contre, le positionnement du personnel doit être clairement balisé pour être en phase avec les objectifs poursuivis. De plus, les missions du personnel en détachement doivent être clairement orientées vers le renforcement de capacités. Ce qui nécessite de réaliser un état des lieux des compétences des structures et de bâtir un plan de renforcement des capacités qui corresponde aux besoins opérationnels des activités à mettre en place et au niveau de rattrapage à effectuer pour le personnel visé. Ensuite, les contenus de formations peuvent être déployés progressivement en fonction de la montée en puissance des activités mises en œuvre.

Il est donc important de planifier dans le temps la mise en place des différents types d'accords en mettant en place précocement les accords d'exécution portant sur des activités simples, et ce avec tous les partenaires. Lorsque les partenaires se sont habitués aux différentes approches, méthodes et procédures utilisées dans le cadre du partenariat, il est opportun de choisir les partenaires les plus avancés pour lancer des accords sur des thématiques et montages plus complexes comme la recherche-action. Ces accords de recherche action doivent être bien encadrés et n'intervenir que dans un second temps, à partir du moment où les capacités des organisations sont suffisantes.

Quant aux accords sur les investissements communaux, le choix du timing dépend à la fois de la capacité de l'équipe de Facilité à suivre les dossiers et de la capacité des Mairies (elles ont été précédemment renforcées sur les procédures de marché public,...). Dans le cas du Mono Couffo, la Facilité, en travaillant en synergie avec le PAPDC a bénéficié du renforcement de capacités fait par ce projet auprès des Communes. Sans ce précédent, le temps de préparation et de renforcement des capacités aurait été du même ordre que les accords d'exécution portant sur les activités définies dans les statuts des organisations.

Enfin les accords d'exécution de gestion de fonds sont à éviter avec des organisations jeunes, qui n'ont pas intégré toutes les bonnes pratiques en matière de gestion financière et comptable et en matière de suivi et d'évaluation des interventions ou de microprojets et au sein desquelles le conflit d'intérêt doit être évité puisqu'elles sont à la fois juge (participent à la sélection des dossiers) et partie (leurs membres et parfois eux-mêmes sont bénéficiaires des fonds).

Il semble important de garder les activités stratégiques (fonds MIP et IC) en gestion propre par le projet ou tout du moins avec des verrous de sécurité, afin d'espérer avoir des résultats sans devoir attendre que le renforcement de capacité des partenaires porte ses fruits. Dans ce domaine, les investissements communaux sont sous la maîtrise d'ouvrage des Communes mais avec un appui budgétaire très ciblé et des passages obligatoires par des avis de non objection de la Facilité. La prise en charge directe (ou par l'intermédiaire d'un prestataire suivi de près) de la gestion des microprojets semble pertinente car il s'agit d'un outil transversal permettant d'avoir des résultats dans tous les maillons ou segments des filières accompagnées par la Facilité.

B Garder la maîtrise sur le contrôle et le suivi des fonds

Les partenaires, qui ont souvent de faibles capacités rencontrent de grandes difficultés pour se conformer aux procédures administratives, financières et comptables impliquées par la gestion de fonds publics. Aussi, il y a besoin de faire un gros travail de formation sur les bases et les règles de comptabilité, sur les différents manuels et les procédures. Les formations sont non seulement à dispenser sur des temps précis, en salle, mais de manière régulière pendant le déroulement des activités. Aussi cela demande beaucoup de temps de travail et d'implication de la part de la Facilité qui accompagne ses partenaires. A ces temps de formation, il faut aussi ajouter les contrôles des fonds mis à la disposition des partenaires qui doivent être faits sur un rythme trimestriel.

Cette charge de travail importante doit être anticipée afin d'être toujours en mesure de garder le contrôle sur le suivi des fonds mis à disposition. Le poste d'administrateur gestionnaire de la Facilité est dans ce cas difficile à assumer avec cette surcharge de travail en appui aux partenaires. Le renforcement des ressources humaines de la Facilité en suivi des fonds est primordial et doit être effectif au moment de la signature des premiers AE. Le rôle de l'administrateur gestionnaire est essentiel dans la première année du partenariat et tout au long de la poursuite des activités.

Le contrôle trimestriel des comptes des partenaires permet de faire le rapprochement entre le taux d'exécution financière et le taux d'exécution physique. Ainsi l'évaluation des performances des différents partenariats est plus objective. En fonction des résultats atteints ou non, et de la validité des justificatifs, le blocage des décaissements est un moyen souvent utile qui permet de garder une attention constante sur la qualité du travail. Il s'agit en effet du seul et unique moyen de pression dont dispose une Facilité dans le cadre d'un partenariat. Le rythme de décaissement trimestriel correspond assez bien à l'approche AE qui permet aux partenaires d'avoir une certaine autonomie et à la Facilité de garder le contrôle sur les moyens mis à disposition.

Notons que (Atelier sur le concept Facilitation, mai 2011) tous les partenaires ont souligné la lourdeur administrative des AE, tant dans la phase de rédaction que dans le suivi qui se traduit principalement dans un rapportage technique et financier trimestriel. Cette lourdeur n'épargne pas FAFA MC qui est tenu d'analyser ces rapports et de renvoyer ses commentaires aux partenaires dans un délai difficile à respecter.

C La recherche-action, des accords d'exécution complexes

Les accords d'exécution de recherche-action sont les plus complexes à mettre en œuvre avec les partenaires. Ils nécessitent en effet un renforcement de capacité particulier en plus des procédures et méthodes de travail déjà acquises. L'appel d'offre pour recruter le prestataire, l'élaboration conjointe d'un protocole de recherche scientifique, le suivi des activités et l'évaluation de la prestation sont autant de nouveaux éléments auxquels le partenaire doit faire face. L'accompagnement du partenaire par FAFA MC doit donc être renforcé pour

devenir un accompagnement spécifique (Administration-Gestion pour les procédures de marché public, Assistance Technique pour l'établissement du protocole de recherche, Suivi-évaluation pour le suivi de terrain et de l'évaluation du prestataire).

Ces accords de recherche-action devraient aboutir à un renforcement de capacité conséquent des meilleurs partenaires. Le travail au contact de chercheurs est une grande opportunité d'accroissement de capacité pour les structures de développement qui permet aussi de développer leur notoriété et de renforcer la crédibilité des organisations.

Conclusion

Les accords d'exécution sont des outils essentiels pour opérationnaliser l'approche faire-faire et la méthode de facilitation. Leurs atouts principaux sont le renforcement de capacité conséquent qu'en retirent les organisations des acteurs, et le développement de services orientés vers les bénéficiaires.

Néanmoins ils ne se suffisent pas à eux-mêmes : le renforcement des capacités prend du temps, n'est pas irréversible, et demande une forte implication de l'équipe de la Facilité. L'atteinte des résultats ne saurait être exigée des partenaires lors de cette période initiale d'apprentissage, ce qui nécessite de garder des activités génératrices de résultats au niveau de la Facilité.

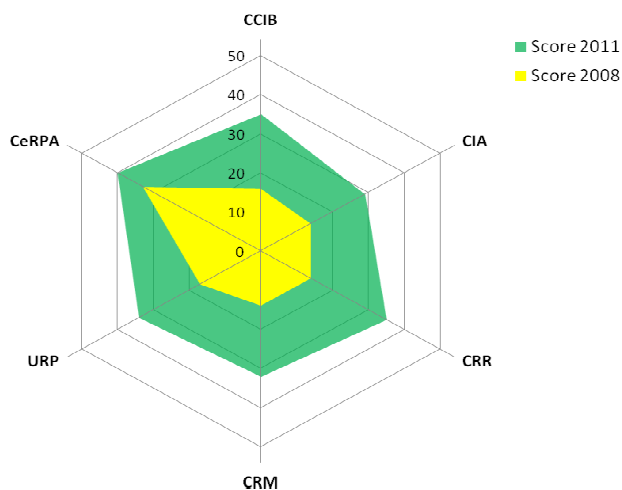
Enfin un travail approfondi d'évaluation participative des capacités réelles des partenaires est à mettre en œuvre pour pouvoir correctement baliser les contenus et les ambitions des accords d'exécution. La mobilisation et la disponibilité de l'équipe de la Facilité est essentielle dans ce processus, car l'accompagnement et le suivi des organisations est un élément essentiel de la réussite des partenariats.

Un autre défi dans le contexte d'accords d'exécution est de réellement faire prendre conscience au partenaire que l'approche Facilitation n'est pas un concept théorique, que le partenaire technique et financier (FAFA MC) n'est là que pour dynamiser des activités identifiées par le partenaire et qu'il juge lui-même pertinentes pour résoudre les problèmes des filières concernées, que les moyens mis à disposition sont limités dans le temps et doivent être dégressifs et que le partenaire doit envisager ses propres solutions financières s'il désire poursuivre les actions entreprises.

Analyse SEPO des accords d'exécution

Succès	Echecs
<ul style="list-style-type: none"> • Services rendus aux bénéficiaires • Statistiques plus fiables • Conception et mise au point de référentiels technico-économiques • Comptes d'exploitation pour les spéculations soutenues • Renforcement des capacités • Expériences novatrices en maraîchage • Filière qualité pour le riz pluvial • Création d'un cadre de concertation filière • Articulation entre acteurs • Appropriation de l'approche facilitation • Acquisition d'une rigueur par les partenaires dans le respect des procédures • Renforcement du suivi-évaluation par l'équipe technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Non appropriation des activités • Choix des bénéficiaires biaisé • Recrutement de personnel pas toujours adéquat • Résultats techniques mitigés • Suivi évaluation faible • Faible durabilité des actions • Peu de synergie entre acteurs • La planification par objectif et l'orientation résultats sont vécues comme des contraintes
Potentialités	Obstacles
<ul style="list-style-type: none"> • Les équipes techniques ont été formées et renforcées et sont à pied d'œuvre • Leur force de plaidoyer et leur visibilité sont renforcées • Un cadre de concertation filière a été créé • Les organisations commencent à mettre en place des activités génératrices de revenu 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de départ sur l'aspect matériel, organisationnel, et pour la comptabilité • Habitude de l'approche projet classique • Les équipes techniques restent peu étoffées • Concurrence entre les différentes structures • Politisation des organisations • Représentativité limitée des organisations • Peu de ressources propres • Trop grand nombre de partenaires en même temps • Lourdeur administrative des accords d'exécution

Autoévaluation du renforcement des capacités des partenaires :



La figure ci-dessus indique qu'au travers des Accords d'exécution, FAFA MC a fortement renforcé les capacités de ses partenaires stratégiques, le score global étant presque doublé entre 2008 et 2011.

Le CeRPA est un cas particulier, car en tant que démembrement du MAEP, son niveau de départ était le double de celui des autres partenaires ; néanmoins ils passent d'une bonne structure de coordination à une structure de coordination excellente.

La CCIB, la CIA et l'URP ont doublé leur score, tandis que les faitières rizicole et maraîchère ont connu une progression de 150%.